

Université de Toulouse – JEAN JAURES
UFR Science, Espace, Société
Département Sciences Économique et Gestion



Mémoire de Master II « la Nouvelle Économie Sociale »

Les Coopératives Jeunesse de Services : quelle voie entre
entrepreneuriat et éducation à la coopération ?

présenté le 8 septembre 2015
par Fabien Gautrais

Sous la direction de Jacques Prades
Maître de conférences de sciences économiques,
Responsable-fondateur du Master « La nouvelle économie sociale »

Tuteur de stage

Philippe Lebreton, Gérant de la Coopérative d'Activité et d'Emploi « KANOPÉ »

Membres du jury :

Jacques Prades, directeur de recherche, Université de Toulouse JEAN JAURES
Responsable-fondateur du Master « la Nouvelle Économie Sociale »

Stéphane Hénin, chargé d'accompagnement à la création, transformation, transmission ou
reprise d'entreprises coopératives
Responsable pédagogique de Master « la Nouvelle Économie Sociale »

- « *Je ne peux penser pour les autres ni par les autres ni sans les autres.* »

(Paolo Freire)

« *Le chemin se fait en marchant* »

(Antonio Machado)

REMERCIEMENTS

Comme tout projet, mon parcours au sein du Master 2 « Nouvelle Économie Sociale » (NES) a été une histoire de rencontres. J'ai intégré cette formation avec la volonté de trouver une cohérence entre mes différentes expériences de travailleur social et un futur projet d'Économie Sociale et Solidaire. En effet, j'étais fortement emprunt de travail social mais nourrissait une réflexion autour d'une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et d'une ré appropriation du pouvoir d'agir. La formation n'était pas une fin en soi mais le moyen de m'outiller et de m'enrichir de nombreuses expériences d'ESS. Le positionnement critique, les enseignements du Master me sont apparus comme une chance à saisir. Avant d'inviter le lecteur à découvrir le produit des interactions découlant de ces rencontres, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce projet.

Mon attention se dirige dans un premier temps vers Marion Rannou-Colliot, déléguée régionale de Concordia, qui m'a présenté le projet des Coopératives Jeunesse de Service. J'ai énormément apprécié sa faculté éducative à faire confiance, à ne pas s'approprier un outil d'éducation populaire qui lui tenait à cœur. Ensuite, je tiens à remercier Philippe Lebreton, gérant de Kanopé, Coopérative d'Activité et d'Emploi, qui m'a accueilli comme stagiaire. C'est d'ailleurs plutôt comme Chargé de Mission qu'une place m'a été donnée par l'équipe d'appui. Merci donc aux membres de l'équipe Kanopé. J'ai aussi eu la chance d'être accueilli dans « la maison collective Gimontoise » par une colocataire hors pair.

De retour en France après trois années en Amérique du Nord, cette reprise d'étude fut à la fois un challenge pour me raccrocher aux réalités économiques et sociales françaises et une stimulation intellectuelle digne de mes voyages les plus significatifs. Ce fut une formidable opportunité pour moi de découvrir la richesse de cette « communauté de pratique ». La promotion « Huos-Lescar » a rassemblé des belles personnes à mes yeux. Cette expérience restera marquante dans ma trajectoire professionnelle et personnelle lorsque viendra le moment de créer mon entreprise sociale et initiative solidaire. Les nombreux projets novateurs découverts cette année ont attisé ma curiosité. À ce titre, je remercie l'équipe pédagogique du Master NES d'avoir su éclairer les voies et les impasses qui se présentaient à moi. Je remercie particulièrement Jacques Prades pour avoir détecté ma réceptivité à ses travaux de recherche et ouvert son obédience à un travailleur social. Enfin, je remercie mon entourage proche qui a eu la patience d'un retour différé et tous ceux qui ont accepté, à leur insu, de faire partie de mon imaginaire idéalisé.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
1ERE PARTIE : L'ÉDUCATION A LA COOPÉRATION AU TRAVAIL.....	10
1.1. LA COOPÉRATION COMME RÉPONSE AUX POLY-CRISES.....	12
1.1.1. Constats : L'éloignement du « Capital du XXIème siècle » des besoins humains	12
1.1.2. Objectifs : Une économie au service de l'Homme.....	16
1.1.3. Moyens : Se ré approprier le pouvoir d'agir par la coopération.....	20
1.2 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POSE LA QUESTION DU COLLECTIF FACE A L'INDIVIDUALISME.....	24
1.2.1. Différents courants ESS face aux enjeux de démocratisation de l'économie.....	24
1.2.2. Critique de l'utilité sociale vers une nouvelle définition du bien commun.....	28
1.2.3. Le poids du capital social sur la réussite et l'envie d'entreprendre.....	33
1.3. L'INDISPENSABLE PÉDAGOGIE ACTIVE POUR CONSCIENTISER.....	37
1.3.1. Les Coopératives scolaires comme exemple de protection.....	37
1.3.2. La pédagogie coopérative cherche son combat.....	40
1.3.3. L'ESS chez les jeunes et l'émancipation au Québec.....	43
2EME PARTIE : L'EXPÉRIMENTATION DES COOPÉRATIVES JEUNESSES DE SERVICES EN FRANCE FACE AUX ENJEUX DE COOPÉRATION.....	46
2.1. MISE A PLAT DE L'EXPÉRIMENTATION ET DE SES ENJEUX.....	48
2.1.1. Repères historiques, perspectives et opportunités.....	48
2.1.2. Lien avec la recherche-action.....	51
2.1.3. Lien entre NES et mon mémoire.....	54

2.2. LES PLUS-VALUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES CJS.....	57
2.2.1. Les CJS en tant qu'outil de coopération du territoire.....	57
2.2.2. Compatibilité entre l'objectif d'éducation et le support d'entreprise.....	61
2.2.3. Impact social et réponse apportée à l'insertion professionnelle des jeunes.....	65
2.3. FREINS ET LEVIERS DES EXPÉRIENCES PASSÉES.....	69
2.3.1. La jeunesse vue comme cible ou ressource du dispositif.....	69
2.3.2. Le danger de l'institutionnalisation.....	72
2.3.3. Entre participation et engagement des jeunes.....	75
3EME PARTIE : TERRAIN : ÉTUDE D'OPPORTUNITÉS DES CJS DANS LE GERS.....	78
3.1. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CONCERNÉS ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DANS LE GERS.....	80
3.1.1. Les enjeux de coopération entre les potentiels acteurs du comité local.....	80
3.1.2. Analyse du territoire et appropriation du projet par les acteurs.....	83
3.1.3. Validation des intérêts de chacun, formation et engagement.....	86
3.2. UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AMBITIEUSE POUR LE DÉVELOPEMENT LOCAL.....	90
3.2.1. Complémentarité avec les jobs d'été et accueils de loisirs.....	90
3.2.2. Cible, partenaires mobilisés et évaluation du marché.....	95
3.2.3. Modèle économique et plan d'action.....	99
3.3. DES COOPÉRANTS MULTI-FACETTES.....	102
3.3.1. Création de liens significatifs et de confiance.....	102
3.3.2. Les difficultés rencontrées intéressantes pour les acteurs jeunesse.....	105
3.3.3. Mesures d'impacts et évaluations.....	109
CONCLUSION GENERALE.....	112
BIBLIOGRAPHIE.....	116

GLOSSAIRE.....	120
ANNEXE 1 : Approche du travail de rue.....	121
ANNEXE 2: Projet pédagogique des CJS.....	122
ANNEXE 3: Activité Économique 2013-2014.....	123
ANNEXE 4: Cahier des Charges des CJS.....	133
ANNEXE 5: Plue-value sociale.....	135
ANNEXE 6: Diagramme de Gant.....	136
ANNEXE 7: Budget Prévisionnel.....	138
ANNEXE 8: Plan de financement.....	139
ANNEXE 9: Questionnaire des coopérants.....	140

INTRODUCTION

L'étude est née à la suite d'un questionnement autour de l'éducation populaire dans un contexte de diminution de son financement et de l'économie sociale et solidaire priée d'inventer des moyens de dépassement de la crise économique actuelle. Alors que le secteur éducatif dans sa globalité s'est fortement professionnalisé, il n'en demeure pas moins non marchand et repose sur des échanges économiques de redistribution. D'un côté, ce secteur subit un contexte économique d'austérité (mesures de Révision Générale des Politiques Publiques) qui doit permettre une relance de la croissance économique (déductions fiscales, contrats aidés...). D'un autre côté, un certain nombre d'éléments nous laisse penser que les adultes délèguent volontiers à ces professionnels leurs responsabilités éducatives. Nous entendons davantage parler de problèmes du « vivre ensemble », de crise de la citoyenneté, de phénomènes « jeunesse ». Pourtant, la sphère économique ne saurait se cantonner à la rationalité d'un modèle et l'éducation à une socialisation de la jeunesse. Les besoins économiques et sociaux augmentent sans que l'on puisse y répondre. Ceci témoigne, à mes yeux, à la fois des failles de l'économie de marché globalisée, d'une incapacité de l'État à réguler ce marché mais aussi d'une précarité économique et sociale d'une frange de la population de plus-en-plus grande. En effet, nous observons depuis le début des trente glorieuses une augmentation de la pauvreté et un recours grandissant à l'action sociale.

Mon intuition de départ est que le système éducatif institutionnel (éducation nationale mais aussi éducation spécialisée) pallie à des valeurs de justice sociale en berne sans pour autant remettre en cause les fondements de l'économie de marché. De plus, les familles se trouvent parfois démunies face aux valeurs de ce système universaliste. Enfin, l'éducation populaire coûterait trop cher pour être répandue. Le libéralisme économique souhaite ainsi diminuer la part de l'État et le targue alors d'être un poids pour l'économie de marché (propriété privée, concurrence et libre-entreprise). On comprend mieux pourquoi le secteur médical, sanitaire et social, social, éducatif, culturel... voit ses activités attirées vers la sphère marchande. Ainsi, nous sommes dans une impasse où l'État social est voué à se désengager au vu de son incapacité à enrayer la doctrine néo-libérale dans un contexte où les difficultés économique et sociales apparaissent grandissantes. La tradition anglo-saxonne du mérite et de la responsabilité individuelle prend le pas sur la tradition continentale du déterminisme et des luttes collectives. Et nous vivons avec un sentiment d'impuissance, d'inertie et de pessimisme ambiant.

On peut aussi dire que l'idéologie du Marché (libre-entreprise, concurrence, propriété privée) a pénétré toutes les sphères de la société. Pourtant, ce tableau sombre découle d'une vision entachée par trois constats qui n'ont pas vocation à être représentatifs d'une réalité exhaustive mais qui révèlent les failles de l'économie de marché et de la réponse de l'État :

- l'exclusion sociale génère de la violence physique, morale et symbolique
- le système institutionnel et paternaliste génère de l'inertie et du fatalisme
- la standardisation des modèles de vie génère des frustrations et souffrances

Nous nous demandons alors quels sont les nouveaux enjeux auxquels doit faire face l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ? En quoi l'éducation, la démocratie et la coopération demandent alors à être accompagnées d'un nouveau modèle économique ?

C'est alors qu'une association d'éducation populaire m'a témoigné sa volonté de se rapprocher de l'ESS et a partagé l'expérience des Coopératives Jeunesse de Services (CJS). Rapidement, l'opportunité de travailler sur les CJS s'est révélée riche de questionnements économiques et sociaux mais également une occasion pour confronter ces deux domaines qui m'intéressent. Nous tâcherons donc d'apporter une réponse qui se confronte au marché et à l'état afin de comprendre ce qui fait obstacle à la coopération. Pour y parvenir, l'entreprise sociale et initiative solidaire, à travers des activités d'innovation sociale, s'attachera à s'ancrer sur un territoire, à être collective et à lutter contre la pauvreté.

Question de départ

Nous définissons la coopération (Larousse) comme la *« méthode d'action par laquelle des individus ou des familles ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de tous sont égaux et où le profit réalisé est réparti entre les seuls associés au prorata de leur participation à l'activité sociétaire »*.

Entre destin personnel et valeurs collectives, la coopération revient sur le salariat et différentes formes de travail. La vocation d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif sera interrogée. Comment la communauté peut-elle réinventer des entreprises sociales et des initiatives solidaires ? Nous nous demanderons en quoi une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) et la diffusion d'une méthodologie de pédagogie active peuvent apporter des réponses à la crise économique et sociale actuelle.

En quoi les Coopératives Jeunesse de Services témoignent de la difficulté de tracer une voie coopérative entre entrepreneuriat social et éducation populaire ?

Au travers de cette Entreprise Sociale et Initiative Solidaire (ISES), devons-nous sacrifier en partie la coopération ? L'objectif d'éducation à la coopération au travail ou à l'entrepreneuriat coopératif est-il atteignable ? Nous réunirons donc les conditions de mise en œuvre des Coopératives Jeunesse de Services afin qu'elles remplissent leur objectif d'éducation à la coopération au travail.

Le cheminement pour tenter de répondre à ces questions nous amène à prendre de la hauteur sur les enjeux d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif. Tout d'abord, nous aborderons, dans une première partie, l'idéologie du marché qui semble être érigée en modèle économique dominant et en fer de lance du capitalisme. Nous constatons, impuissants, à une augmentation des inégalités économiques et sociales que des statuts coopératifs tentent d'amenuiser face aux multinationales au-dessus des états. Au sein des entreprises sociales et/ou initiatives solidaires, nous verrons que l'ESS pose la question du collectif qui doit permettre d'avancer vers des objectifs communs. C'est alors que l'émancipation individuelle visée par l'éducation populaire apparaît comme le moyen d'un nouveau développement répondant aux enjeux de société actuels.

Dans une seconde partie, nous nous demanderons à quels enjeux de terrain font face les Coopératives Jeunesse de Service afin de répondre à l'objectif d'éducation à la coopération au travail qu'elles se sont fixées. Pour cela, nous mettrons à plat l'expérimentation et relativiserons notre recherche en montrant ses limites. Puis, ces entreprises mettent en exergue des plus-values sociales qu'ils nous faut définir pour comprendre les atouts et risques de l'entrepreneuriat. Nous chercherons enfin à rester au plus proche des réalités jeunesse. Il s'agit de répondre aux intérêts des principales personnes concernées par le projet des CJS : à savoir les jeunes.

Enfin, dans un troisième temps, nous confronterons la coopération à la mise en place d'une CJS dans le Gers. Nous nous appuierons sur une étude de faisabilité réunissant les conditions de mise en œuvre afin de cerner les principaux obstacles à la coopération. Au-delà de notre hypothèse de départ, apparaît-il de nouveaux enjeux tirés du terrain ? Ce mémoire tentera donc de réunir deux champs théoriques et pratiques distincts : l'économie sociale et solidaire et l'éducation populaire. A partir de là, avant d'envisager les pistes de sortie de crise comme l'envisage Favreau¹, nous chercherons ce que nous révèle le terrain de la coopération.

¹ Louis Favreau caractérise la démocratisation de l'économie, le renouvellement de l'état social, la conversion écologique de l'économie et la construction d'un vaste mouvement citoyen international dans son livre écrit avec Ernesto Molina « *Économie et société : pistes de sortie de crise* », PUQ, Québec, 2011

1ERE PARTIE :

L'ÉDUCATION A LA COOPÉRATION AU TRAVAIL

Nous tenterons de mettre en perspective le projet des Coopératives Jeunesse de Services (CJS). Pourquoi les CJS apparaissent-elles aujourd'hui comme une réponse aux enjeux de société ? Edgar Morin² parle de poly-crisis (économique, écologique, d'occidentalisation, démographique, urbaine, des religions). A l'heure où l'économie de marché prouve chaque jour son incapacité à répartir les richesses et à équilibrer l'offre et la demande ; alors que la planète exprime sa saturation face à l'activité humaine qui croît toujours plus ; nous considérons que la mondialisation est aujourd'hui davantage synonyme d'uniformisation des standards de vie, amenant des luttes identitaires, et de néo-colonialisme de la part des firmes multinationales, favorisant l'exploitation d'hommes par d'autres hommes, que d'ouverture et de développement. Les CJS tentent alors d'apporter une vision innovante et ambitieuse en proposant à des jeunes de créer leur entreprise coopérative durant un été et par là même de se poser les questions suivantes :

- quelle place prenons-nous sur le marché ? (quels services pour quels clients ?)
- quels impacts ont nos activités ? (quelles conséquences ont nos activités sur la vie des gens, sur la nature, sur l'environnement économique?)
- comment s'adapter à des besoins différents et en évolution ?

Nous postulons alors qu'au commencement de l'organisation sociale il y avait la coopération. Rien ne nous dit qu'il est facile ou naturel pour l'Homme de coopérer. Nous ne chercherons pas à convaincre le lecteur que la coopération est la solution miracle à l'existence de l'Homme. Mais de la même manière que l'économie classique, à la suite d'Adam Smith, postule qu'au commencement il y avait le marché et une main invisible régulant l'offre et la demande, nous privilégierons la coopération comme porteuse de valeurs humanistes. Selon nous, c'est l'idée d'un marché impersonnel traversé de rapports froids et mathématiques qui arrache les personnes et les objets à leur contexte. Les échanges se font d'abord entre voisins qui se font confiance et naissent ensuite le troc puis la monnaie. La monnaie n'a pas pour vocation de résoudre les problèmes du troc mais accompagne les échanges commerciaux qui sont nés du vol. Nous nous intéresserons donc à la coopération comme réponse aux inégalités sociales, comme pont reliant l'individu et le collectif au sein des entreprises de l'ESS et comme moyen éducatif vecteur de « conscientisation ».

² MORIN, E., *La voie, pour l'avenir de l'humanité*, Fayard, Paris, 2011

1.1. LA COOPÉRATION COMME RÉPONSE AUX POLY-CRISES

Ce projet d'innovation sociale se situe au carrefour des difficultés économiques et sociales, des principes d'éducation populaire et des enjeux de développement local. Alors que le gouvernement français ne parle que d'inverser la courbe du chômage, que la population française ne voit que plan de licenciement et souffrance au travail, nous souhaiterions comprendre comment les inégalités de richesse perdurent et se creusent. Oxfam³ révélait le 19 janvier dernier que « *d'ici 2016, les 1% les plus riches posséderaient plus de la moitié des richesses du monde* »⁴. Personne ne conteste aujourd'hui le fait que les inégalités ont atteint un niveau moralement interpellant. Cependant, dans un climat de crise économique et d'austérité, il reste difficile de comprendre comment cette petite élite fortunée peut s'asseoir sur cette répartition en toute impunité. L'évolution du capitalisme, en tant qu'idéologie reposant sur le fait de rentabiliser le capital, donne des éléments de réponses.

1.1.1. Constats : L'éloignement du « *Capital du XXI^{ème} siècle* » des besoins humains

Dans ce rapport, Oxfam rapporte qu'en 2013, « *85 personnes possédaient le même niveau de richesses que la moitié la plus pauvre de la population* »⁵ (3,5 Milliards de personnes). Cela apparaît démesuré. Les richesses des 80 personnes les plus riches au monde ont doublé en valeur nominale entre 2009 et 2014, tandis que les richesses des 50 % les moins bien lotis ont baissé sur cette même période. Non seulement les inégalités se creusent avec de plus-en-plus de personnes en-dessous du seuil de pauvreté, mais les personnes les plus riches augmentent considérablement leur capital ; d'où l'appel en faveur d'une intensification de la lutte contre les inégalités de la part d'Oxfam. Pourtant, ce rapport a fait face à de vives critiques et risque aujourd'hui de tomber dans les oubliettes. En effet, trois critiques majeures concernent la durée sur laquelle repose ces projections (seulement quatre années de 2010 à 2014), le lien entre la réduction des inégalités et celle de la pauvreté qui ne fait pas l'unanimité et la définition de la richesse individuelle. Cette dernière correspond, au sein de l'étude, à la somme des actifs d'une personne diminuée de ses dettes. En ce qui concerne le cas français, le taux d'endettement moyen des ménages est de 83%, ce qui correspond au rapport entre les

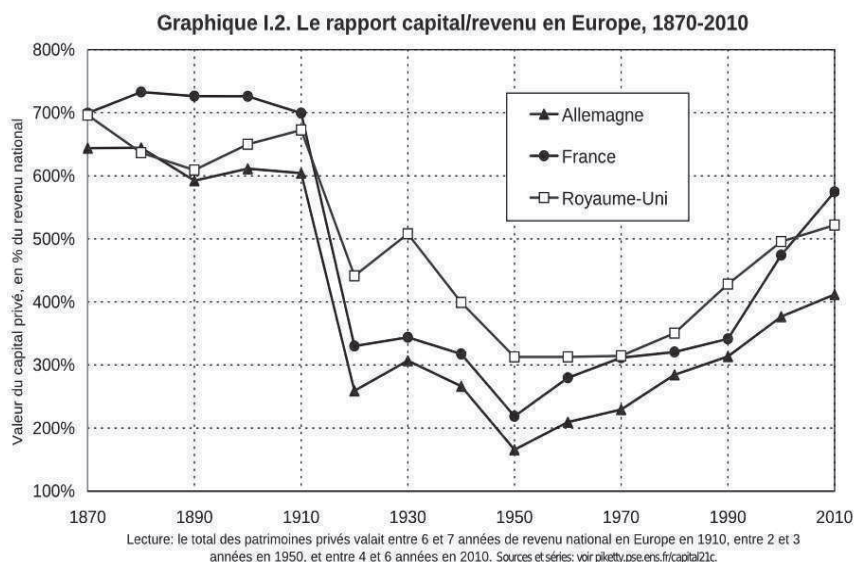
³ La confédération internationale Oxfam réunit 17 Organisations Non Gouvernementale luttant contre la pauvreté

⁴ http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf

⁵ données issues de travaux du Crédit Suisse et du magazine *Forbes*

encours de crédits accordés et leur revenu annuel brut disponible. La richesse moyenne par ménage en France est donc supérieure à celle d'un ménage dans un pays pauvre, qui possède peu mais n'est pas endetté, ou à celle d'un ménage américain dont le taux d'endettement moyen dépasse les 150 %. Certes, "selon ce mode de calcul, un étudiant américain à Harvard, qui a pris un crédit pour faire ses études, est plus pauvre qu'un réfugié syrien qui cherche à survivre dans les montagnes libanaises. La personne la plus pauvre du monde n'est pas un Africain affamé : c'est Jérôme Kerviel, qui depuis sa condamnation doit environ cinq milliards d'euros à la Société Générale, ce qui lui vaut le patrimoine net le plus bas du monde, à moins 5 milliards"⁶. Quoi qu'il en soit, le pourcentage de personnes au patrimoine négatif au sein des 10 % les plus pauvres est négligeable et les 1% les plus riches concentrent davantage de richesses que par le passé. Appartenir aux fameux 1% nécessiterait alors un patrimoine net de 650 000€, somme à laquelle peut ou pourra peut-être prétendre une partie des lecteurs de cet article dans sa vie. Cela ne signifie pas qu'il y a moins de milliardaires en 2014. Bien au contraire, leur enrichissement est tel qu'une plus petite partie d'entre eux suffit à couvrir la richesse des 50 % les plus pauvres. D'ailleurs, il est intéressant de se rendre compte que, selon T. Piketty⁷ la part des richesses détenue par les 1 % les plus riches n'a sensiblement pas augmenté depuis 300 ans. Il observe aussi 1 % d'augmentation démographique et de Produit Intérieur Brut en moyenne depuis 1 700.

a) Les inégalités d'accès au patrimoine



⁶ <http://blog.francetvinfo.fr/classe-eco/2015/01/20/inegalites-mondiales-les-absurdes-statistiques-doxfam.html>

⁷ PIKETTY, T., *Le Capital du XXI^{ème} siècle*, Seuil, Paris, 2013

Les vagues de privatisation augmentent la part du capital privé dans le patrimoine national, ce qui génère des inégalités de patrimoine). Apparaît une caste de « super cadres » qui fixent souvent eux-mêmes leur rémunération sans rapport avec leur production (inégalité de revenus du travail). En 30 ans (des années 1980 à 2010), nous sommes finalement revenus à une situation très comparable à celle d'avant guerre. A nouveau, et comme cela à toujours été le cas en fait depuis le XVIIe siècle selon T. Piketty, le taux de rendement du capital (4 à 5%) est supérieur à la croissance (entre 0,5 et 1,5%). De plus, pour les pays européens, la valeur totale du stock du capital national - que l'on sait majoritairement privé - correspond environ à 6-7 années de revenu national annuel alors qu'il n'était que de 2-3 années pendant les 30 glorieuses⁸. Ces deux phénomènes sont en fait liés car l'accroissement de l'écart entre le rendement du capital et la croissance génère automatiquement - à moins d'une volonté politique forte - une concentration du capital. Puisque le taux de rendement du capital est avantageux, les classes supérieures (10% les plus riches) et dominantes (1% des plus riches) épargnent et/ou investissent. Elles font ainsi fructifier leur fortune. Quant aux classes moyennes et populaires, elles voient leurs revenus stagner étant donné le faible taux de croissance - les maigres revalorisations de salaire ne compensant pas toujours l'inflation - et sont dans l'impossibilité d'épargner.

b) La spirale des grosses fortunes.

On assiste donc dans les pays développés à un accroissement des inégalités depuis les années 1970 basé sur le retour du capitalisme privé. Dans tous les pays, et à toutes les époques, l'inégalité face au capital est toujours beaucoup plus forte que l'inégalité face au travail⁹. Elle s'explique notamment par l'importance de l'héritage et de ses effets cumulatifs. Plus on s'élève dans la hiérarchie des revenus, plus la part des revenus du travail baisse face à la part des revenus du capital. Et surtout, la plus grande part du capital détenu provient de l'héritage.

Si l'argument méritocratique est souvent mieux accepté concernant les salaires qu'au sujet de l'héritage, les conséquences en terme d'accroissement des inégalités sont en fait identiques. Le taux de rendement du capital connaît également un effet de taille : plus le patrimoine est important, plus le rendement moyen est important. Le magazine Forbes

⁸ cf Graphique I.2 p. 13

⁹ PIKETTY, T., Tableau 7.1 « *L'inégalité des revenus du travail dans le temps et l'espace* »: <http://piketty.pse.ens.fr/files/capital21c/pdf/T7.1.pdf>, et Tableau 7.2 « *L'inégalité de la propriété du capital dans le temps et l'espace* »: <http://piketty.pse.ens.fr/files/capital21c/pdf/T7.2.pdf>

compare l'accroissement sur 20 ans des fortunes de l'entrepreneur Bill Gates (de 4 à 50 milliards de \$) et de l'héritière Liliane Bettencourt (2 à 25 milliards de \$) : soit un rendement net - en retirant l'inflation - de 10-11 % par an. « *Une fois qu'une fortune est lancée, la dynamique patrimoniale suit sa logique propre, et un capital peut continuer de progresser à un rythme soutenu pendant des décennies, simplement du fait de sa taille* »¹⁰. A de telles échelles, le train de vie du détenteur ne prélève qu'une infime partie du rendement du capital, la plus grande partie étant réinvestie pour proliférer à nouveau...

Puisque c'est l'inégalité « rendement du capital > croissance » qui creuse les inégalités, nous constatons qu'on peut agir sur deux leviers : soit augmenter la croissance, soit baisser le rendement du capital. Et c'est bien le premier chemin que tente d'emprunter l'Europe occidentale depuis ces 30 dernières années, en dépit des dégâts environnementaux que la surproduction engendre. La deuxième solution aurait la préférence de T. Piketty et les solutions fiscales existent, pour autant que tous les pays agissent de concert et bannissent donc les paradis fiscaux. Ce qui n'est pas cette fois une mince affaire !

c) **Conclusion**

Le point essentiel de cette partie s'attelle donc à établir une corrélation entre la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté. Si le capitalisme, comme certains le prétendent, est compatible avec la Lutte contre la pauvreté, il n'en demeure pas moins l'outil de renforcement des inégalités de richesses. Le capitalisme financier accapare désormais 40 % des profits du Produit Intérieur Brut mondial qu'il concentre dans la main d'une oligarchie. L'ouvrage de Thomas Piketty est, de son propre aveu, également critiquable quant aux données sur lesquelles il s'appuie. Pour autant, les résultats dessinent une grande tendance que l'approximation des données ne saurait entacher. Le rapport d'Oxfam dénonçant les inégalités de richesse n'avait peut-être pour objectif qu'un effet d'annonce. Pourtant, cette sensation selon laquelle, même en temps de crise, une minorité de riches continue de s'enrichir alors que de plus-en-plus de personnes vivent dans l'extrême pauvreté, trouve écho avec les données récoltées par Thomas Piketti. Le chômage devient le rempart contre l'accessibilité au capital. Le fait que l'Afrique soit possédée par des pays étrangers à hauteur de 20% illustre encore cette logique de posséder quelque chose d'extérieur pour rémunérer le capital. Mais sommes-nous prêts aujourd'hui à accepter une faible croissance, à taxer fortement la rentabilité du capital et à répartir l'accès au travail et au patrimoine ?

¹⁰ PIKETTY, T., *Le Capital du XXIème siècle*, Le Seuil, Paris, 2013, p. 707.

1.1.2. Objectifs : Une économie au service de l'Homme

Au-delà de taxer le capital, de redéfinir le salariat et d'accepter une faible croissance, l'idée est d'envisager la bascule entre l'analyse de la crise économique actuelle (financière avec les banques, des états souverains dont la Grèce, du pouvoir d'achat avec l'augmentation des inégalités) et une adaptation aux besoins locaux. De manière pragmatique, Chossudovsky¹¹ décrit l'ingérence du Fond Monétaire Internationale et de la Banque Mondiale dans les comptes des pays pauvres. Ils participent ainsi au contrôle des économies nationales (baisse du coût de main d'œuvre, baisse du pouvoir d'achat, faillite, endettement, ouverture des frontières au libre-marché...), à un assujettissement de l'Homme à son mode de développement détruisant les écosystèmes et à une rétention du capital par une oligarchie mondiale sans endiguer la pauvreté. Dans un pays providence comme la France, la société civile dans son ensemble doit alors prendre conscience de la complexité d'une gestion macro-économique et des ajustements structurels afin de moins subir, donner du sens et reprendre du pouvoir sur sa vie. L'exemple grec actuel montre très bien comment la doctrine néo-libérale prône l'austérité des états (recul de l'âge des retraite, augmentation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée...), la privatisation du secteur public (vente des aéroport régionaux, des ports...), l'ouverture des frontières (fuite des cerveaux et capitaux, dépendance vis-à-vis du Fond Monétaire International, la banque centrale européenne...)

a) Causes de la crise économique actuelle

Je constate aussi une incompréhension, relayée par les médias, à l'égard du pessimisme des français. Le poids du droit du travail, la dénonciation des connivences entre politiciens/journalistes/hommes d'affaires ¹², le principe de précaution appliqué au système judiciaire, le déterminisme social, la bureaucratie conduisent, entre autres, à une inertie. Cette impasse oblige à réinventer des voies de dépassement de ces crises. Trois analyses de la crise actuelle permettent d'entrevoir trois portées aux actions de transformations sociales.

Tout d'abord, la crise des affaires fait suite à l'éclatement de deux bulles spéculatives : immobilière et financière. La titrisation, c'est-à-dire la vente en obligations sur les marchés

¹¹CHOSSUDOVSKY, M., *La mondialisation de la pauvreté*, Écosociété, Montréal, 1997

¹² HALIMI, S., « *Les nouveaux chiens de garde* », ?

financiers des contrats entre banques et particuliers, est un pari sur le fait que les classes populaires accéderont à la propriété et que les emprunteurs rembourseront leurs emprunts. Seulement, l'offre de l'immobilier n'a pas suivi la demande et la valeur des biens est devenue déconnectée de la réalité. « La folie »¹³ a alors été de croire diminuer les risques en les diluants dans des emprunts bancaires plus sûrs. Lorsque la banque Lehman Brother s'écroule, les banques perdent confiance et ne se prêtent plus d'argent. Les répercussions dans l'économie réelle est un sérieux risque de perte des liquidités (plus d'argent dans les distributeurs) et, suite à la recapitalisation des banques par l'État français par exemple, une frilosité du financement des emprunts privés.

Ensuite, la deuxième interprétation de la crise est celle du régime des croissances. Il s'agit d'une synthèse keynésio-marxiste avec des perspectives historiques, sociales et techniques. La crise tient alors à un déséquilibre entre les gains de productivité et l'amélioration des conditions de vie sociale vers un régime de croissance. La négociation d'un nouveau régime peut alors viser une croissance soutenable (Aglietta et Brand : « Un new deal pour l'Europe »). L'inégalité entre les revenus du capital et du travail est due à la rémunération prioritaire des actionnaires et au régime d'accumulation par la finance. Ce capitalisme financier enrichit les rentiers et les gains de productivité ne bénéficient plus à l'amélioration des conditions de vie sociale de la population. Nous avons précédemment vu les inégalités d'accès au patrimoine, sa concentration et la spirale des grosses fortunes. La réponse proposée par les régulationnistes revient à résoudre le sur-endettement par une croissance portée par une vague d'innovation technologique.

La troisième analyse va vers une crise systémique de la rareté et d'explication écologique. La bio-diversité est menacée, les cycles d'azote, de phosphore et du carbone sont perturbés. Selon Lipietz, il s'agit d'une crise de l'Ancien Régime où le cycle de l'Homme perturbe trop la biosphère et nous risquons de nouveau la famine. C'est le manque de pétrole qui provoque l'augmentation des prix des aliments, un conflit d'usage des terres. S'il s'agit d'une crise de société, c'est que la richesse produite assouvit amplement les besoins de chacun et permet de sécuriser les besoins primaires. La croissance n'a plus de sens et la tertiarisation provoque une baisse de la productivité. La prospérité serait à viser avant la croissance et nous conduirait vers une transition écologique, une prise en compte des limites sociales, économique et matérielles et une remise en cause de la place du travail.

¹³Cours de J. Milanese du 24/09/2014, « Économie et transition écologique » en Master 2 NES

b) La réponse locale pour l'amélioration des conditions de vie

Selon l'analyse de la crise privilégiée, les Coopératives Jeunesse de Services se positionneront comme une réponse à la crise financière (alternative à l'austérité), à la crise du régime de croissance (équilibrer productivité et amélioration des conditions de vie des coopérants) et à la crise de société (prise en compte des limites du salariat, des écosystèmes et de l'individualisme) afin de combattre le pessimisme français conduisant à l'inertie observée. Pourquoi les réponses que nous souhaitons apporter doivent-elles répondre à des besoins locaux, permettre de créer de l'activité économique et favoriser le vivre ensemble ?

Seulement, l'économie de marché repose sur la division du travail et le capitalisme sur les inégalités de richesse comme nous l'avons vu dans la partie 1.1.1. La moralité intervient au moment de constater le coût humain contre la mise en œuvre de l'économie de marché et du capitalisme. Nous nous demandons alors comment l'Économie Sociale et Solidaire répond à la crise économique actuelle comme alternative à ce modèle et à l'état providence dont nous verrons les limites dans la partie suivante. Les améliorations de la productivité du travail et l'accroissement de la dextérité, des compétences et des connaissances semblent les effets de la division du travail. Pourtant, Adam Smith reconnaît volontiers dans « La richesse des nations » que les dégâts sont désastreux pour l'Homme : abrutissement, asservissement à la machine, les relations sociales à l'usine sont très différentes de l'artisanat et l'intérêt personnel est la force de l'économie¹⁴. Mais selon lui, l'apport du gain stimule la raison et induit un état pacifié dans une économie sans morale. Le marché s'auto-régule et contrôle les passions à l'aide d'un état gendarme. L'égoïsme, à travers la recherche du profit, permet d'accroître la richesse mondiale. Que faisons-nous alors des motivations de solidarité, de fidélité...? Ceci passe au second plan et réjouit les fervents supporters de la rationalité. La violence provoquée par cet idéalisme économique est négligée derrière les termes de profit, perte, intérêts, offre et demande... le règne des chiffres écarte toute considération religieuse. On a perdu la réflexion politique, éthique au profit de la dimension de progrès par l'économie de marché. L'économie sociale s'intéresse alors au coût de mise en œuvre de la division du travail et réinterroge l'économie à travers la sociologie, l'anthropologie, l'économie politique... Elle peut rapidement être moralisatrice, de réparation lorsqu'elle vient pallier aux faiblesses du libéralisme. Enfin, elle serait paternaliste si elle s'institutionnalisait et prônait une vision descendante de ce que doit être l'économie et les échanges associés.

¹⁴ ZIV, I., « *Capitalisme, la richesse des nations* », Documentaire Arté, 2014

c) La réponse locale pour contrer la marchandisation

La lecture de K.Marx donne des explications sur le capitalisme qui ne nous apportera rien de nouveau sur le modèle politique des CJS. Les diverses interprétations de K. Marx risquent d'apparenter l'expérience des CJS à un socialisme scientifique. Mais son œuvre devient lumineuse de ce qu'elle nous apprend du capital pour nous orienter vers un socialisme utopique qui trouvera ses réponses dans l'expérience et son adaptabilité aux réalités de la société. Pourquoi le capitalisme ne s'est pas effondré avec la crise de 2008 ? Parce que les états ont été obligés de renflouer les caisses du marché partout dans le monde. Les forces collectivistes ont sauvé le capitalisme mais pour combien de temps ? L'idée d'un marché autorégulé ne pouvait exister de façon suivie « *sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert* »¹⁵ (K. Polanyi, 1944) C'est le résultat d'une société dirigée par le marché, qui associe l'économie à des relations contractuelles et les relations contractuelle à la liberté. Avant les temps modernes et l'arrivée de l'économie de marché, la plupart des transactions économiques étaient régies par les règles d'une structure sociale, que ce soit l'église, le conseil municipal ou que ce soit dans les sociétés tribales, les normes élaborées par les liens de parenté et la coutume. Polanyi voulait dire que dans l'histoire, l'économie était intégrée à la vie sociale, les normes sociales prévalaient sur l'activité économique. Le sentiment de redevabilité existe depuis longtemps. Mais la dette est le moyen jamais créé pour perpétuer de violents actes d'extorsion. En plus, elle induit que la victime est moralement condamnable. Pour lui, « *la révolution industrielle a amené à considérer le travail, la terre et l'argent comme des marchandises* »¹⁶. Si le travail organise la société et devient une marchandise, la société risque de s'effondrer sur elle-même. La monnaie est juste un signe de pouvoir d'achat. Enfin, la nature n'est pas un produit de l'homme. La société est remise au centre et c'était novateur parce que jusque là, pour les acteurs de l'économie, l'individu était la clef. La société n'était pas prise en compte dans son ensemble. Le concept de l'économie coupé de sa base sociale, comme Polanyi l'a établi, c'est l'idée que le capitalisme a déconnecté la vie économique de la vie sociale, qu'il a transformé la société pour servir l'économie. Ces relations économiques se sont mises à gouverner nos relations sociales. Lorsque l'économie commande nos actions, la façon dont nous travaillons, nous consommons, nous pensons, nous finissons par vivre dans un système intenable car il dévore nos relations sociales et notre environnement naturel.

¹⁵ POLANYI, K., *La grande transformation*, Gallimard, Paris, 1983

¹⁶ POLANYI, K., *La subsistance de l'homme, la place de l'économie dans l'histoire*, Flammarion, Paris, 2011

1.1.3. Moyens : Se ré approprier le pouvoir d'agir par la coopération

L'idée est d'envisager la coopération comme moyen de résistance à l'économie de marché. Il s'agit d'explorer les nouveaux enjeux économiques et sociaux, la répartition des tâches et les modes d'organisation. Nous verrons d'abord les causes de la crise de l'État-Providence qui n'arrive plus à protéger les exclus, puis les raisons pour lesquelles l'action sociale n'a pas vocation à la transformation sociale. Puis, à travers le socialisme utopique et les phalanstères, nous déconstruirons le modèle de société contemporain.

a) Définition et origines de l'action sociale

L'action sociale : ensemble des moyens dont se dotent une société afin de préserver sa cohésion. Ceci comprend l'ensemble des dispositifs législatifs et réglementaires ainsi que la multitude d'organisations et d'activités visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Aux prémisses de l'action sociale, Durkheim avait posé la question des corps intermédiaires pour rapprocher l'état du peuple. En France, l'État-Providence mène des politiques sociales qui organise le travail social au contact de la population sur le territoire. L'action sociale s'est développée à partir du don/contre-don (lignage, Système d'Echange Local, tontines...), de la charité (aider son prochain est présent dans chaque religion), de l'ordre public (contrôle social des « classes dangereuses »), de la solidarité (les « droits de l'Homme » pour une justice sociale), de l'hygiénisme (accès universel aux soins, salubrité des villes pour limiter épidémie, mortalité). Le droit français formalise des obligations encadrant l'action sociale d'État, faisant fi de l'action sociale informelle. Un éloignement de l'environnement initial s'opère. Nous pouvons nous inspirer d'une critique de Paolo Freire au Brésil : *« Cette dichotomie rend passif, ne tient pas compte de la personne éduquée comme sujet, ne développe pas la conscience critique ; pire, elle entretient la situation d'oppression en l'aggravant, car elle justifie l'ordre établi et l'adaptation de l'opprimé »*¹⁷. A travers l'organisation descendante de l'action sociale et la centralisation des politiques sociales, l'action sociale s'adresse à un homme abstrait qui, objectivement, n'existe pas, puisque n'existent que des hommes concrets. La réalité qui est ainsi transmise est une réalité figée, compartimentée, prévisible, coupée de la réalité existentielle qui pourrait lui donner sens.

¹⁷ www.recit.net/IMG/rtf/050107pedagogie_des_opprimes.rtf,

Sur le terrain, les travailleurs sociaux font face aux réalités concrètes et au modèle d'action sociale en vigueur. Ils doivent faire face à des besoins grandissants d'un nombre de personnes de plus-en-plus important dans un contexte de rationalisation, d'expertise et d'austérité. L'évaluation, le contrôle, la diminution des moyens financiers se confrontent à des situations de résistance, de contradictions légales et de solidarités informelles en régression. Les orientations politiques témoignent une volonté de voir l'action sociale pratiquée par le groupe dominant dans une situation d'oppression. Les attitudes qui sous-tendent l'action sociale en France correspondent alors à une "conception bancaire" ; Il s'agit d'un acte de dépôt d'une matière inerte et prédéfinie dans un contenant vide prêt à recevoir et à mémoriser. La situation éducateur/éduqué est une situation inégale et à sens unique où il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ; ceux qui parlent et ceux qui écoutent. Paulo Freire conclut : « *Il n'y a alors, ni créativité, ni transformation, ni savoir* ».

b) L'apport de B. Friot par sa critique du capitalisme

Comment alors aborder la question de la transformation sociale sans questionner la détention contemporaine des moyens de production ? La tradition marxiste parle de prolétariat, c'est-à-dire étymologiquement « *celui qui n'a rien* » d'autre que « *sa force de travail* ». Le capitalisme essaie depuis toujours de n'avoir à faire qu'à des prolétaires, et sans arrêt, il en produit juste ce qu'il faut pour ses besoins de valorisation. C'est pourquoi, selon B. Friot, ce qui fait la puissance de la classe capitaliste, c'est qu'elle domine la production de ce qui est reconnu comme « *la valeur économique* », et qu'elle impose par là sa vision du « *faire société* ». Le financement de l'état social (services et prestations de sécurité sociale, fonction publique) est rendu possible par la solidarité tirée d'un rapport de force avec le patronat. B. Friot n'y croit pas tant que le capitalisme facilitera le transfert du capital au profit et non aux salaires. Cette lecture de la solidarité pose l'hypothèse que les chômeurs, les retraités, les parents, les soignants ne produisent pas ; tout du moins pas de valeur économique apporté au Produit Intérieur Brut. Cependant, ils produisent de la valeur d'usage d'utilité publique. L'appropriation des moyens de production et de la notion de productivité par une élite fortunée permet d'expliquer la reproduction d'inégalités structurelles. Il reprend différents exemples: « *salaires à vie contre emploi et marché du travail, propriété d'usage contre propriété lucrative, cotisation-salaire contre le couple impôt-prévoyance, financement de l'investissement sans crédit contre le chantage des prêteurs...* »¹⁸

¹⁸ <http://www.reseau-salariat.info/54f9abad010ebed33f99e8f4708d1c62?lang=fr>

Ensuite, le travail de Bernard Friot prolonge la critique d'un système basé sur la croissance et la rémunération du capital. Les notions de valeur économique et de revenu contre un travail productif bénéficient à une minorité. Le désir de justice sociale est souvent mis à mal et la remise en cause du capitalisme n'est que rarement relayée. Ainsi, nous avons vu comment le débat se concentre autour de deux facteurs d'augmentation des inégalités : le décrochage des hautes rémunérations et le processus d'accumulation/de concentration du capital. La première piste de solution va vers une régulation du capitalisme (taxation, construction d'un état social) avec tous les enjeux politiques que cela comporte. En effet, ces richissimes individus ont bâti et fait fructifier leur fortune grâce aux activités et aux intérêts perçus dans quelques secteurs économiques importants, notamment la finance, l'industrie pharmaceutique et les soins de santé. La redistribution de l'argent et du pouvoir semble essentielle. La deuxième piste, qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, est alors l'éducation et l'exercice d'une démocratie réelle. Il s'agit de différencier la cotisation de l'impôt mais aussi de remettre en cause la notion de valeur économique capitaliste. Lors de périodes de fortes croissances, l'instruction est bien souvent le moyen d'accéder aux revenus du travail, à une classe moyenne, puis parfois aux revenus du capital. C'est cette mobilité sociale qui a permis de lutter contre la pauvreté.

c) La réponse des coopératives

Au milieu du XIX^{ème} siècle, les ouvriers se regroupent dans des associations ouvrières de production pour lutter contre le capital qui occupe une place de plus en plus importante dans l'entreprise. Ces associations représentent des entreprises de travail, de solidarité, de mutuelle de santé inspirées par les travaux de deux penseurs importants dans le domaine de l'économie sociale : Charles Fourier en France et Robert Owen en Grande Bretagne. Les différentes expérimentations qui vont avoir lieu à cette époque ne vont pas toutes être un succès. Il s'agissait d'expérimenter des lieux de vie associant le travail, l'habitat, la culture, la consommation et l'assurance contre les risques. C'est à partir de ces expériences, que les coopératives ouvrières de production vont se développer au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, suivront les coopératives de consommation. Tout d'abord, Owen, personnage marquant au moment de l'industrialisation en Angleterre, part du principe que la plus grande partie des travailleurs vit une véritable exploitation. Il prône la coopérative sous le nom d'« Union » supprimant la concurrence. Il met en pratique cette idée coopérative à travers la grande filature qu'il détient en questionnant le temps du travail, de l'éducation. Puis, Fourier y répond déjà en partie avec l'idée des phalanstères (unité autonome de consommation et de

production artisanale et agricole). En supprimant tout intermédiaire s'octroyant une rente, on évite la pénurie, la hausse des prix, l'exploitation abusive de la forêt... En 1844 est rédigé la *First Law*, qui grave les principes de la coopération des pionniers de Rochdale au Royaume Uni, principes qui seront repris pour l'ensemble du mouvement coopératif forgeant même son identité. C'est une coopération basée sur le multi-sociétariat regroupant des travailleurs et des consommateurs.

Il s'agissait dans un premier temps d'acheter en commun pour payer moins cher, ensuite les ouvriers ont acheté un magasin. Les membres de Rochdale se sont engagés à pratiquer la solidarité de façon bien plus importante que leurs prédécesseurs. C'est une nouvelle conception de la coopération qui apparaît. Ce sont les conditions de vie difficiles, telles la misère et la pauvreté vécues par certains groupes de personnes, qui ont favorisé l'émergence du mouvement coopératif. Un autre exemple significatif est une coopérative de production : le familistère Godin à Guise. Le familistère est une association coopérative du capital et du travail fonctionnant sur une logique participative. Cette entreprise fut à la fin du XIX^{ème} siècle la première mondiale pour la production d'appareils de chauffage domestique fondant sa réussite sur une innovation technique permanente. L'excédent dégagé par le travail permet de créer un habitat collectif extrêmement moderne ainsi que des services très étendus : la mutualité pour coopérer, la coopérative de consommation pour constituer une épargne, la coopérative de production, agricole et industrielle, la coopérative d'habitat

Le complexe coopératif conçu par Godin a posé les bases de l'économie sociale moderne. En effet, le principe d'une rémunération limitée et contrôlée du capital et la participation des travailleurs ont contribué à subordonner le capital au travail. Godin voulait une organisation du travail favorisant l'émancipation intellectuelle, sociale et le bien être individuel et collectif. En parallèle, Godin développe une coopérative de consommation visant la qualité des produits. L'effort en terme d'éducation est central dans la démarche de Godin dans le sens où elle apportera aux travailleurs des capacités d'innovation et d'engagement qui se traduiront dans les résultats de leur travail à l'usine. A cette époque, personne ne parle de la question démocratique mais de celle sociale pour protéger des ravages de la société industrielle. La motivation de Godin est donc d'améliorer les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière de l'époque ; visant ainsi l'avènement d'une société plus juste et harmonieuse. Pour ce faire, Godin expérimente une forme de communauté vivant sur un système d'inter-coopération qui fournit des conditions matérielles très confortables pour l'époque. Les ouvriers deviennent partie prenante de l'entreprise et se voient confier des responsabilités. Par le jeu de la participation aux bénéfices, les ouvriers sont peu-à-peu élevés au rang d'actionnaire, puis en fonction des résultats au rang de propriétaire majoritaire.

1.2 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POSE LA QUESTION DU COLLECTIF FACE A L'INDIVIDUALISME

L'idée est de contextualiser le mouvement des entrepreneurs sociaux au sein de l'économie sociale et solidaire. Le regard critique sur ce mouvement permettra de questionner le processus démocratique et la prise de décision. Quelles différences l'ESS fait-elle entre individu et personne ? L'entrepreneuriat social peut-il prôner la coopération comme valeur centrale en réponse aux enjeux économiques, humains et environnementaux ? Si les décisions n'appartiennent plus seulement aux détenteurs de capitaux et que l'objectif n'est plus la rentabilité du capital, qu'est-ce qui fait désormais société ? K. Polanyi voyait une contradiction entre le capitalisme et la démocratie. Nous ne cherchons pas une solution miracle à tous nos maux mais une cohérence nous permettant de cheminer vers un mieux-être individuel et collectif.

1.2.1. Différents courants ESS face aux enjeux de démocratisation de l'économie

Dans un relativisme ambiant, baigné d'individualisme et de contestation de la morale, chacun est désormais le mieux placé pour savoir ce qui est bon pour lui. Des enjeux d'auto-gestion, d'auto-formation et d'auto-régulation apparaissent. La responsabilité individuelle est alors prônée et initie l'empowerment de culture protestante (self-help). Les associations ouvrières de consommation sont un bon exemple pour penser la coopération : 1 homme = 1 voix, la vente est comptant (pas de crédit et d'intérêt associés), prix de vente supérieure au prix de revient et les excédents sont redistribués au prorata des achats effectués (ristourne au consommateur et profit limité du capital), neutralité politique et religieuse. Mais l'intérêt économique n'est peut-être plus uniquement la baisse des prix, limiter les intermédiaires et lutter contre la disette.

a) L'économie sociale

Les périodes de crise ont été propices au développement d'organisations de l'ESS. La création de l'économie sociale apparaît comme une conséquence de la révolution industrielle et de la crise qu'elle a fait traverser aux travailleurs qui ont dû passer à un système de production industrielle en abandonnant le système artisanal. Le capitalisme industriel va provoquer une prolétarianisation et une paupérisation de la société. C'est ainsi que vont

apparaître les sociétés de secours mutuels pour lutter contre les mauvaises conditions de travail. Les principes fondateurs de l'ESS vont être progressivement reconnus au XX^{ème} siècle. Le projet commun est tourné vers le secours mutuel, la solidarité. Il s'agit de se prémunir des risques du capitalisme industriel et l'économie sociale s'apparente à *l'infirmerie* du système dominant. Il faut attendre les années 1970 pour que l'Économie Sociale et Solidaire rencontre une véritable reconnaissance et soit considérée comme un secteur économique à part entière.

b) L'économie solidaire

Bien que les solidarités soit également au cœur des activités d'économie sociale, ce que l'on a nommé à partir des années 1970, économie solidaire, désigne de nouvelles formes d'action qui ont émergé à partir des mouvements sociaux de la fin des années 1960. En effet, sous l'impulsion des nouvelles exigences en matière de qualité de vie, de la mise en cause des capacités de l'État à remédier aux insuffisances du marché, ou encore de la volonté de trouver des formes nouvelles d'implication, les initiatives d'économie solidaire vont se multiplier. Durant la décennie suivante, viendront s'ajouter à ces facteurs, la hausse du chômage et l'exclusion, nouveau visage de la pauvreté. Qu'il s'agisse de structures d'insertion par l'activité économique ou de commerce équitable, ces initiatives revendiquent un fort ancrage territorial leur permettant ainsi de répondre au mieux aux nouveaux besoins des populations.

c) L'entrepreneuriat social

Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale, ou environnementale et à lucrativité limitée. Il s'agit de créer une activité économique viable en répondant à des besoins sociaux identifiés tels que le vieillissement de la population, la lutte contre l'exclusion, l'accès au logement ou à la santé etc. Ces entreprises se rapprochent de l'ESS car leur démarche consiste à placer l'intérêt collectif au centre de leur modèle économique. L'objectif est de mettre l'efficacité économique au service de cet intérêt général. Ces entreprises cherchent à concilier initiative privée, solidarité et logique de partage et de redistribution du pouvoir et du capital. La rentabilité devient un moyen au service du projet social de l'entreprise. Sous des statuts d'entreprises capitalistes, elles se distinguent notamment des entreprises d'ESS par le fait que leurs réserves ne soient pas impartageables. Nous percevons bien l'ouverture d'une économie de marché à l'intérêt général par un effet d'aubaine. Ils ne s'accrochent pas à un cadre théorique et ne questionnent ni l'idéologie du marché, ni la démocratisation de l'économie mais parfois la gouvernance en leur sein.

d) Les principes du coopératisme

En s'appuyant sur la pensée d'Hannah Arendt, nous pouvons cerner rapidement l'ambiguïté d'adosser au travail la notion de coopération. Le travail a, selon Arendt, fonction d'assurer la conservation de la vie par la production de biens et services subvenant aux besoins vitaux. Une deuxième activité de l'Homme est dans son « œuvre », permettant de construire un monde durable et commun. Enfin, la notion d'action octroie à l'Homme le moyen d'affirmer sa singularité et d'actualiser sa liberté. Revenons alors sur les principes dont s'est doté l'ESS :

1- La coopérative est au service de l'ensemble de ses membres. L'objectif primordial d'une coopérative est le service à ses membres aux meilleures conditions. Cependant, l'entreprise doit aussi connaître le succès économique pour être en mesure de maintenir ses activités et de remplir sa mission.

2- La coopérative appartient à tous ses membres. Peu importe le nombre de parts sociales détenues ou les montants investis par chaque personne, la coopérative appartient à parts égales à tous les membres. (Vous détenez tous des parts, donc vous êtes tous responsables de la réussite de votre projet, en tant que propriétaires)

3- La coopérative est administrée de façon démocratique. Chaque membre a un droit égal de parole, de participation et de vote. C'est la règle démocratique « une personne = une voix ». (Chaque décision importante sera prise en groupe et devra faire consensus).

4- Le partage des résultats se fait entre les membres. Une coopérative vise avant tout à fournir à ses membres des biens et des services aux meilleures conditions que permet la situation. Cependant, si des excédents sont réalisés, une partie de ceux-ci devra être affectée à une réserve qui assurera sa survie ou son expansion alors que le reste pourra être réparti équitablement sous forme de ristournes en proportion de l'implication de chacun.

5- La coopérative veille à l'éducation de ses membres à la coopération. Le développement des compétences et des valeurs coopératives de chacun des membres sont des objectifs à l'intérieur d'une coopérative. (Vous ferez ici l'expérience de l'importance de la force du groupe, du respect mutuel et de la mise en commun de vos ressources.)

6- La coopérative favorise l'entraide et la coopération entre les coopératives. Les coopératives font de l'inter-coopération un point d'honneur. L'inter-coopération se définit comme une relation de collaboration entre deux ou plusieurs entreprises coopératives.

On voit se développer la question démocratique et auto-organisationnelle derrière la notion de propriété. Gide¹⁹ distingue déjà deux formes auto-organisationnelles : « *soit directement et spontanément par l'initiative d'un groupe d'ouvriers qui essaie de se passer de patrons en créant une entreprise par leurs propres moyens (association coopérative de production), soit indirectement par l'initiative du patron lui-même qui commence par associer les ouvriers son entreprise et ensuite, par son abdication volontaire, leur en transfère, en tout ou en partie, la propriété (copartnership)* ». Au XX^{ème} siècle, les coopératives vont prendre de l'ampleur et se développer dans plusieurs secteurs d'activités. C'est le cas des coopérations d'épargne et de crédit qui vont permettre de rendre le crédit plus accessible. Les coopératives agricoles vont accompagner la modernisation de l'agriculture pour faciliter les installations et l'échange de bonnes pratiques. Elles constituent aujourd'hui la forme coopérative la plus répandue. La rupture philosophique est de ne plus séparer les intérêts personnels dans la Lutte des classes mais de les réunir à travers l'intérêt général des consommateurs. La critique faite est de revendiquer des prix bas, d'être déflationniste et précurseur du consumérisme.

Quatre tendances traversent le mouvement coopératif :

- la tendance libérale qui concilie capital et travail et met fin à la lutte des classes
- la tendance catholique où la coopérative est un moyen de moralisation
- la tendance socialiste transformant la société à l'aide du syndicat, du parti et de la coopérative
- la tendance de l'école nouvelle de Gide qui est solidaire, apolitique et vers la question sociale

¹⁹ GIDE, C., *Économie sociale : les institutions du progrès social au début du XX^{ème} siècle*, Larose et Tenin, Paris, 1905

1.2.2. Critique de l'utilité sociale vers une nouvelle définition du bien commun

A travers l'utilité sociale et l'inventivité du marché qui gagne des sphères insoupçonnées, il est parfois difficile de penser le « commun ». Nous verrons que l'idéologie du marché détourne le bien commun, que les enjeux de mixité sociale montrent la difficulté de caractériser cette notion. De plus, la définition de l'intérêt général reste flou dans ce contexte. Entreprendre en tenant compte des autres, ne pas se brimer et ne pas subir, s'extraire de toute forme d'aliénation, tel est le nouvel enjeu de l'entrepreneuriat.

a) L'ambiguïté de l'intérêt général

L'associationnisme du XIX^{ème} siècle a pour but la transformation sociale. Ses membres ont vécu l'expropriation comme une indignation et se regroupent collectivement. La question des communs est prégnante, relayé ensuite par la propriété publique. Il s'agissait du premier débat de la première internationale en 1864 (libertaire et anarchiste). Buchez ajoute au début du XIX^{ème} siècle que la servitude du salarié est due à l'absence de propriété (comme Proudhon). C'est la propriété qui protège de l'aliénation (dépossession de soi). C'est pourquoi la propriété collective et le capital social sont inaliénables et indissolubles dans la coopérative ; assurant une sécurité et donc la liberté individuelle. Leroux théorise l'associationnisme comme un équilibre entre droit individuel et intérêt collectif. Pour lui l'association relie les individus sans les nier et concilie ainsi l'individu et les processus collectifs. Aujourd'hui, l'ESS cherche un nouveau souffle dans cette définition du bien commun. En effet, selon J. Prades²⁰, les entreprises sociales et initiatives solidaires doivent présenter deux caractéristiques : lutter contre l'exclusion sociale en répondant à un problème social et avoir un destin commun. La contradiction se situe alors entre la prescription de l'État (organe de régulation) et l'autonomie soumise au marché. Les associations reconnues d'intérêt général et/ou d'utilité publique le sont selon certains critères ; notamment une gestion désintéressée, la non lucrativité... L'utilité sociale est également un concept fiscal pour échapper à l'impôt. Enfin, la Loi « Hamon » sur l'ESS de 2014 voit son article 2 porté sur l'utilité sociale et visant à maintenir ou à renforcer la cohésion territoriale. Toutes les entreprises se réclamant du développement durable peuvent revendiquer cette cohésion ; brouillant ainsi les pistes pour inclure les banques mutualistes, les entrepreneurs sociaux...

²⁰Prades, J., *Cours du 23 février 2015*, Master 2 NES, Université Toulouse Jean Jaurès, 2014/2015

Nous cherchons ainsi à montrer que le modèle coopératif a, depuis longtemps, apporté des réponses sociales dans un contexte d'industrialisation, de consommation effrénée et aujourd'hui de prévalence des valeurs de l'économie de marché. R. Pettrella²¹ pose clairement la question : « *Pourquoi est-il devenu si difficile de parler d'intérêt général et de bien commun, et d'agir en conséquence ? Où est l'intérêt général dans les politiques actuelles, dont les principaux mots d'ordre sont la libéralisation totale des marchés, la déréglementation et la privatisation de la plupart des activités et des services ? Et cela dans le but exclusif d'assurer la plus grande compétitivité possible entre les entreprises (voire les nations), pour gagner des quotes-parts de marché toujours plus grandes au détriment des autres entreprises (et des autres nations).* » Suivant le même constat, Ignacio Ramonet, dans les colonnes du Monde Diplomatique (1995), parle de dictature du marché érigée en pensée unique. Notre grande difficulté n'est plus de s'organiser en coopérative mais de sortir de la doctrine néo-libérale qui voit en l'introduction de marchés dans toutes les sphères de notre vie, la compétitivité et l'ouverture des frontières aux capitaux la solution à tous nos maux. Pourquoi avons-nous l'impression de vivre dans des sociétés qui ne sont plus composées par des individus et des groupes qui veulent vivre ensemble, mais où chacun est obligé de ne penser qu'à lui-même, à sa propre survie ? B. Maris avançait l'idée que, afin que la main invisible soit opérante sur les marchés et que la cupidité des hommes laisse place au pacifisme, le marché nécessite un individualisme pur, l'accès à une information parfaite et qu'il n'y ait pas d'incertitude. Pure utopie dirons-nous !

Le bien commun est quelque chose de difficile à définir. Les œuvres de bienfaisance par exemple sont facilement classables comme d'intérêt général. Pourtant, elles ont interdiction de verser dans le champ politique. Par exemple, le Canada refuse à Greenpeace cette qualification et les avantages fiscaux associés car, parfois l'organisation contribue « *à pousser des gens dans la pauvreté en réclamant la fermeture d'industries polluantes* »²². Jamais les « think tank » néo-libéraux comme la société du Mont Pellerin ne se voient refuser le statut d'organisation de bienfaisance. Pourtant, son lien avec les partis conservateurs en promouvant l'ouverture des marchés, la privatisation des entreprises d'état et sa participation dans la réduction des inégalités économiques déroge à la règle. Ceci témoigne d'un premier degré de pénétration de l'idéologie chez les intellectuels et dans les pouvoirs de décision.

²¹ PETTRELA, R., *Le bien commun, éloge de la solidarité*, Labor, Bruxelles, 1996

²² Film « Néolibéralisme », Brouillette, 2008

b) Sortir du mythe de la croissance pour re-penser le bien commun

Au cours des « 30 glorieuses » qui nous précèdent, nous avons baigné dans l'illusion que tout le monde pouvait croître sans faire de victime ; sans le faire sur le dos d'autres sociétés ou de la planète. Pourtant, la conclusion de T. Piketty est sans appel : « *il n'existe aucun exemple, dans l'histoire, d'un pays (...) dont la croissance de la production par habitant soit durablement supérieure à 1,5%.* »²³ « *Les seuls exemples historiques de croissance sensiblement plus rapide – par exemple 3% ou 4% par an, ou parfois d'avantage – concernent des pays en voie de rattrapage accéléré par rapport à d'autres pays, processus qui (...) ne peut donc être que transitoire et limité dans le temps* »²⁴. C'est ce qu'a connu l'Europe d'après guerre qui "rattrapait" l'avance prise par les États Unis, et ce que connaît actuellement la Chine. T. Piketty insiste toutefois sur le fait qu'un rythme de croissance de la production par habitant de 1% par an est en réalité extrêmement rapide puisque cela correspond, sur 30 ans (une génération), à une croissance cumulée de plus de 35%. Cette période faste des 30 glorieuses doit donc être comprise comme exceptionnelle. La réduction des inégalités qui s'opère pendant les 30 glorieuses est donc surtout le fruit de politiques publiques (baisse du rendement du capital, hausse des salaires, développement des connaissances et des technologies...).

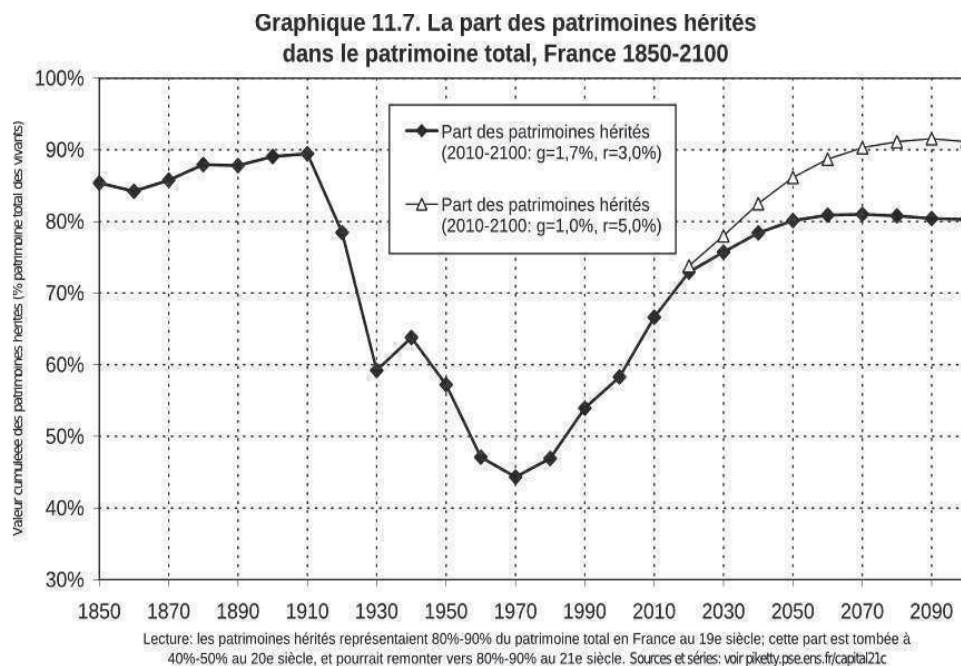
De plus, l'héritage renforce la concentration des patrimoines. Les chocs des années 1914-1945 ont provoqué une chute des capitaux mais également une chute du flux successoral, rendant assez faible pendant deux décennies le poids des héritages par rapport au revenu national annuel²⁵. La génération du baby-boom a ainsi grandi avec l'illusion de la quasi disparition de l'importance de l'héritage et avec l'avènement de la méritocratie où le capital ne provient que de son propre effort (travail et épargne). Mais dès que les capitaux privés furent reconstitués, on observe à partir des années 70 une nette progression du flux successoral. Autrement dit, le patrimoine se transmet à nouveau et de nouvelles générations d'héritiers apparaissent. A une époque où il devient difficile et parfois impossible de devenir propriétaire de son logement grâce aux seuls revenus de son travail, l'importance de l'héritage vient renforcer les inégalités d'accès à la propriété. On voit ici comment l'inégalité « rendement du

²³ PIKETTY, T., *Le Capital du XXI^{ème} siècle*, Le Seuil, Paris, 2013, p. 166.

²⁴ PIKETTY, T., *Le Capital du XXI^{ème} siècle*, Le Seuil, Paris, 2013, p. 165.

²⁵ PIKETTY, T., Graphique 11.1 *Le flux successoral annuel en France, 1820-2010*: <http://piketty.pse.ens.fr/files/capital21c/pdf/G11.1.pdf>

capital > croissance » tend toujours à transformer l'entrepreneur en rentier, au moins pour ses descendants. Et plus l'écart entre le rendement du capital et la croissance sera grand, plus le flux successoral sera important. Concernant l'héritage, T. Piketty interroge le rôle des systèmes publics de retraite : en leur absence, les personnes cherchent à accumuler du capital durant leur période d'activité en vue de financer leur retraite. Si un système de retraite par répartition est mis en place, la transmission aux descendants devient le principal motif d'accumulation patrimoniale (héritage, donation du vivant).



c) Le processus démocratique, condition *siné qua non* du bien commun

Après avoir vu l'ambiguïté de l'intérêt général et le contexte historique d'une définition caduque du bien commun basée sur le mythe de la croissance, nous chercherons dans le dialogue social ce qui contribue à améliorer les conditions de vie économique et sociale et à favoriser une certaine cohésion sociale. Prenons l'exemple de la mixité sociale pour définir le bien commun. Un quartier peut présenter des contrastes entre différentes couches sociales mais aussi une grande variété de ressources, de commerces et de résidents (tout âge, niveau économique, origine...). Lorsque de la diversité naît un équilibre harmonieux, selon Annick Tander et Jean-Claude Toubon²⁶, cette diversité est synonyme de richesse humaine et de

²⁶ TANDER, A., TOUBON, J-C., *Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnifications des opérations de réhabilitation*, Sociétés contemporaines, 1999
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1999_num_33_1_1751

développement global (l'égalité d'accès, l'absence de discrimination, l'intensité des relations sociales, l'échange généralisé entre les couches sociales diverses). Cependant, différentes fonctions de présence (résidentielle, institutionnelle, commerciale, économique et communautaire) et dynamiques (ambiance et climat en fonction du moment de la journée) fragilise l'équilibre et entraîne parfois un sentiment d'insécurité, des sources de développement et d'effervescence (richesse, dynamisme, accueil, mouvement) mais aussi des frictions (confrontation, dualité, exclusion, choc de valeurs et de cultures). On comprend mieux pourquoi le dialogue, le lien social entre les différents acteurs tout en prenant en compte les besoins individuels semblent importants. Ainsi, la voie empruntée peut être de créer des liens de confiance et d'accompagnement auprès des travailleurs, des commerçants, des citoyens, des résidents, des itinérants et personnes marginalisées fréquentant le quartier. Ces actions peuvent être liées à des objectifs de prévention, d'animation ou d'information dans des lieux ciblés ou réglementés. Mais certains préféreront homogénéiser le quartier, faire du contrôle social ou encore renforcer les forces de l'ordre. Qu'est-ce que le bien commun : la cohabitation harmonieuse, lutter contre l'exclusion, favoriser le plus grand nombre ?

Chacun fera son choix mais seul le processus démocratique rendra légitime le choix de vision commune. Aujourd'hui démocratiser toutes les sphères de la vie semble essentiel à l'acceptation d'un projet commun sans exclure, diviser et exacerber les rapports de force. Pettrella²⁷ ajoute qu' « *il ne faut pas chercher à être le gagnant, à s'en sortir tout seul, selon un itinéraire de réussite individuelle, au niveau de son groupe social, du cercle de sa « communauté », à l'échelle d'un pays, voire d'un continent comme l'Europe. Pour le relever, il faut un projet collectif, dépassant la stratégie de la survie, à l'échelle de la première génération planétaire que nous sommes, pour les huit milliards de personnes que nous serons en l'an 2020* ». Il s'agit d'un état d'esprit qui doit permettre de faire émerger le bien commun. Nous percevons bien l'importance des conditions d'émergence du bien commun. Nous devons ensuite faire confiance en l'Homme, en tant que citoyen du Monde, au-delà d'enjeux culturels et de besoins de reconnaissance. J. Testard²⁸ baptise d' « humanitude » cette étonnante capacité à comprendre les enjeux, à réfléchir, à délibérer et à prendre des décisions au nom de l'intérêt commun de l'humanité.

²⁷ PETTRELA, R., *Le bien commun, éloge de la solidarité*, Labor, Bruxelles, 1996

²⁸ TESTARD, J., *Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*, Seuil, Paris, 2015

1.2.3. Le poids du capital social sur la réussite et l'envie d'entreprendre

Au-delà du besoin de démocratie pour faire projet commun, faire société, des activités économiques sous-tendent des relations sociales totalement liées aux échanges. Or, entre individualisme et collectif, il y a l'entreprise partagée. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi ont alors émergé afin d'introduire de la mutualisation, de la solidarité, tout en favorisant la création d'activité individuelle. Dans les années 90, les CAE apparaissent, accueillent et accompagnent des entrepreneurs salariés. Elles mettent l'accent sur la formation et l'autonomie de la personne en aidant le créateur à réaliser son activité. Elles prennent en charge l'hébergement juridique, gestionnaire et comptable. 141 CAE comprennent plus de 5 000 salariés aujourd'hui. Il s'agit de permettre à des individus de créer leur emploi par l'entrepreneuriat et la mutualisation par le collectif. Comment font-elles face à la diversité des parcours et des avis afin de lutter contre la pauvreté et pour l'intégration du plus grand nombre d'entre nous dans la société?

a) Notion de capital social

Le capital social est une notion utilisée en France par Pierre Bourdieu dans les années 80. Il définit le capital social²⁹ comme étant « *l'ensemble des ressources réelles ou potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissances et de reconnaissances mutuelles – soit, en d'autres termes, l'appartenance à un groupe* ». C'est avec la parution en 1995 d'un article de Robert D. Putman intitulé « *Bowling Alone* » (« *Aller seul au bowling* ») que le capital social sera reconnu comme une ressource collective. Celui-ci définit le capital social comme un ensemble de réseaux et de normes de réciprocité qui y sont associés. On peut le définir, en référence à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique en 2001, de la manière qui suit : « *réseaux, ainsi que normes, valeurs et convictions communes, qui facilitent la coopération au sein de groupes ou entre ceux-ci* ». Le capital social facilite donc, pour R. Putman, l'action collective, tant par la constitution de réseaux que par le partage de normes communes. La cohésion sociale et le capital social sont des notions très proches, le capital social est un facteur de cohésion sociale. Il se base sur l'analyse des relations sociales. Le

²⁹ BOURDIEU, P., *La distinction, Critique sociale du jugement*, les éditions de minuit, Paris, 1979

capital social est l'idée que les relations sociales deviennent des ressources valorisables. Mais il ne faut pas oublier que les différentes formes de capital sont interdépendantes, un capital économique élevé facilite la formation d'un capital social et inversement. Le capital social peut être un réseau de relations multiples et variées permettant à l'individu de renforcer son insertion sociale et être prêt à surmonter les difficultés et les obstacles. Tout comme le capital humain, il est incorporé dans les individus qui ont leurs propres relations sociales. Le capital social serait plus productif.

La recherche en entrepreneuriat a montré que les réseaux et le capital social qu'il procure favorise la création d'entreprise. Il permet les opportunités d'affaires, l'exposition à plusieurs sources d'information en facilitant l'accès à différentes ressources utiles (conseils, expertise, finance...). Il améliore aussi la proportion à prendre des risques. Il existe également un lien positif entre l'importance du capital social de l'entrepreneur et sa capacité à obtenir des ressources financières. Le capital social est une condition favorable au succès du processus entrepreneurial. Il agit favorablement sur les chances de survie des entreprises créées, sur le taux de croissance et les performances financières. Mais il n'est pas suffisant et reste complémentaire d'autres formes de capital et notamment du capital humain (éducation, expérience, compétences). Devenir entrepreneur nécessite de mobiliser du capital social composé, entre autre, de capitaux pour l'investissement et le fonctionnement, de connaissances pour le choix et la décision, des relations pour le financement, l'association et l'écoulement de la production. La CAE est vectrice de relations et de liens et permet l'établissement d'un climat de confiance entre les entrepreneurs ayant des intérêts communs ; ce qui leur permet d'avancer individuellement et collectivement.

b) La capital social au sein des Cooperatives d'Activité et d'Emploi (CAE)

La CAE participe à la création de capital social au sens de ressource collective. Au sein même de la structure se crée un climat de coopération et de confiance, entre entrepreneurs et avec l'équipe accompagnatrice. Cela se traduit par une ambiance conviviale où beaucoup se tutoient et se connaissent. La relation de confiance mutuelle et réciproque, constitutive de la notion de capital social est une des normes fondatrices de la CAE puisque les dirigeants de la structure assument la responsabilité juridique pour les actes passés par les personnes accompagnées dans le cadre du développement de leur activité, ce qui représente une prise de risque non négligeable.

La CAE apporte la possibilité aux entrepreneurs de se connecter au réseau existant sur le territoire, de bénéficier de l'image positive de la structure. On peut penser que la CAE a permis à des individus ne bénéficiant pas du capital social nécessaire de se lancer dans le développement de leur activité, chose qu'ils n'auraient pas faite si la structure n'avait pas existé, ou avec un risque d'échec plus élevé. On peut aujourd'hui parler de « démocratisation de l'acte d'entreprendre », on donne la possibilité à des personnes qui ne bénéficient pas d'une culture entrepreneuriale et qui n'ont pas le profil classique de l'entrepreneur de créer leur entreprise. C'est la notion de co-développement qui est mise en avant par la CAE. C'est le fait d'apprendre à entreprendre au sein d'un collectif d'acteurs solidaires et autonomes dans leur activité. La CAE est génératrice de capital social, de réflexion, d'échanges et de mutualisation. Elle façonne une identité collective à l'image des valeurs qui la caractérisent. On peut ainsi la qualifier d'école de la coopération dans le sens où elle représente un levier de la mise en réseau et facilite les collaborations. Elle permet aux entrepreneurs de développer leur capital social, que ce soit en terme de ressources relationnelles mobilisables au sens de Bourdieu, qu'en terme de réseau d'échange et de mutualisation au sens de Putman. La CAE permet à l'entrepreneur de rompre avec l'isolement et de favoriser son insertion sociale. Elle lui permet de démultiplier son propre réseau avec d'autres entrepreneurs. Les réseaux peuvent même durer à la sortie de la coopérative.

Selon Nabil M'Rad, ancien président du réseau des CAE « Coopérer pour Entreprendre », « *la réussite de chacun profite à tous les autres* »³⁰. Parmi les avantages de créer dans une CAE on retrouve l'effet bénéfique du réseau et le fait d'éviter l'isolement. L'enjeu de la CAE est d'allier l'autonomie et la solidarité dans l'apprentissage du métier d'entrepreneur et dans la création de son activité. Au-delà de ses compétences techniques liées à son activité, ce sont vraiment les relations personnelles que l'entrepreneur saura créer qui détermineront son succès ou son échec. Dans une CAE, l'entrepreneur est en contact avec d'autres entrepreneurs, ce qui favorise les collaborations professionnelles et la mutualisation des savoirs et des expériences. Une fois par mois, les entrepreneurs salariés se réunissent pour discuter de leurs activités et de la coopérative. Cela permet les échanges d'informations, de bonnes pratiques, les sous-traitances, les réponses communes à des projets. Ainsi, chaque entrepreneur exerce un travail indépendant mais collectif. Cette interdépendance peut permettre de créer un sentiment d'appartenance à la structure, alimenté par des rencontres dans les locaux de la CAE.

³⁰ Base.socioeco.org/docs/_img_pdfaffairesociales_cooperativesactivitesetemploi_entrepreneuraitcollectif_coolectifetcooperatif.pdf

c) L'entrepreneuriat et la réduction des inégalités

Nul besoin de maîtriser le concept d'habitus de P. Bourdieu pour observer autour de soi des inégalités de capitaux économique, sociaux, culturels et symbolique. Au vu des incidences sur l'entrepreneuriat, quelle position adopte les CAE pour compenser ces inégalités ? Accompagnement à l'entrepreneuriat et accompagnement social comportent alors des enjeux similaires. Nous tenterons, d'un côté, de percevoir cette ambivalence entre travail social qui ne fait pas l'unanimité mais qui semblent répondre à des besoins fondamentaux non satisfait par ailleurs. D'un autre côté, l'entrepreneuriat est le meilleur moyen pour s'émanciper et prendre sa place dans la société. Mais comment favoriser l'entrepreneuriat dans le contexte économique et social actuel ? Et est-ce l'occasion d'une rupture?

Serge Paugam montre « *que l'intervention de la politique sociale comporte la possibilité d'effets pervers, qu'elle risque de dissoudre les solidarités familiales et sociales, d'installer les pauvres dans une carrière d'assistés* »³¹ C'est ici qu'intervient toute la difficulté du travailleur social puisque quelque part, il faut organiser l'ignorance de l'autre pour contrôler les frontières de sa position sociale. La difficulté se situe alors dans la progression vers l'autonomie parallèlement à un effacement de l'identité professionnelle. Or, une nouvelle pauvreté apparaît témoignant d'une *mise à distance de l'emploi, d'un retrait de la vie sociale, d'une crise identitaire, de problème de santé et, dans certains cas, d'une rupture familiale...* Paugam distingue trois phases dans le processus de disqualification sociale. L'insécurité permanente (relationnel, affective, alimentaire, logement...) rend alors difficile toute organisation collective. Mais le premier état voit ses membres préférer « *conserver des distances vis-à-vis des travailleurs sociaux. L'entrée dans les réseaux de l'assistance est perçue par eux comme un renoncement à un « vrai » statut social et la perte progressive de la dignité.* ». En effet, la perte du statut de travailleur entraîne une peur mais aussi une culpabilité avec notamment des stratégies d'évitement. Puis, « *elles commencent à justifier et à rationaliser l'assistance dont elles bénéficient.* » Une intériorisation des rôles s'opère alors rapidement, notamment à travers la relation professionnel/usager. Une contre-culture produit alors de nouvelles normes sociales posant la question d'une ré insertion difficile.

³¹ PAUGAM, S., *La disqualification sociale*, Paris, PUF, 1991

1.3. L'INDISPENSABLE PÉDAGOGIE ACTIVE POUR CONSCIENTISER

Selon E. Durkheim, « *chaque société se fait un idéal de l'homme. C'est cet idéal qui est le pôle de l'éducation [...] l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux [...] L'éducation est une socialisation... de la jeune génération.* »³² Désormais, nous ne pouvons pas ériger la coopération comme le moyen de se réapproprier le pouvoir d'agir, ni comme le moyen de concilier l'individu et le collectif sans déterminer ses conditions de transmission. C'est bien l'éducation populaire qui portera les expériences de coopération au fondement de nos actions et de nos vies. L'idée est de favoriser une socialisation de la coopération ; c'est-à-dire l'intégration de normes et de valeurs coopératives. Les CJS ont comme objectif prioritaire l'éducation à l'entrepreneuriat coopératif. Nous nous intéresserons donc aux effets des structures, qu'elles soient scolaires, d'animation formelle ou informelle et spontanée. Mais c'est bien dans l'action et au travers de relations que le jeune intègrera des valeurs coopératives. Nous verrons dans cette partie comment les coopératives scolaires témoignent d'un recul de toute pratique coopérative. Des alternatives, telles la pédagogie Freinet, existent mais restent en marge. Puis, nous nous intéresserons à une pédagogie active développée au Brésil. Enfin, nous cernerons les enjeux d'éducation populaire des CJS à travers leurs conditions d'émergence au Québec en s'appuyant sur l'exemple du travail de rue qui va dans le même sens. Les travaux de Desroches resteront en filigrane de cette réflexion.

1.3.1. Les Coopératives scolaires comme exemple de protection

Les coopératives scolaires connaissent en France un essor considérable dans les années 60. Pourtant, ces coopératives n'ont « *d'autre objet que de grouper les élèves d'une classe ou d'un établissement et de les faire coopérer, d'une manière commode et pratique, sous une forme attrayante [...] cette conception artificielle n'est pas seulement contraire à la vérité, elle est préjudiciable à la cause de la coopération et à la bonne réputation de notre enseignement public* »³³. La coopération fait débat mais une fois de plus, elle consiste en

³² DURKHEIM, É., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922

³³ PRÉVOT, G., *La coopération scolaire et sa pédagogie*, ESF, Paris, 1972

l'application d'un modèle coopératif décidé de manière descendante afin de procurer à la classe ou à l'établissement du matériel d'enseignement, des livres de bibliothèque, des reproductions d'œuvre d'art, pour organiser des voyages, etc. La finalité est privilégiée et octroie peu de place à l'initiative. Ces entités sont sous forme associative, sous l'égide d'une association départementale ou autonome dont la gestion financière ne représente pas le seul objectif éducatif des projets coopératifs. Tous les élèves de l'école ou de l'établissement peuvent être membres actifs de la coopérative. Il serait souhaitable qu'ils participent à son fonctionnement et exercent des responsabilités au sein de son bureau en fonction de leur âge et de leur degré de maturité. Le suivi de l'activité de la coopérative scolaire peut s'effectuer dans le cadre :

- d'un conseil de coopérative de classe, qui réunit régulièrement les élèves de la classe et l'(les) enseignant(s) pour la mise en œuvre des projets coopératifs. Il peut s'adjoindre les partenaires de la communauté éducative.
- d'un conseil de coopérative d'école ou d'établissement, qui regroupe les représentants des enseignants, les délégués des conseils de coopérative des classes et éventuellement des partenaires de la communauté éducative.

Freinet (1896-1966) conféra une dimension supplémentaire à la coopération scolaire dès son origine. Rebuté par l'individualisme et l'aspect contraint et artificiel de la pédagogie traditionnelle, il envisagea la coopération comme le moteur d'un nouveau modèle de formation au profit de la personnalité de l'enfant et de ses apprentissages. Les techniques de création, d'expression, de communication et la pédagogie coopérative qu'il développa, devaient *"dégager au maximum les enfants de l'autorité irrationnelle des adultes, montrer à ceux-ci les voies nouvelles de l'épanouissement individuel et social, lier toutes les questions pédagogiques aux grands problèmes humains qui les conditionnent et redonner ainsi à l'action sociale et politique une place de premier plan dans les préoccupations éducatives. ..."*³⁴ L'analyse des finalités des pionniers de la " Pédagogie nouvelle " démontre très clairement que l'introduction de la coopération dans les méthodes éducatives dépassait les seules considérations pédagogiques ou psychologiques. Cette pédagogie dans laquelle la coopération devenait un modèle d'organisation du groupe-classe permettait de prendre en considération la dimension affective et sociale de l'élève dans son rapport au savoir et à autrui.

³⁴ FREINET, C., *L'imprimerie à l'école* cité par FREINET, É., *Naissance d'une pédagogie populaire*, Maspéro, Paris, 1968, p. 129

La coopération est davantage un état d'esprit. Les coopératives scolaires deviennent alors un instrument d'éducation à la citoyenneté. Dans une circulaire ministérielle de 2008, il est avancé que le projet des coopératives scolaires visent à renforcer l'esprit d'initiative, de coopération et d'entraide. Elles sont un des supports pédagogiques les mieux adaptés à la poursuite des objectifs du socle commun des connaissances et compétences principalement dans le domaine des compétences sociales et civiques ainsi que dans celui de l'autonomie et de l'initiative. *« En complément des programmes et en référence à la septième compétence du socle commun de connaissances et de compétences "l'autonomie et l'initiative", les projets coopératifs s'inscrivent en cohérence avec les projets d'école ou d'établissement. Ils doivent permettre la participation effective de tous les élèves à chaque étape de leur réalisation. »* Nous assistons alors à l'application systématique des coopératives scolaires, définies comme étant des sociétés d'élèves autogérées, avec le concours du maître, qui conduisent des activités communes en vue d'une amélioration de l'éducation civique, intellectuelle et morale de ses membres.

Concernant la compréhension, par l'expérience des coopératives scolaires, de la coopération chez les jeunes « inadaptés », *« rien n'est plus favorable à la recherche de quoi s'adaptent les enfants « anormaux » que l'atmosphère d'une classe coopérative, lorsqu'elle est organisée selon les meilleurs principes de la coopération scolaire, atmosphère débarrassée des contraintes oppressantes qui annihilent toute liberté et toute créativité, permettant au contraire l'épanouissement de l'individu et le choix de ce qui lui convient le mieux »*³⁵. Nous pouvons alors légitimement nous demander pourquoi les coopératives ont disparu du paysage scolaire si elles constituent le meilleur moyen de développer la citoyenneté et s'adaptent très bien à des jeunes « anormaux ». Desroches nous montre bien le refoulement par l'institutionnalisation scolaire, au profit d'une maîtrise éducative professionnelle surplombante, de l'auto-formation (p. 131). Il fait un lien aussi entre religion, coopération et développement. En effet, *« lorsque la coopération devient un instrument nécessaire, c'est bien parce que la communauté est en crise, ou parce qu'elle a perdu ses propres caractéristiques d'entraide spontanée »*.(p.39) La motivation à coopérer est en cause. La pédagogie active, quant à elle, se nourrit de l'action-réflexion et est en mouvement continu. Il s'agit d'un moyen d'échanges de redistribution, de réciprocité complétant ceux marchand. Elle dépasse ses propres crises par une méthodologie désincarnée. Retenons que la « fin » se situe désormais dans les « moyens ». Le processus est plus important que le résultat final.

³⁵ Op. Cit. p.62

1.3.2. La pédagogie coopérative cherche son combat

L'éducation nationale est apparue avec l'idée que l'espace démocratique public suppose des gens informés sur ce qu'il se passe dans le monde, habilités à réfléchir, à prendre part à des discussions politiques. Ceci repose sur l'éducation qui a pour fonction de former des citoyens, comme nous l'avons vu précédemment, et sur les médias appelés à diffuser des opinions diverses et variées pour penser la chose politique, l'intérêt collectif au-delà de nous-mêmes. L'éducation devient un moyen de repenser le bien commun. La culture anglo-saxonne n'a cessé d'adosser l'éducation à l'entreprise. La conception libérale prive le citoyen d'une conception collective de la coopération. L'individualisme explique la difficulté à penser le bien commun. Mais pourquoi les organisations privées, les entreprises pénètrent le système éducatif de la maternelle à l'université ? Parce que c'est un marché extrêmement rentable pour transformer le cerveau des enfants, préparer la main d'œuvre, pour l'asservissement au marché et la réduction des individus aux fonctions économiques. Le premier écueil se retrouve alors dans la pénétration de l'efficacité économique dans l'efficacité générale. Associer les 24 Milliards de chiffre d'affaire de General Motors sur les 10 dernières années à de l'efficacité laisse sous silence les 300 000 chômeurs et le nombre grandissant d'américains passés sous le seuil de pauvreté. L'efficacité matérielle et économique s'accompagne d'une perte de sens. On ne forme plus que ce que l'industrie financière veut et rendons les individus adaptables au marché du travail. Dans un contexte de libéralisme économique, l'économie sociale occupe une très faible part des marchés. Elle se construit en marge du libéralisme économique avec un lien de dépendance paternaliste rompu par le contrat entre individus libres.

Nous comprenons bien que la pédagogie coopérative se confronte à ce modèle de société. Trop souvent, les économistes ont cherché par la rationalisation imposée par la recherche scientifique à infléchir des dynamiques coopératives par les statuts sur le terrain des valeurs du marché. Ensuite, ils ont caractérisé une dynamique coopérative par des chartes et règlements intérieurs qui permettent à un groupe d'avoir un projet commun et démocratique. Mais rarement ils s'appuient sur des éducateurs pour comprendre d'où naissent des relations de coopération. Selon Paolo Freire, *« personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde »*. A partir de là, nous ne pouvons concevoir une expansion des pratiques coopératives sans transformations sociales.

Nous retrouvons, chez trois éducateurs qui nous sont chers (Freire, Rogers, Desroches), la nécessité de dépasser le rôle classique maître-disciple. D Lago ajoute que « *ce lien doit devenir plus symétrique et plus réciproque* »³⁶. Puis, « *les faits nous disent qu'une telle émancipation se manifeste souvent par un retour aux autres, aux communautés, aux territoires, aux lieux de vie et induit la recherche d'un parcours partagé de développement endogène* ». Par l'éducation permanente et le projet d'université coopérative, Desroches « sublime » la notion d'auto-formation pour rompre la subordination, voire l'assujettissement et l'élimination au profit de la coordination, du dialogue. Il s'inspire de la conception bancaire du rapport éducateur/éduqué de P. Freire où s'impose la nécessité de la communauté humaine comme horizon et du compagnonnage comme parcours (Lago, 2011).

A chaque contexte ses solutions. C'est dans ce sens que le pédagogue brésilien Paolo Freire a développé toute sa pédagogie des opprimés. Alors ministre de l'éducation au Brésil, il a envisagé une réforme profonde de l'éducation nationale visant la transformation sociale par l'auto-formation et la conscientisation. La conscientisation serait « *la voie de création autonome par les masses de leur démarche de transformation au service de leur libération sans doctrine auto-déterminée (dimension critique) mais avec une référence idéologique pour conserver son identité* »³⁷. La référence idéologique serait de combattre toute forme d'oppression dans le sens d'une meilleure justice sociale, au nom de l'égalité de chaque être humain. Cette démarche demande à croire au dialogue social, au consensus sans fuir les conflits. Il s'agit d'un long processus où la personne en formation s'approprie les moyens d'une transformation sociale. En cela, la conscientisation est une action de transformation, culturelle et politique, méthodique et non de sentiments. Il précise trois états de conscience. Tout d'abord, celle primaire dont la conscience est naïve et relative aux besoins primaires (magie, superstition, peur...) qui permet ensuite d'accéder à une conscience post-primaire avec un simplisme des interprétations et une fragilité du raisonnement (émotivité...). Enfin, la conscience pré-critique demande une profondeur du raisonnement, une logique et une permanente remise en question. Il s'agit d'une démarche d'action/réflexion pour que « *la conscience des opprimés réalise que sa vision du monde est imposée par la conscience dominante* »³⁸.

³⁶ JOBERT, G. (sous la direction de), *Éducation permanente et utopie éducative*, Éducation permanente n°201, 2014-4, article *Émancipation de la personne, développement endogène et construction du lien social : l'éducation permanente selon Desroches*

³⁷ POITEVIN, G., VON DER WEID, D., *Inde, les parias de l'espoir*, Harmattan, Paris, 1976

³⁸ FREIRE, P., *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris, 1974

En France, il s'agit aussi de viser la transformation sociale. Nous parlons alors d'autoformation en opposition à l'enseignement descendant et à la démarche paternaliste tant déployés. Le recours à des valeurs, des structures ou des pratiques spécifiques, issues pour la plupart de la « coopération adulte » envisageait avant tout, une finalité politique. Il s'agissait de changer l'école pour changer la société et de construire par une éducation active, démocratique et coopérative, une *société coopérative*. La coopérative, pilier de « l'école moderne » pour Freinet, levier des méthodes actives, clé de l'épanouissement individuel et social, devait se confondre avec la vie scolaire et englober toutes les activités scolaires, « ... *mais ce sera dans la mesure où aura triomphé la conception moderne de la vie et du travail, tout entière fondée sur la Coopération.* »³⁹

Par ailleurs, suivant cette logique d'éduquer au sens d'autonomiser, de faire penser par soi-même en dehors de toute forme d'oppression pour laisser toute sa place à la coopération, on note une évolution de l'intervention sociale de la prise en charge vers l'accompagnement. Karl Rogers prolonge même cette définition puisque selon lui « *l'empathie est la capacité de s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, de participer à toute son expérience, dans toute la mesure où la communication verbale et non verbale le permet, de capter la signification personnelle des paroles d'autrui bien plus que de répondre à leurs contenus intellectuels* ». Il ne suffit pas de porter toute son intention sur le discours de quelqu'un, il faut être capable de mesurer la portée du discours de quelqu'un pour cette personne elle-même. Même s'il y a sûrement des limites à cette compréhension, la perception du monde de l'utilisateur est une capacité difficile à acquérir et se définit plus comme une démarche que comme une technique. Cependant, Rogers décrit une technique d'entretien qui « *permet justement à la personne de s'exprimer un petit peu plus ; se sentir acteur dans ce qu'il va dire, c'est-à-dire que c'est pas nous qui allons poser les questions on va utiliser les reformulations pour qu'il aille plus loin dans son discours* ». Ici, écoute sensible et empathie se rejoignent fortement et vont dans le sens de rapport de réciprocité et d'une éducation à la coopération.

³⁹ FREINET, C., *La Coopération à l'École Moderne*, Brochure d'Éducation Nouvelle Populaire N° 22 p. 3, Vence, Juin 1946

1.3.3. L'ESS chez les jeunes et l'émancipation au Québec

L'éducation à la coopération visant la transformation sociale n'est plus le simple fait de l'éducation nationale mais un enjeu de l'Économie Sociale et Solidaire en tant que modèle de société. Nous avons vu la difficulté de porter l'éducation à la coopération à l'école et les enjeux de pédagogie coopérative. Demandons-nous alors pourquoi sensibiliser les jeunes à l'ESS ? Tout d'abord, l'ESS comprend des valeurs porteuses pour les jeunes (résultat de l'étude de l'Avise-CESOD, *Perception des jeunes sur l'emploi dans l'ESS* – Avril 2014). L'ESS est une économie qui répond aux aspirations des jeunes. La plupart des jeunes veulent entreprendre à plusieurs au sein d'une équipe et faire quelque chose d'utile pour la société. En effet, 89,3 % des jeunes pensent que travailler dans l'ESS permet de « *se sentir utile pour la société* », contre 56,3 % pour le secteur public et 24 % pour les entreprises marchandes. Ils veulent rendre les modèles plus justes et plus équitables. 85 % des jeunes qui travaillent dans l'ESS sont satisfaits. La plupart des jeunes voient les structures de l'ESS comme permettant « *d'avoir une bonne ambiance de travail* » contre 42,6 % pour le secteur public et 39 % pour les entreprises marchandes. Des opportunités dans l'ESS vont se présenter avec 60 000 départ en retraite d'ici 2020. On peut remarquer que l'ESS résiste mieux à la crise en raison de son ancrage territorial. Les défis sociaux, environnementaux et l'innovation sociale donnent des envies de création aux jeunes. 87 % des jeunes déclarent n'avoir jamais été informés des opportunités potentielles d'emploi dans l'ESS. Il est important de parler de l'ESS aux jeunes pour leur montrer un modèle plus solidaire et replacer l'économie au service de l'humain. L'ESS répond « *à l'attente d'une majeure partie de la jeunesse qui souhaite plus de solidarité et de simplicité dans les rapports humains et professionnels* ». On constate une méconnaissance de l'ESS chez les jeunes mais on peut remarquer une relative progression. Il faut noter que la connaissance de l'ESS est très inégale selon le niveau d'étude jusqu'à 6 ou 7 fois de différence entre les sans diplômes et les diplômés bac+5.

Le programme Say Yess : Say Yess est un média web qui consiste à faire découvrir concrètement l'ESS aux jeunes (35 000 visiteurs par mois et 18 000 visiteurs sur Facebook et tweeter). L'objectif est de « donner à voir », de **faire connaître l'ESS auprès des professionnels** pour mieux en parler auprès des jeunes.

Le programme jeun'ess : Ce programme de sensibilisation a été créé en 2002 à l'initiative de la caisse des dépôts. L'objectif est de développer les structures d'utilité sociale en France. Il vise à promouvoir l'ESS auprès des jeunes âgés de 16 à 30 ans en France.

Ces deux programmes de l'ESS ont une portée limitée sur la diffusion du modèle coopératif. Ils diffusent des valeurs coopératives mais ne s'intéressent que partiellement à l'émancipation des jeunes. Il nous semble que la coopération peut alors être relayée par l'éducation populaire. Nous entendons l'éducation populaire comme « *l'éducation qui n'est pas cadrée dans les structures traditionnelles de la famille, de l'école [...] par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage. C'est aussi l'éducation de chacun par chacun: l'éducation qui ne vient pas d'en haut, des classes dominantes, mais qui cherche à refondre la culture populaire en accordant une égale dignité à toutes les classes de la société* ». ⁴⁰ De la même manière que l'éducation nationale et spécialisée ont des difficultés à porter des valeurs coopératives, l'animation sociale a opté pour une organisation descendante, des rapports de subordination et une prévalence de la sphère marchande. Pourtant, la vocation d'éducation à la coopération au travail passe par une organisation horizontale et une plus grande réciprocité dans les rapports. Ainsi, les objectifs du travail de rue sont inhérents à la relation qui unit les travailleurs de rue à leur public (Annexe 1 p.121). Celle-ci est le résultat d'un équilibre très particulier entre intentions formelles et apparences informelles.

Atteindre l'inatteignable – S'adresser à des individus, groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui ont besoin de soutien ou d'aide, mais qui semblent hors de portée, ou ne sont pas en mesure d'être atteints par les organisations et institutions existantes.

Motivation et accompagnement – Accompagner le public cible à faire des choix et à entreprendre éventuellement des activités alternatives (école, travail, loisir) et, lorsque c'est nécessaire, à rechercher d'autres formes de soutien ou de traitement.

Éducation sociale – Apprendre au public cible à faire usage du système de remédiation établi et être prédisposés à faire en sorte que les ressources du milieu fournissent au public les services et outils les plus appropriés.

Action en amont – Diminuer le processus d'inadaptation, d'exclusion dans lequel certains publics s'inscrivent, soit indirectement à travers des actions sur leur environnement, soit directement en travaillant au sein de groupes d'enfants, de jeunes ou d'adultes.

Conscience politique et sociale – Témoigner des conditions de vie des enfants et des jeunes, afin de solliciter la mise en place de mesures pouvant apporter une amélioration, et systématiquement, responsabiliser les autorités politiques par rapport à la situation et aux besoins de ce public rencontré dans la rue.

⁴⁰ <http://cidcspes.free.fr/p441.html>

Les marges de manœuvre dans l'exercice de ce type de travail et l'atteinte des objectifs précités varient d'un pays à l'autre. Ces variations sont dépendantes du fait que le travailleur de rue soit rattaché à une organisation publique ou privée, une association locale (laïque ou religieuse), du degré de reconnaissance du travail de rue et de son existence ou non au sein de textes légaux. Dans les faits, il s'agit bien de proposer à des publics en rupture ou potentiellement en rupture et pour lesquels les dispositifs organisés en fonction des problèmes sociaux et des symptômes ne représentent pas une offre adéquate, un accompagnement relationnel qui leur permette une évolution personnelle, une insertion et une participation à la vie sociale. « *On le voit une telle approche du concept de prévention place le travail de rue dans une démarche d'éducation permanente informelle et/ou non formelle* »⁴¹. On retrouve la considération du jeune dans sa globalité, le respect de son intégrité et l'objectif d'émancipation ; ce qui rapproche les Coopératives Jeunesse de Services de l'éducation populaire. Qu'en est-il des apprentissages par l'action, par le groupe et la libre-adhésion prônés par les CJS au Québec ?

L'impact éducatif des CJS au Québec est défini comme suit : « *L'apprentissage coopératif, réalisé de façon formelle ou informelle, porte sur l'exercice démocratique du pouvoir. Il permet au jeune coopérant de vivre les valeurs d'entraide, de la solidarité et de la confiance mutuelle. Il favorise chez lui l'acquisition d'une culture du travail, mais aussi d'habiletés particulières liées à la gestion de l'organisation : prise de décision, résolution de problèmes, promotion, contrôle du travail, etc. Le jeune coopérant assimile aussi un savoir-faire et un savoir-être relativement à la production de service : apprendre à réaliser une activité de travail en fonction de normes sociales (niveau de communication, apparences, civisme) et de normes de productivité et d'efficacité (rendement, qualité du travail).* » Il est clairement établi que les CJS sont une pierre à édifice de l'enseignement de la coopération. Il ne s'agit pas d'une socialisation à la coopération puisque les normes adoptées sont celles du travail classique (plan de communication, rendement...) qui baigne dans une économie de marché. L'apprentissage démocratique n'en demeure pas moins négligeable. Mais un écart subsiste avec le fait de favoriser chez les jeunes une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective afin de transformer leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations. C'est bien par la pratique volontaire de la vie de groupe, la confrontation, le partage que les apprentissages (éducation populaire) s'effectuent mais l'activité de la CJS est guidé par le marché et l'appât du gain (entrepreneuriat).

⁴¹ DYNAMO INTERNATIONAL, *Guide international du travail de rue à travers le monde*, Bruxelles, 2008

2^{EME} PARTIE :

L'EXPÉRIMENTATION DES COOPÉRATIVES JEUNESSES DE SERVICES EN FRANCE FACE AUX ENJEUX DE COOPÉRATION

Ce projet sera le fruit d'une réflexion autour des termes d'éducation populaire et d'Économie Sociale et Solidaire. Nous avons donc pris de la hauteur concernant cette notion de coopération. Il s'agissait de constater, dans un premier temps, pourquoi la coopération nous apparaît comme la valeur à ériger contre les inégalités de richesse. Ensuite, nous nous sommes intéressés à l'ESS comme une « discipline » qui promeut la coopération tout en structurant les projets afin qu'ils soient pérennes. Enfin, nous n'avons pas négligé la connaissance et les expériences d'éducation permettant à ces valeurs de coopération d'être transmises et d'être sources d'émancipation.

Désormais, nous nous attacherons à situer l'expérimentation des Coopératives Jeunesse de Services face aux enjeux de coopération. Les questions de fond que se poseront les coopérateurs au sein de la CJS n'échapperont donc pas aux prises de décisions collectives, proches de l'action, et à la production, entre autres, d'échanges de réciprocité. Le but poursuivi par ce projet est la promotion de l'ESS, la création des conditions favorables à toute forme de solidarité et l'appropriation du développement par les populations concernées.

Alors que les CJS existent depuis 25 ans au Québec, pourquoi apparaissent-elles à l'été 2013 en France ? Après avoir envisagé l'opportunité qui m'a été offerte de développer les CJS en Midi-Pyrénées, ma position d'étudiant en Master NES, d'apprenti en recherche-action et mes expériences professionnelles passées proche des acteurs jeunesse, m'amène à me poser des questions autour du porteur de projet. De plus, mon lieu de stage n'est pas neutre sur le territoire d'implantation (historique, réseau de connaissance...). Nous entamerons donc cette partie en situant l'expérimentation et les limites occasionnées par ce mémoire professionnel. Ensuite, nous déconstruirons le modèle des CJS pour faire apparaître les plus-values économique et sociale liées à l'entrepreneuriat coopératif. Nous noterons à ce moment la difficulté de co-construction alors que nous n'avons toujours pas abordé les principaux bénéficiaires du projet : les jeunes. Il s'agit de l'objet, enfin, d'une réflexion autour des freins et leviers repérés dans les expériences passées. Le processus de construction de ce projet d'innovation sociale comporterait en lui-même ses propres contradictions et faiblesses.

2.1. MISE A PLAT DE L'EXPÉRIMENTATION ET DE SES ENJEUX

Les initiatives solidaires et entreprises sociales (ISES) se caractérisent par le fait qu'elles n'ont pas un objectif lucratif mais un objectif social ou politique : répondre à un problème social ou s'inscrire dans un projet de transformation sociale. Ainsi, il est nécessaire de définir les grands enjeux auxquels les CJS répondent. Comment cette ISES se positionne-t-elle, par la coopération, afin de répondre aux enjeux d'inégalités, de chômage, d'éducation, de désertification rurale...? Quelles sont les grandes évolutions de ces enjeux en France, au Québec et dans le Monde ? Quelles politiques sont mises en œuvre à ces différents niveaux ? L'idée de contextualiser apparaît afin de comprendre les motivations qui ont forgé la modélisation des CJS. Un pont sera fait entre l'objectif d'éducation à la coopération au travail et l'adaptation de cette expérience qui semble incarner cette finalité sociale entendue comme fondement du projet. Nous reviendrons aussi sur ce qu'implique tout travail de recherche-action et du lien que je peux faire entre ma formation en Master 2 NES et mon mémoire

2.1.1. Repères historiques, perspectives et opportunités

Au départ, des acteurs bretons de l'Économie Sociale et Solidaire effectuent un voyage d'étude au Québec en 2011. Ils découvrent les CJS qu'ils souhaitent importer en France. En effet, permettre à des adolescents de vivre la création d'entreprise durant un été semble intéressant. Un partenariat est donc établi afin de bénéficier de l'expertise développée outre-atlantique et une adaptation au contexte français est étudiée. Les CJS existent depuis 25 ans. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 200 chaque été et réunissent plus de 2000 jeunes coopérants de 12 à 17 ans. Une démarche expérimentale a été initiée sur trois ans pour appliquer et tester le modèle Québécois en France. Cette expérimentation a donné lieu à trois CJS en 2013, puis huit l'été passé en Bretagne et Pays de la Loire, enfin 23 pour cet été 2015. Un comité de pilotage a été mis en place et est composé de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne (CRESS), des pôles de développement de l'ESS, des CAE, des mouvements et fédérations d'éducation populaire et de jeunesse (le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne, Familles Rurales, Léo Lagrange, le Bureau d'Information Jeunesse de Brest ...) et des partenaires institutionnels (la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Conseil Régional de Bretagne, Conseils Généraux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor,...).

Les formes du travail ont largement évolué ces dernières années avec de nombreuses personnes éloignées du marché du travail, des politiques sociales de plus-en-plus libérales et le développement d'une économie collaborative. Nous ne pouvons pas changer le monde mais nous pouvons faire une différence. Le but est donc d'élever au rang de citoyen chaque acteur selon des principes de démocratie active en combattant les difficultés économique et sociale rencontrées :

- pour que les jeunes aient une expérience positive du travail collectif : vivre-ensemble,
- pour améliorer l'image de la jeunesse par l'auto-entrepreneuriat : rompre l'inaction,
- pour lutter contre la solitude dans les recherches de travail : lien entrepreneur/jeune,
- pour questionner le travail qui peut être utile à la communauté,
- pour susciter des vocations professionnelles,
- pour favoriser l'apprentissage du travail d'équipe et promouvoir la coopération.

Alors que le gouvernement français ne parle que d'inverser la courbe du chômage et que la population française ne voit que plan de licenciement et souffrance au travail, nous souhaiterions favoriser l'éducation par l'entrepreneuriat et questionner la coopération au travail. Le chômage de masse entraîne une perte de confiance en l'avenir et une augmentation du repli sur soi et de la résignation. La fracture sociale pose de nouveau la question de la solidarité et du dialogue pour suppléer l'isolement et la méfiance.

De nombreux jeunes se retrouvent isolés dans leurs recherches de travail d'été. Ils voudraient bien se faire une première expérience professionnelle, gagner un peu d'argent et peuvent ressentir une pression liée à l'intégration sur le marché du travail. Les acteurs jeunesse ont l'habitude de côtoyer ces jeunes jusqu'à 15-16 ans, rarement ensuite. Les volontariats ou Camps de Vacances et de Loisirs ne s'adressent qu'à quelques-uns d'entre eux. Par ailleurs, les entreprises privées, les collectivités et les particuliers cherchent à déléguer et à suppléer de nombreuses activités économiques en réponse à des besoins de main d'œuvre, de tester des compétences et de s'ouvrir sur la communauté. Les valeurs du marché, par la concurrence, la propriété privée et la libre-entreprise, s'accompagnent d'une volonté de lier l'offre et la demande vers une auto-régulation. Pourtant, quelles que soient nos orientations politiques et nos souhaits de réponses aux problèmes économiques et sociaux, force est de constater que de nombreux jeunes restent inactifs durant l'été et que nombreuses activités pouvant être rémunérées restent en suspens ou surchargent les employés déjà en place.

Une CJS est une entreprise créant de l'activité économique pour des jeunes de 16 à 18 ans et une expérience de vie collective pour 12 à 15 jeunes encadrés par deux animateurs durant un été. La coopération est au service de l'entrepreneuriat. Voici les grands objectifs qui ressortent de notre travail préliminaire :

- Permettre à des jeunes de trouver des activités rémunérées et coopératives durant l'été
- Soutenir l'économie locale en suscitant des vocations et de la transmission de savoirs
- Favoriser le volontariat des jeunes et la citoyenneté

L'apport de valeurs se situe donc autour de trois enjeux majeurs : faire ensemble et se sentir utile, la mixité sociale au sein d'un projet collectif, contrer les recherches individuelles et discriminées des travaux d'été. L'essence même de ce projet singulier et créatif semble se dessiner. Nous nous attacherons à mettre en lien des jeunes et des professionnels sur un territoire afin de permettre à ces jeunes de trouver un travail d'été à travers des tâches habituellement non rémunérées. Ils pourront alors se confronter aux réalités de l'entrepreneuriat (autonomie, marché du travail, charges administratives, légales...) tout en expérimentant la vie communautaire au sein d'une structure coopérative.

Potentiel de déploiement

Ce projet est transposable par quartier, ville, communauté de commune, pays... en milieu rural, urbain, pavillonnaire. D'autres réponses aux besoins de trouver un job d'été, de monter des projets de citoyenneté, de se rapprocher d'entrepreneurs... ont déjà vu le jour. Nous parlons d'opération « argent de poche », de junior association, de chantiers bénévoles, participatifs... et les acteurs jeunesse qui en sont à l'initiative sont des régies de quartier, des associations, des services municipaux... Mais les chantiers jeunes, les junior associations n'accompagnent pas la jeunesse vers l'entrepreneuriat coopératif. Au sein des CJS, la difficulté est pour les encadrants de connaître suffisamment les réalités jeunesse (dynamique de groupe, susciter des intérêts, instauration d'un climat de confiance...) tout en garantissant aux employeurs la satisfaction du contrat (travail de qualité, flexibilité des horaires, pas d'imprévus...). Parfois, les acteurs économique et jeunesse ne parlent pas le même langage ou sont soumis à des contraintes ne permettant pas d'atteindre les objectifs escomptés. La formule envisagée permet alors de répondre à une partie de ces difficultés. Nous notons donc un large potentiel de déploiement à d'autres territoires et secteurs d'activités. Après deux années d'expérimentation, la réussite des CJS et une reconnaissance nationale (lauréat du concours « La France s'engage ») donnent lieu à un essaimage à travers la France.

2.1.2. Lien avec la recherche-action

Nous souhaiterions distinguer ce travail d'écriture de mémoire avec un travail de recherche-action qui inspirera la suite du montage de projet des Coopératives Jeunesse de Services. En effet, avant de confronter le projet sur le terrain, amenant des réflexions permettant de transformer le réel, nous cherchons à décrire les forces et faiblesses de ce projet. Lorsque nous étudions la faisabilité, nous sommes déjà dans une phase opérationnelle avec des rencontres qui posent les jalons d'un projet d'innovation sociale ou non. C'est pourquoi nous voulons définir ce qu'est notre définition de la recherche-action pour conserver une posture cohérente avec l'objectif d'éducation à la coopération au travail.

L'essaimage des CJS offre l'opportunité de confronter une expérience ambitieuse au montage de projet. J'envisagerai alors le montage de projet à la manière de Desroches qui parle de « maïeutique », en tant qu'art d'accoucher. « *Il s'agit d'amener l'apprenant [moi-même] à récapituler, de manière factuelle, son expérience, tout en lui permettant de s'en dégager* »⁴². Le maïeuticien, spécialiste de l'accompagnement, doit rassembler ses expériences formelles (études, expériences professionnelles) liées au processus de socialisation mais aussi ses expériences informelles liées à son capital social (activité sociale, réseau). En tentant modestement d'effectuer ce travail concernant les CJS, cette maïeutique permettrait assurément de prendre le recul nécessaire au montage de projet si j'avais dû continuer ce projet jusqu'à sa réalisation. Toutefois, ce travail de recherche-action comporte des similitudes avec ce processus. Ma manière de présenter le modèle, de le défendre et de porter sa concrétisation est intimement liée à ma perception de celui-ci. Il s'agit de clarifier cette posture afin de préserver l'objectif éducatif tout en réunissant les conditions de mise en œuvre des CJS.

Desroche décrivait la boucle réflexive action-réflexion et percevait l'auto-formation comme un parcours initiatique : « *le modèle didactique, c'est le modèle pré-programmé. Le modèle maïeutique, c'est un modèle auto-projeté* » (Desroches, 1990). Il donnera par là un essor considérable à la recherche-action. À l'origine, Dewey initie le pragmatisme et Lewin initie une logique inductive entre processus de connaissance scientifique et action. Les

⁴² VANDEMOTTE, C., *Former les professionnels de l'accompagnement individuel* in Dossier *Éducation permanente et utopie éducative*, n°201, 2014-4, p.144

composantes du modèle de recherche-action lewinien sont ainsi posées : « *Expérimentation sociale, participation, processus rééducatif* »⁴³ (Rhéaume, 1982, p45). Ce modèle lewinien, certes novateur en ce qu'il permet de créer des liens entre l'action et la recherche, favorise les apprentissages mais accorde néanmoins la priorité au chercheur. Or, « *le propre de la recherche-action repose sur ce trait d'union qui vise à lier ces deux concepts restés encore à priori antinomiques dans l'inconscient de nombre d'individus et au sein de notre société : la pensée et l'action* »⁴⁴. Nous percevons bien l'ambivalence entre le souhait d'être un trait d'union et de mettre l'accent sur la démarche de recherche plutôt que sur celle de l'action pour servir son hypothèse. Bien qu'ancrer au sein de cette dichotomie entre savoir et pratique, nous retiendrons la volonté de faire surgir de la recherche-action la notion d'apprentissage. Desroches contribua alors à redéfinir la recherche-action, non pour nuancer la connaissance produite par ses prédécesseurs mais davantage pour éviter certains écueils de la recherche-action qu'il avait identifiés. En effet, empiriquement, certaines résistances des administrateurs étaient négligées ; épistémologiquement, l'attraction personnelle du chercheur pour une méthodologie plutôt qu'une autre était écartée ; idéologiquement, la connivence du chercheur avec l'ordre établi et son absence de neutralité étaient niées. Desroches préfère décrire un processus d'auto-formation « *pour désigner les processus et les démarches de l'adulte qui entreprend délibérément de se former grâce à une étude conduite méthodiquement par lui-même sur sa propre pratique sociale* »⁴⁵. Il s'agit ensuite d'un pilier de l'éducation permanente et d'œuvres personnelles. Il nous a semblé intéressant d'effectuer ce détour par la recherche-action à la fois pour comprendre les résistances des acteurs des CJS mais aussi pour se servir de ce mémoire professionnel. Les enjeux et points de vigilance sont à confronter au moment de réunir les conditions de mise en œuvre des CJS.

Dans la recherche-action, la formulation de la problématique et des hypothèses liées à la recherche de solutions provient de la situation d'origine. Ce mémoire professionnel sur les Coopératives Jeunesse de Services est l'occasion de réunir ses conditions de mise en œuvre, tout en effectuant des allers-retours théoriques vers une meilleure compréhension de ses

⁴³ RHÉAUME, J. *La recherche-action: un nouveau mode de savoir ?* Sociologie et sociétés, 1982. 14(1), 43-51. Consulté en octobre 2014: <http://www.erudit.org/revue/socsoc/1982/v14/n1/006775ar.html?vue=resume>

⁴⁴ RIGUET, E., *Un autre regard sur la jeunesse en milieu rural au travers d'une recherche-action*, in Mémoire de fin d'études en Master II Politiques Enfance Jeunesse, Université Toulouse Jean Jaurès, 2015

⁴⁵ AVANZINI, G., *Que reste-il de la recherche-action ?*, in Dossier *Éducation permanente et utopie éducative*, n°201, 2014-4, p.65

enjeux. Après s'être formé au montage de projet, avoir évalué les problèmes posés (résistance, freins et leviers, intérêts), nous construisons un outil d'innovation sociale pour le territoire Gersois. De l'idéalisation du projet à sa concrétisation, il n'y a qu'un pas pourvu que nous voulions bien le franchir ensemble. Nous ne négligerons pas les retours d'expérience et l'accès aux nombreux outils CJS qui seront précieux pour ne pas enrayer le processus ou démotiver ses protagonistes. Mais nous privilégierons une appropriation du projet par les différents acteurs. Le projet est présenté comme un outil intéressant pour voir se développer la coopération et avec assez de souplesse pour que les acteurs se l'approprient. Mais jamais nous n'avons insisté sur les préconisations, les protocoles et retours statistiques. La tendance actuelle va vers une méthodologie de l'action comprenant la culture scientifique mais dépersonnalisant les rapports. Pourtant, cette étude de faisabilité naît de la rencontre initiale de Concordia et Kanopé. La légitimité de l'étude se gagne par la recherche d'objectivité en dépit de la position d'acteur des protagonistes de l'étude et des intérêts du milieu soulevés.

2.1.3. Lien entre NES et mon mémoire

Cette partie me permettra d'utiliser la connaissance développée dans le Master « la Nouvelle Économie Sociale » pour prendre du recul sur cette entreprise sociale et/ou initiative solidaire que constitue la CJS. Je situerai mon cheminement professionnel par rapport aux enjeux qui supplantent les expériences ESS et tenterai de les confronter au projet de CJS.

Mon parcours professionnel et mon parcours de vie m'ont appris l'importance d'un climat de confiance et l'intérêt de la coopération pour construire les solutions économiques et sociales de demain. J'envisage l'accompagnement ou la création d'ISES comme des relations authentiques et bienveillantes entre les acteurs, encadrées par des objectifs communs. C'est cet élan qui doit être créatif. Mes sept années passées à me former et à exercer en tant qu'éducateur spécialisé ont été riches en terme de rencontres, de soif de vivre mais aussi de difficulté à vivre en société et à y trouver sa place. En accompagnant des adolescents retirés de leur famille et des adultes déficients mentaux en France, des adultes marginalisés en Inde ou des citoyens vivant des situations de rupture au Québec, j'ai davantage mesuré les risques de créer de la dépendance, de formater, en somme d'être un agent de contrôle social. Mais cette formation, loin de négliger les difficultés humaines du « faire ensemble », replace l'utopie dans nos vies et permet d'enclencher un mouvement vers un mieux-être social. Je ne suis pas là pour juger de la pertinence des activités des entrepreneurs mais j'attends de construire les outils (formation, réseau, démarche commerciale, outils de gestion...) d'un développement partagé qui ouvre les « champs du possible » et permet de se projeter plus sereinement.

La construction de mon identité professionnelle dans le champ de l'économie sociale et solidaire, par l'intermédiaire de la formation, m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences que je pourrai exercer dans la mise en place et l'accompagnement d'ISES. A mes yeux, l'intérêt de l'ESS est de façonner le monde par l'action, par des activités ancrées dans la vie des gens et une utopie coopérative avec des valeurs humanistes. Ma formation m'a apporté les clefs de l'économie sociale, de la méthodologie de projet mais aussi une ouverture à une multitude de projets construisant des modèles économique plus-ou-moins pérennes. Pouvoir garantir une expertise me permettrait aussi de devenir un acteur crédible auprès des collectivités territoriales et de faire converger des compétences.

Si je devais m'imaginer comme chargé de projet CJS, je pense apporter un miroir bienveillant et pragmatique au sein du collectif et une pro-activité pour se saisir des dossiers, des enjeux, des formations. Si je devais m'imaginer au sein d'une équipe de gestion d'une entreprise sociale, j'insisterai pour considérer les enjeux humains avant ceux de la gestion tout en veillant à l'équilibre budgétaire. De plus, j'apporterai un regard critique sur le néo-libéralisme de par mon parcours en anthropologie, de travailleur social et par mes voyages. Mais avant tout, ma capacité d'adaptation et mon aptitude à évoluer en collectif doit me permettre de construire avec les entrepreneurs (coopérants, entreprises ESS...) ; c'est-à-dire à côté d'eux en allant chercher les informations concernant leur activité. J'ai en effet besoin de confronter des envies d'initiatives locales, besoin de m'outiller sur le plan marketing et le plan de commercialisation bien que j'ai expérimenté le portage de projet : défi entrepreneur, pitch, business plan social, étude de marché, budget prévisionnel, règles de l'ESS et au contact de multiples projets. Je peux à présent me placer dans une légitimité professionnelle issue de mes pratiques en matière d'éducation spécialisée et de cette formation en ESS. Avec les outils de la formation, je connais davantage les étapes d'une méthodologie de projet et saurais solliciter le réseau au moment opportun. Je me suis rendu compte que le développement d'activité économique comportait de nombreux paramètres à sa pérennisation selon l'apport de valeurs envisagé. Les lectures, les apports pendant les cours, me confortent dans le chemin que j'ai pris en matière de développement professionnel.

L'économie sociale et solidaire était parcourue par trois courants (économie sociale, économie solidaire, entrepreneurs sociaux). Celui qui entoure l'expérience des CJS n'avait pas ma prédilection. Plus je devais cerner les intérêts des différents acteurs, plus je relevais des contradictions entre l'expérience des CJS et l'appropriation de l'expérience. Ces clefs de compréhension pouvaient m'apparaître lumineuses et par la même occasion, porter la stérilité que je réprouvais. En effet, issu des jeunes dirigeants de l'ESS et de personnes d'écoles de commerces, le mouvement des entrepreneurs sociaux hérite d'une culture anglo-saxonne et d'un effet d'aubaine. L'expérimentation des CJS est parcourue par ce discours entrepreneurial qui ne s'accroche pas à un cadre théorique et conserve le profil institutionnel des chefs d'entreprise. Pourtant, l'innovation sociale doit permettre de se protéger du risque de marchandisation de l'Homme, de la nature et de la monnaie. Ce qui ne permet pas à l'innovation technologique de s'émanciper des simples gains de productivité. Celles-ci me renvoyaient aux notions d'économie de marché, de communautés de pratiques et de marginalisation du projet. Selon Desroches, « la stratégie maïeutique » du praticien-chercheur doit alors le conduire à faire « *un effort didactique afin d'explicitier son objet de quête, incorporé au départ dans le savoir tacite de l'action* ». (p.105)

Voici, à mes yeux mon objet de quête :

Tout d'abord, l'objectif d'éducation à la coopération au travail a retenu mon attention. En tant qu'éducateur, j'envisage la création d'entreprise au même titre qu'un autre média pour transmettre un certain nombre de valeurs. Le « faire ensemble » m'apparaît être un excellent moyen où peut s'ancrer une relation éducative riche de conscientisation et de transmissions. La méthode d'action coopérative entraîne des échanges de réciprocité entre coopérants, avec les animateurs, avec les acteurs du Comité Local. Faire quelque chose ensemble met en mouvement, permet d'avoir des objectifs communs, de coopérer, de se projeter, de se tromper et de développer des capacités de résilience. En définissant son contraire, je me rends compte que l'inertie est pour moi mortifère, signifie subir et attendre que l'on décide à notre place ou nous offre des opportunités. La deuxième vertu que j'associe à ce projet est la liberté de reprendre du pouvoir sur sa vie et la responsabilité collective due à la gestion de l'entreprise coopérative. Ce projet est source d'émancipation pour les jeunes.

Nous avons aussi abordé la position du chercheur. Les communautés de pratiques sont omniprésentes dans notre société. Sans le savoir, nous appartenons tous à des communautés de pratiques, nous pouvons également en rejoindre d'autres, ou bien les traverser. Nos habitus, au sens de Bourdieu, nous rendent plus-ou-moins à l'aise dans certaines communautés. Nous nous aiderons de cette notion au moment de comprendre ce qui écarte et/ou réunit les membres de la communauté éducative et les membres de la communauté entrepreneuriale. Partant du principe que « *la vie d'une communauté de pratiques est le produit de ses membres par leur engagement mutuel* »⁴⁶ (Wenger, p. 130), cette culture, négociée par les membres d'une même communauté de pratiques, évolue. Les frontières ne sont pas figées et le processus *maïeutique* initié par le porteur de projet devra rassembler autour de lui.

⁴⁶ WENGER, E., *La théorie des communautés de pratique*. Presses Université Laval, 2005

2.2. LES PLUS-VALUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES CJS

Les ISES se caractérisent par une forte prise en compte de leurs interactions avec leur environnement: d'une part elles sont soucieuses d'analyser l'impact de leur activité, d'autre part elles se préoccupent de contribuer à améliorer le fonctionnement de leur environnement. Nous ferons le lien entre le secteur (données sur la branche, filière, niche...), le territoire (éléments géographiques, économiques, écologiques, sociologiques, historiques, politiques...) et l'ensemble des acteurs partageant des valeurs communes.

Nous chercherons à montrer en quoi les CJS contribuent à répondre aux problèmes que rencontrent un secteur ou un territoire et en quoi elles participent de la promotion d'un autre entrepreneuriat.

2.2.1. Les CJS en tant qu'outil de coopération du territoire

L'idée est de montrer comment les acteurs du territoire sont mobilisés autour des CJS. Si ces coopératives servent un territoire, c'est qu'elles visent une appropriation et une adaptation aux réalités de celui-ci mais aussi une coopération à tous les niveaux. Les CJS devront répondre à des besoins propres et faire preuve d'une souplesse nécessaire à leur mise en place. L'essaimage des CJS, sans la mobilisation des acteurs du territoire visé par ce dispositif, est-il possible ? La coopération entre des acteurs de l'éducation populaire et de l'ESS semble indispensable à la réussite des CJS..

La principale activité des CJS est de fournir des conditions matérielles, de formation, d'encadrement à des tâches entrepreneuriales, de volontariat bénévole et de travail collectif. Il n'est que rarement permis à des jeunes de 16 à 18 ans d'être leur propre patron tout en s'inscrivant dans une démarche coopérative. Nous ne négligerons pas la vocation de transformation sociale d'un tel projet. Un autre point fort de ce projet de CJS est d'être conçu comme un espace de vie et de mixité sociale où les 12 à 15 jeunes se retrouvent dans un cadre d'activités au-delà des services rendus à la communauté, comme un accueil avec un espace de sociabilité ou encore une salle de réunion. L'objectif est de « vivre ensemble » tous les processus de décision de groupe et l'ouverture aux besoins d'une communauté. Qu'est-ce que je peux apporter et quel sens je donne au travail ? En même temps, le fait d'être rattaché à une CAE facilite les démarches administratives en dépit du caractère éphémère de l'entreprise.

a) Fonctionnement d'une CJS

L'objectif d'une CJS est de favoriser chez les adolescents une prise de conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités collectives afin qu'ils transforment leur milieu selon leurs besoins et leurs aspirations. Les CJS comme outil de sensibilisation à la coopération sont complémentaires avec d'autres actions de sensibilisation et d'éducation à l'ESS. Les CJS consistent à sensibiliser des jeunes mineurs à « l'esprit d'entreprendre » par « le faire ensemble » en dehors du cadre scolaire. D'autres programmes existent pour sensibiliser les jeunes à l'ESS par la pratique, c'est le cas du dispositif « rêve et réalise » d'Unis Cité, ou de permettre à des jeunes d'entreprendre comme le projet « *Piment* » ou « *Pépite* ». Quelques enjeux apparaissent : nécessité de la formation, développement des compétences, éducation, pédagogie active, valorisation du potentiel des jeunes, volonté commune des différents acteurs mobilisés, côté éphémère de l'activité de la CJS. Une des conditions clé de réussite de la CJS est la mobilisation d'un comité local qui représente les différents acteurs du territoire et est porteur de l'initiative. Il est caractérisé par sa mixité : acteurs économiques, structures jeunesse, collectivités locales, établissements scolaires, habitants...

b) Le rôle de la CAE dans les CJS

La pédagogie active a pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche. À travers ce processus, la CJS s'inscrit dans une démarche collective et coopérative à l'image des CAE pour favoriser l'autonomie et permettre aux jeunes de devenir acteur de leurs apprentissages. La CJS rejoint l'engagement de la CAE : devenir acteur de sa propre vie, s'émanciper autour de la création d'activité dans un cadre sécurisé. La CJS est en lien avec les valeurs de la CAE : solidarité, co-développement, coopération, égalité, confiance...

La CAE est le porteur économique de l'activité. La CJS facture au nom de la CAE et existe juridiquement à travers la CAE. La CJS n'a pas d'existence légale. La CAE reçoit les financements, embauche les animateurs et est responsable de la sécurité et des conditions de travail. C'est la CAE qui porte la responsabilité civile et juridique et qui s'occupe de l'assurance. Elle accorde une grande importance à la formation (formation initiale et à mi-parcours pour les animateurs, formation des comités locaux et des CAE). Les animateurs des CJS sont formés durant une semaine au moins de juin et sont outillés pour former ensuite les jeunes. Un lien de subordination existe entre les animateurs et la CAE. C'est elle qui s'occupe des recrutements et de l'embauche des animateurs. La CAE met à disposition de la CJS, en

son sein, un parrain économique qui porte un regard sur la dimension économique de la CJS. Il veille à ce que les règles de comptabilité soient respectées et que les animateurs soient en mesure d'expliquer aux jeunes les conditions de leur rémunération. Il accompagne les animateurs en ce qui concerne la tarification, la facturation, le suivi comptable et la gestion... En complément, un parrain jeunesse, issu du comité local, travaille sur la question du lien social et de la vie du groupe en apportant un soutien et un accompagnement aux animateurs.

c) Les impacts de la CJS

La CJS permet aux jeunes de développer leurs compétences techniques et sociales, leur confiance en eux, le fonctionnement d'un collectif de travail. Les jeunes apprennent à animer des réunions, à faire des devis, des factures, des contrats, une étude de marché, etc. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de leur première expérience professionnelle. La CJS permet de sensibiliser les jeunes « *à l'esprit d'entreprendre* » mais ne vise pas à faire des jeunes de futurs créateurs d'entreprise. La CJS donne du pouvoir d'agir et de l'autonomie aux jeunes. Elle représente un apport en terme de reconnaissance et de confiance pour les jeunes, ils se sentent capables de faire des choses. Les jeunes peuvent ainsi identifier les ressources présentes sur leur territoire. La CJS permet de déclencher des projets, de travailler en articulation avec les acteurs du territoire et de mobiliser tout un réseau. Elle permet de renouer les liens intergénérationnels et créer de la mixité sociale. Les jeunes ont une envie de faire et d'apprendre et la CJS tente de répondre à cette envie de créativité. Le cadre de la CJS est défini mais à l'intérieur il y a une grande liberté.

La CJS change les regards. En effet, les jeunes changent de regard sur le monde de l'entreprise, ils découvrent les réalités économiques et le fonctionnement d'une entreprise. Les adultes aussi changent de regard sur la jeunesse, ils découvrent des jeunes volontaires, motivés, responsables, impliqués et curieux. Enfin, les jeunes changent de regard sur eux-mêmes et entre eux, ils prennent de l'assurance et deviennent plus autonomes. Ils apprennent aussi à travailler tous ensemble malgré les différences, à décider ensemble et à travailler en équipe dans la confiance et le respect de chacun.

d) Cadre envisagé en Midi-Pyrénées

Le groupe apprend à conduire une entreprise coopérative :

- proposer des services à la population du territoire (ex : garde d'animaux, entretien jardins...)
- prendre des décisions collectivement (ex : répartition des contrats, des tâches...)
- définir une stratégie de commercialisation (ex : porte-à-porte, solliciter son réseau...)
- décider de l'affectation des résultats (ex : caisse commune, à la tâche...)

Il semble important de commencer par délimiter un territoire d'implantation précis (quartier, milieu rural, péri-urbain...). Ensuite, suivant les conseils des dernières expérimentations, il faudrait simultanément se rapprocher de structures jeunesse pour recruter des jeunes intéressés et former un comité local composé d'acteurs du secteur de la jeunesse, de l'économie, de l'emploi, de l'ESS, de la collectivité locale, d'une CAE... Enfin, il reste à nommer un animateur du comité local (salarié CAE, service jeunesse...), deux parrains (secteur économique et secteur jeunesse) et deux animateurs à temps plein du 1er juin au 31 aout. Un dernier ingrédient à la bonne marche de la CJS est l'anticipation, la communication et la mobilisation de tous.

2.2.2. Compatibilité entre l'objectif d'éducation et le support d'entreprise

Nous avons montré, au sein des CJS, les points de jonction entre la création d'un collectif nécessaire à la coopération et la liberté individuelle source d'émancipation. L'éducation prônée par les CJS doit faire sortir « hors de » tout en partant de ce que les personnes sont à l'intérieur d'elles-mêmes. Cette prise d'initiatives révèle des tensions tout en se concentrant sur l'action et l'entrepreneuriat. La méthodologie d'action doit mettre en mouvement les acteurs.

a) Innovation sociale et entrepreneuriat

Ce projet d'innovation sociale relie éducation populaire et ESS :

" L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation." (définition de l'AVISE⁴⁷)

Les valeurs coopératives rassemblent autour du modèle, boîte-à-outils concernant les acteurs du comité local mobilisés lors des expériences passées, les acteurs du Comité Local. Si les idées changent sans les processus de production, ça ne sert à rien, l'inverse aussi. Ce sont les relations entre les processus de production, les idées, les relations sociales, les facteurs institutionnels et la vie de tous les jours qui doivent changer. Schumpeter voit dans l'entrepreneuriat la destruction créatrice permanente du capital qui existait précédemment. Les activités économiques se substituent les unes aux autres.

⁴⁷ <http://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/de-quoi-parle-t>

b) La CJS prestataire de services d'utilité publique

Les Coopératives Jeunesse de Services regroupent de douze à quinze jeunes filles et jeunes garçons de 16 à 18 ans pour des raisons de cohérence légale et d'homogénéité de groupe. Ensemble et avec l'appui de leur communauté, ils relèvent le défi de mettre sur pied leur entreprise de type coopératif afin de se créer un emploi sur leur territoire. Ces jeunes offrent de nombreux services à la communauté (travaux de peinture, gardiennage, tonte de pelouse, etc.). Les jeunes se dotent d'une structure décisionnelle coopérative et se répartissent les tâches et responsabilités afférentes à la gestion de leur coopérative et aux services qu'ils choisissent d'offrir à leur communauté. Ils bénéficient d'une formation pratique intensive en «entrepreneurship» collectif. Les principes d'action et enjeux sont les suivants : partir du principe que tout le monde a des compétences pour se demander ensuite quels services peuvent être rendu à la population et quelle place le coopérant souhaite-t-il occuper.

La prestation de service questionne des échanges marchands. En s'autorisant à construire à la marge, il s'agit de sortir de la société de service qui place le service, comme le précise Laville⁴⁸ « *au cœur de la relation marchande [...] suspectée d'introduire de nouveaux rapports de domination* ». C'est l'un des objectifs que nous tenterons de poursuivre avec les CJS. Nous sortons de cette logique de projet qui, par l'évaluation continue et la référence aux objectifs initiaux, amène frustration et contrôle du dynamisme. Le service ne se cantonne plus uniquement à des termes rationnels comme le profit, la perte, l'intérêt, l'offre, la demande, il implique des échanges non marchands et non monétaires. Cependant, la question de la valeur positionne les CJS du côté du marché du travail, du côté du profit et de l'appropriation du capital ou encore du côté de la rareté et de l'utilité des services.

c) Les garde-fou face au secteur marchand lucratif (missions, objectifs...)

Pour les jeunes, la CJS répond au besoin de trouver un emploi d'été rémunéré, mais son impact et ses retombées ne se limitent pas à cela. Ce projet aura donc pour mission de constituer un groupe de jeunes qui expérimente l'entreprise coopérative (prise de décision, gestion de budget, contribution active...) à travers des chantiers ou construction collective. La cible est donc constitué de jeunes de 16 à 18 ans (lycéens, jeunes déscolarisés) qui s'initient à

⁴⁸ LAVILLE, J-L., *Sociologie des services, entre marché et solidarité*, Eres, Ramonville Ste-Agne, 2005

la vie communautaire, au vivre-ensemble. La CJS fait le lien entre patrons, associations, groupe de jeunes, entrepreneurs, comités d'entreprises qui recherchent de la main d'œuvre.

La réalisation de travaux constituent un tiers du temps. La réalité veut qu'il ne soit pas si facile de trouver des contrats. De plus, l'intérêt du projet est que les jeunes soient actifs du début à la fin du processus entrepreneurial. Nous imaginons un deuxième tiers du temps dédié au démarchage, devis et autres tâches administratives de tout entrepreneur. Le reste du temps permettra au groupe de s'offrir des temps de loisirs en échange de bénévolat. Ils peuvent aller vendre des gâteaux sur le marché ou organiser tout type d'évènement leur permettant de constituer une caisse commune qu'ils peuvent ensuite dépenser en groupe.

Nous comprenons bien que le processus amenant les contrats est plus important que les contrats eux-mêmes afin de remplir l'objectif d'éducation à l'entrepreneuriat. Toutefois, la viabilité économique repose sur les réalités du marché du travail : réglementation et services marchands. Afin d'appartenir à l'ESS, les chantiers et contrats salariés devront être rémunérés suivant les dispositions légales en vigueur. Il s'agit de valoriser la partie contractuelle en y apportant des apprentissages, une vie collective. Quelle est alors la plus-value sociale du projet ?

- Formation à l'entrepreneuriat (transmission de savoirs, prise de conscience des exigences)
- Éducation à la coopération (capacité travail d'équipe, sentiment d'appartenance, démocratie)
- Activité Productive (compétence technique, expérimentation, valoriser le travail)
- Mise en Réseau (orienter les parcours professionnels, citoyenneté/volontariat, lien social)

A ce stade du cheminement, plusieurs pistes nous paraissent essentielles à explorer afin de bénéficier du support nécessaire existant déjà et de ne pas être aspiré par la recherche unique de profit. La pédagogie développée par Freinet, autour de la coopération, doit nous prémunir d'une démarche libérale dictée par le marché de l'emploi. Le fait de rapprocher les jeunes des consommateurs de leurs services amènes à être innovant et à développer ses compétences qui peuvent être très variées. Par exemple, les comités d'entreprises ou chantiers de moyenne durée n'ont pas encore été approchés. Les possibilités semblent infinies en partant de la créativité des coopérants. Par ailleurs, l'accompagnement de la vie quotidienne se fait donc par deux animateurs jeunesse. Les jeunes proviennent de divers horizons sur la base du volontariat. Ils ont un intérêt pour le projet. Un comité local d'acteurs prépare le terrain et est constitué d'acteurs implantés sur le territoire. Enfin, dernier paramètre et non des moindres, l'encadrement juridique est assuré par une Coopérative d'Activité et d'Emploi.

d) Les protections offertes par la coopérative

Les coopératives sont des sociétés dont les objets essentiels sont :

- de réduire au bénéfice de leurs membres et par l'effort de ceux-ci, le prix de revient et le cas échéant le prix de vente de certains produits et services,
- d'améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres ou de ceux produits par ces derniers et livrés aux consommateurs.

L'objectif commun qui précède, ajouté aux principes fondateurs qui suivent doivent nous permettre de pérenniser les ISES. Ils sont essentiels au bon fonctionnement de la CJS et à l'amélioration des conditions de vie des coopérateurs. Les principes coopératifs sont donc classiques:

- 1- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- 2- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- 3- Participation économique des membres
- 4- Autonomie et indépendance
- 5- Éducation, formation et information
- 6- Coopération entre les coopératives
- 7- Engagement envers la communauté

2.2.3. Impact social et réponse apportée à l'insertion professionnelle des jeunes

Le morcellement par compétences amène les CJS à se positionner sur un champ d'action particulier. Bien que transdisciplinaire et multifactorielle, le volet privilégié lors de l'expérimentation a été de toute évidence l'insertion professionnelle des jeunes. Or, les porteurs de projet ont conduit les CJS à se rapprocher des Missions Locales, dans une moindre mesure de la Politique de la Ville et à s'écarter des Régies de Quartier. Selon les partenariats, l'objectif d'éducation et d'insertion sociale entretient des rapports différenciés avec le modèle libéral. Ce modèle dominant rencontre aujourd'hui une saturation des marchés, une nature sur-exploitée, des taux de chômage importants. Inégalité, dette et spéculation ne sont pas pris en compte par les néo-libéraux. Le modèle coopératif peut alors apporter une autre réponse entre doctrine libérale et régulation étatique. Serait-ce un tournant d'un modèle économique soucieux des échanges humains et des conditions de vie des plus démunis ? La réponse apportée à l'insertion professionnelle des jeunes n'est pas neutre politiquement.

Nous devons alors diffuser le modèle coopératif. Si l'éducation est « l'art de former une personne en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale », alors les CJS remplissent cette fonction. S'il s'agit d'apprendre à penser par soi-même pour faire ses propres choix, pas sûr. Enfin si l'innovation sociale a pour but la transformation sociale, les CJS ne font peut-être qu'adapter des jeunes aux réalités économiques et au contexte social par l'empowerment. Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) ne questionne pas la valeur économique capitaliste, le service marchand et la répartition de la valeur ajoutée (B. Friot). C'est pourquoi, trois scénarios semblent se dégager pour les CJS : entre insertion professionnelle, animation sociale en tant qu'outil des collectivités publiques et éducation populaire souvent sacrifiée. D'une manière générale, trois scénarios se dégagent :

OBJECTIF	ANIMATION SOCIALE	INSERTION PRO.	ÉDUCATION POPULAIRE
VALEURS	Mixité Sociale	Entrepreneuriat	Apprendre en faisant
ENJEUX	-Respecter parole de chacun -Approche des exigences pro.	-Trouver des contrats -Compétences et moyens à vendre	-Chantiers d'intérêt général -Démocratie
LEVIERS	-Contrat de Ville -Auch Agglomération	-DIRECCTE -Mission Locale	-Ligue de l'Enseignement -Accueil Jeunes
FREINS	-Encadrement	-Marché	-Mobilité / Financement
CRITIQUES	-Difficulté de coopération au travail	-Investissement -Chiffre d'affaire	-Apprentissage du libéralisme

a) Première dimension de la CJS : une entreprise collective

La CJS produit une activité économique qui a pour objet d'offrir un emploi à ses membres. Elle doit rencontrer les mêmes impératifs que toutes les autres entreprises économiques.

1-Les parts

Pour adhérer à la CJS, chaque jeune doit investir une somme d'argent (par exemple 10€). Il s'agit de la part sociale. Cette part remboursable donne droit de voter sur toutes les décisions, d'assister à toutes les réunions et d'avoir une part de la ristourne. Elle permet aussi de faire fonctionner la CJS à son démarrage : les frais de structures (loyer, téléphone, électricité), les frais de promotion, les frais de fournitures et d'équipement (les éponges pour laver les voitures par exemple).

2-Le prêt de démarrage

Les parts ne sont peut-être pas suffisantes au démarrage de la coopérative. Par conséquent, la CJS devra peut-être faire un emprunt au début de l'été. Le comité «finance» fera ses prévisions budgétaires et pourra si besoin négocier un prêt (autour de 200€) à un membre du comité local. La coopérative génère ses revenus par le biais des services que ses membres effectuent pour des particuliers, des organismes, des institutions et des entreprises.

3-Les salaires

Le taux horaire facturé à la clientèle et le salaire versé aux coopérateurs sont fixés collectivement par ces derniers. Les jeunes les déterminent en tenant compte de leurs besoins et de la réalité du marché. Ils sont soumis à la même réglementation que les entreprises françaises : Taxe sur la Valeur Ajoutée, cotisations sociales...

4-Les produits

La CJS se finance à partir des produits générés par ses activités. En effet, les produits sont réinvestis dans la coopérative pour couvrir, entre autres, les frais d'opération tel que le loyer et le matériel de bureau, les frais de publicité ainsi que l'achat d'équipements permettant d'offrir de nouveaux services. Le reste sert à financer les salaires des coopérateurs. Un pourcentage déterminé par les coopérateurs est appliqué au taux horaire facturé aux clients. Cet argent est réinvesti dans le fonds de roulement de la coopérative. Concernant le surplus de contrat, une fois les salaires payés, l'excédent d'argent d'un contrat est versé dans le fond de la coopérative.

5-La ristourne

À la fin de l'été, les coopérants décident du sort du surplus monétaire accumulé par la coopérative. Ils peuvent décider de le partager, soit équitablement, soit selon le nombre d'heures volontaires effectuées, soit selon d'autres critères. Ils peuvent aussi choisir de réinvestir le surplus comme fonds de démarrage pour l'été suivant.

6-La réserve

La réserve est formée de jeunes auxquels on aura recours advenant le cas où la coopérative aurait un surplus de contrats. Lorsqu'une ou des places deviennent vacantes, ces jeunes peuvent rejoindre la coopérative comme membres à part entière. On peut ne pas faire de réserve, cela dépend de la volonté des jeunes coopérants.

b) Deuxième dimension de la CJS : Un collectif

Tout le fonctionnement interne de la CJS dont, entre autres, les réunions du conseil d'administration, le travail en comités et la gestion de bureau, repose sur le travail volontaire des jeunes. Ils auront donc à se partager les tâches, de façon à assurer la réussite de leur démarche collective.

1-La direction de la coopérative

La CJS fonctionne sensiblement comme une coopérative de travail. Cela suppose, entre autres, que les membres se donnent des méthodes démocratiques de fonctionnement. Le conseil d'administration est l'une de celle-ci. Tous les membres de la CJS le composent. C'est au sein de cet espace que s'exerce le pouvoir décisionnel.

2-La gestion de la coopérative

COMITÉ PROMOTION	RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ FINANCE
- plan de promotion	- gestion interne	- prévisions budgétaires
- production d'outils	- motivation	- tenue de livre
- relations publiques	- relation entre les membres	- émission de chèques
- étude de marché	- ...	- ...

c) Troisième dimension : un lieu d'apprentissages

La CJS est un vaste terrain d'apprentissage (cf annexe 2 p.122). La plupart des jeunes impliqués dans celle-ci ne possèdent pas ou peu d'expérience ou de connaissances en ce qui concerne la création d'entreprise, le travail ou la gestion collective. Elle donne donc l'occasion à ses membres de développer les compétences et les attitudes suivantes :

- Développement personnel : estime de soi, sens des responsabilités, capacité de se fixer des objectifs, conscience du pouvoir d'agir, persévérance, capacité de se fixer des priorités,
- Direction de la CJS : évaluation des activités, prise de décisions collectives, management, résolution de problèmes, préparation et animation de réunion, communication,
- Compétences sociales : expression de ses opinions, expression de ses besoins, écoute-respect des autres, solidarité, confiance dans les pairs, leadership, capacité de faire consensus, capacité d'analyse, esprit critique,
- Travail : organisation du travail, coordination du travail d'équipe, sécurité au travail, négociation de contrats, service à la clientèle, habiletés reliées à la nature de la tâche
- Gestion de l'entreprise : planification, coordination, marketing, gestion de personnel, prévisions budgétaires, technique d'embauche, travail d'équipe

Je nuancerai toutefois ces apprentissages à certaines conditions. Nous avons vu l'importance de la pédagogie active (cf partie 1.3) sur les apprentissages. Par ailleurs, les écueils de l'injonction coopérative ont été également soulevés. La CJS devra faire preuve de souplesse entre coopération au sein de la CJS et concurrence à l'extérieur. Nous pouvons déjà nous rapporter à l'activité économique (cf. annexe 3 p.123) des expériences passées. Enfin, le choix des services offerts au territoire dépend des capacités et des intérêts des coopérants. Les services offerts peuvent être divisés en trois catégories :

- Main-d'œuvre générale : demande peu d'expertise et de formation (nettoyage résidentiel et commercial, inventaire dans les commerces, entretien de parcs et jardins, lavage de véhicules, etc...)
- Main-d'œuvre spécialisée : exige une formation spéciale (nettoyage de tapis, peinture intérieure, conciergerie, secrétariat...)
- Petite entreprise : offre un emploi régulier à certains coopérants, mais requiert une formation spéciale en gestion (ferme agricole, cantine, atelier de réparation de bicyclettes)

2.3. FREINS ET LEVIERS DES EXPÉRIENCES PASSÉES

Une des principales difficultés est de projeter les bienfaits d'un projet sur une population. Les jeunes ont été différemment associés à la construction des CJS. Lorsque le recrutement est actif, anticipé et préparé, les jeunes arrivent dans de meilleures dispositions. Nous dissociérons les comités locaux qui utilisent les jeunes pour répondre à leur objectifs et les comités locaux qui fournissent les dispositions matérielles afin que les jeunes apportent, développent leurs compétences au sein de la CJS.

Du point de vu des clients, des bénéficiaires (jeunes, animateurs et entrepreneurs) et des commanditaires (financeurs privé/public, collectivités et associations jeunesse de par leur mission et mandat, élus...), les interactions, la reconnaissance et la dépendance financière aspirent l'entrepreneur du côté des commanditaires. Il est alors urgent de replacer l'humain au centre de l'économie. Les enjeux associés sont la culture des acteurs (la projection des besoins à appliquer aux autres), les valeurs du marché et la construction de l'état providence. Nous noterons donc des différences entre un Contrat Politique de la Ville, un partenariat avec un service jeunesse en milieu rural et une conduite de projet avec une association d'éducation populaire. En effet, les CJS ont alors cherché à s'inclure dans des politiques jeunesse ou en faveur de l'emploi afin de bénéficier de subventions et/ou par convergence d'intérêts. Selon la portée et la récupération politique du projet, la jeunesse sera perçue comme outil ou ressource, un danger d'institutionnalisation apparait mais surtout l'implication des acteurs vacillera entre participation et engagement.

2.3.1. La jeunesse vue comme cible ou ressource du dispositif

Si la jeunesse est considérée comme une ressource dans le cadre de la politique publique, les initiateurs comptent sur eux pour faire face à une situation difficile, c'est à dire que la jeunesse sera vue comme un moyen permettant de se tirer d'embarras ou d'améliorer une situation difficile. Si la jeunesse est vue comme un outil, cela signifie que la politique prépare cette jeunesse pour l'usage qu'elle veut en faire, c'est à dire que la jeunesse sera institutionnalisée plutôt que considérée comme une ressource. Nous verrons donc le risque pour les CJS d'être intégrées aux politiques publiques. Comment les politiques jeunesse portées localement au départ sont-elles devenues conduites par l'État ?

a) L'évolution de la politique jeunesse

Au début du XX^{ème} siècle, les politiques jeunesse existaient localement. Portées par des acteurs relevant des organisations jeunesse ou des collectivités, « *elles visaient à laïciser, embrigader et moraliser le jeune* »⁴⁹. Ensuite, l'état a d'abord délègué à Léo Lagrange le soin de répondre au contexte d'apparition des congés payés, du temps libre et des loisirs. Puis, il a souhaité sauvegarder le régime républicain en accordant la priorité aux jeunes. A cette époque, nous sommes dans une période de tensions et de transformations avec l'arrivée d'une société de consommation, le début de la modernité, l'arrivée du Rock n'Roll. La jeunesse fait fi des appartenances sociales, elle forme un tout. C'est la première fois dans l'histoire de la jeunesse que ce thème est abordé de façon transversale par l'État. Mais Riguet note « *l'absence réelle de jeunes dans le processus de concertation et de décision* ». L'État s'est alors fortement mobilisé pour construire et protéger la jeunesse : avec la création du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il devient l'organe décisionnaire. Les collectivités territoriales et les associations de jeunesse sont considérées comme relais de l'action. Les acteurs bénévoles disparaissent peu à peu au profit de la professionnalisation des acteurs de la jeunesse. « *Les principaux acteurs de la politique jeunesse veillent à organiser, protéger la jeunesse : le temps libre du jeune, la lutte contre la pauvreté et contre la délinquance sont les principaux problèmes publics* » (Riguet, 2015). Nous revenons là à une jeunesse perçue comme un outil pour servir une politique.

À partir de l'application de la loi sur la décentralisation en 1982 jusqu'à l'annonce officielle du plan « priorité jeunesse » en 2013, nous assistons à une juxtaposition des politiques territoriales. Les collectivités et les associations reprennent leurs pouvoirs de décision, dans le cadre des dispositifs visant à orienter les acteurs de la jeunesse : contrat éducatif local, contrat temps libre, contrat enfance Jeunesse, projet éducatif de territoire, etc. L'augmentation significative des politiques contractuelles va de pair avec le transfert des compétences de l'État aux collectivités. Nous constatons une augmentation du nombre d'élus en charge de la jeunesse, une augmentation des services municipaux de la jeunesse, mais également des budgets alloués à la jeunesse qui s'amenuisent⁵⁰.

⁴⁹ RIGUET, E., Op. Cit.

⁵⁰ En 2013, 230 millions sont alloués pour la jeunesse et la vie associative, 229 millions en 2014, 206 millions en 2015, et 299 millions sont affichés pour 2017 (« projet de loi 2015 »)

C'est dans ce contexte que nous assistons à une augmentation des appels à projets, notamment dans le cadre des expérimentations jeunesse, lancés par Martin Hirsch à travers 57 propositions. Ce qui sous-tend ces propositions, c'est le constat suivant : « *La crise économique, la crise sociale, la crise écologique, la crise des valeurs montrent que le moule se fissure. Ce n'est pas dans ce moule qu'il faut faire rentrer les jeunes. C'est sur les jeunes qu'il faut compter pour transformer le moule.* » (Riguet, 2015). Nous sommes là dans une volonté affichée de considérer le jeune comme ressource. Pourtant, portée par le développement de l'autonomie des jeunes, la notion de l'empowerment ne rend pas les politiques jeunesse plus souples et adaptables. Cette notion semblent plutôt démunies face à la non adhésion du public ciblé et culpabilisatrice pour les populations n'agissant pas dans leurs intérêts fixés par ces politiques. La population n'est pas associée à la gestion des programmes.

c) Gros plan sur la « priorité jeunesse »

En 2013, le plan « Priorité Jeunesse » met l'accent sur la participation des jeunes. Les objectifs de cette politique sont affichés ainsi : « *L'objet de cette nouvelle politique est d'accompagner les jeunes dans leur parcours, leur vie quotidienne, leurs projets afin de favoriser leur accès à l'autonomie et à la responsabilité dans les meilleures conditions possibles* » (« État de la jeunesse 2014 » tome 2, p4). Cette politique, au-delà des affichages institutionnels, se réalise en grande partie sans les jeunes, avec peu de moyens financiers. Or, la baisse du budget se répercute sur le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire en dépit de la volonté de développer l'engagement, la participation citoyenne et la prise de responsabilités.

Nous constatons que tout ce qui favorise la citoyenneté immédiate, comme les associations d'éducation populaire, n'est pas, ou plus, ou peu pris en compte au niveau financier. Cette analyse financière vient donc ré affirmer que ce plan « priorité jeunesse » reste avant tout une légitimation de l'institution au travers des citoyennetés médiates. Or, une politique jeunesse qui ne prendrait pas, ou peu en compte les citoyennetés immédiates pratiquées par les jeunes peut-elle entrer en contact avec cette population et être légitime auprès d'eux ? Chacune des demande de financements possibles dans le cadre des CJS se confronte à la difficulté pour la jeunesse de co-construire cette politique. Quel que soit le cadre d'appels à projet - le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Politique de la Ville, d'expérimentation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le FIPD ou encore du Fond Social Européen (FSE), nous observons globalement l'utilisation des jeunes pour mener à bien leurs politiques et l'absence de considération des citoyennetés immédiates.

2.3.2. Le danger de l'institutionnalisation

L'idée est de décrire la fâcheuse tendance à modéliser et à vouloir appliquer des dispositifs. Le monde de l'éducation, les acteurs jeunesse en sont parfois frustrés, subjugués ou même dépités. Étant dépendant de leur financement public, ils sont bien souvent tiraillés entre des réalités singulières en mouvement et une commande institutionnelle qui s'approprie les projets, les maltraite et les évalue. La co-construction avec les jeunes et leurs organisations n'apparaît donc ni dans les axes de travail, ni dans les objectifs.

Nous nous rendons compte que l'accès à la citoyenneté, par exemple, se réduit à la part des jeunes engagés dans le service civique ou à la représentation qu'ont les jeunes du lycée comme lieu de citoyenneté. L'exercice de la citoyenneté est vue par Pinet⁵¹ comme « *pratique médiate* », c'est à dire une citoyenneté qui s'exerce à l'aide d'un médiateur qui est représenté ici par l'État. Par ailleurs, la catégorisation effectuée par Pinet dans son analyse sur les différentes facettes de la citoyenneté des jeunes adultes de 15 à 24 ans permet de mettre à jour deux formes de citoyenneté émanant des pratiques de citoyenneté immédiate :

- La citoyenneté éthique, celle qui consiste à se transformer autour de soi, par des petits gestes individuels et quotidiens, la société ;
- La citoyenneté spécifique, qui postule que le changement peut s'effectuer à partir du lieu spécifique où l'on est (travail, études, maison)

Or, ce sont bien ces deux formes de citoyenneté –médiate et immédiate- constituant des formes de participation, qui seront investies selon les circonstances et les enjeux. Il faut rompre avec la logique des dispositifs. Desroche (1990) disait que « *la méthode, c'est le chemin que l'on a parcouru...* » ; sous-entendu qu'elle ne doit pas dicter ce que l'on fait ou fera. A chaque projet sa propre méthode, si tenté qu'il souhaite innover socialement en répondant à des nouveaux besoins. « *La théorie des choix publics énonce que l'adoption des politiques gouvernementales n'est pas motivée par les intérêts collectifs mais par les intérêts particuliers de différents groupes sociaux* »⁵². Cette théorie libérale dénonce aussi la vision angélique qui perçoit l'état comme le moyen de lutter pour la maximisation du bien commun,

⁵¹ PINET, N., *La politique au-delà de la vie politique: pratiques et représentations de la citoyenneté chez les jeunes adultes à Santiago du Chili, New York et Paris*, Doctoral dissertation, Paris, EHESS, 2012. Consulté en Mars 2015 in : <http://www.theses.fr/2010EHES0047>

⁵² DESROCHES, H., Op. Cit.

niant ainsi les relations humaines, les sensibilités des personnes décisionnaires et le processus électoral. Selon les néo-libéraux, la dictature de la majorité favorise une redistribution de la richesse auprès de la majorité plutôt que d'augmenter la richesse et la croissance. C'est pour ne pas succomber à cet argument que nous avons expliqué plus haut les failles de l'économie de marché et de l'économie scientifique. Le droit de possession ou d'usage apporte une réponse alternative. Les multi-nationales veulent la plus grande liberté possible pour exporter ses capitaux là où le profit sera le plus important par le jeu des règles en place et culture de production. L'externalisation de la pollution, l'absence des syndicats et la faculté de travail des chinois en font le paradis des multi-nationales capitalistes.

En 1997, la création de la filière animation de la fonction publique territoriale, dans le cadre de politiques éducatives conduites par les collectivités territoriales auprès de différents publics - enfants, jeunes voire personnes âgées - vient ajouter à ce partage de compétences, avec des référentiels différents de l'éducation populaire, ce qui a entraîné une fragilisation du secteur des professionnels de la jeunesse. Cette institutionnalisation de la jeunesse tant du côté de l'État que du côté des collectivités entraîne depuis les années 2000 une marchandisation croissante de ce secteur, qui fonctionne de plus en plus par appel d'offres, par projets sectorisés, avec une inégalité sur les territoires due à l'optionnalité de la compétence jeunesse. Les formes immédiates de citoyenneté étant ignorées, ce plan « priorité jeunesse » reste, quoi qu'il en soit, éloigné des acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse et des jeunes. Quelle lecture faisons-nous alors des formes d'organisation informelles des jeunes en ESS ?

Dès 1870, une institutionnalisation est à l'œuvre autour des coopératives, des mutuelles et des associations. La loi 1901 va dans ce sens et reste le socle aujourd'hui. On retrouve cette tendance héritée de la franc-maçonnerie qui partage une organisation hiérarchique, des rites de passage entre grades avec co-optation et une idéologie du progrès scientifique. Ils partagent aussi l'idée d'une école publique et laïque où la raison gouverne. L'Économie Sociale et Solidaire, de son côté, a pour vocation l'utilité publique, la gestion démocratique, la lucrativité limitée et l'ancrage territorial. Seulement, le financement, par coût de tarification, subvention ou délégation de service public, ainsi que le cadre légal limitent la marge de manœuvre. Les nombreuses associations d'action sociale ont souvent perdu l'organisation démocratique, l'utilité publique et parfois même l'ancrage territorial. La critique majeure de l'ESS est que l'état a déresponsabilisé et ne peut pas répondre à toutes les questions pour le plein emploi. Les coopératives, les mutuelles contestent bien la mainmise du

marché et de l'État. Cependant, les difficultés liées au secteur marchand et concurrentiel ainsi qu'à la gestion démocratique écartent l'ESS des populations opprimées ; laissant une place au commerce parallèle et à la solidarité filière. La question auto-organisationnelle apparaît avec de nombreux exemples : « réinventer la ville, les régies de quartier, les éducateurs sociaux, les crèches parentales se réappropriant l'éducation... Nous assistons à une contestation de l'institution autoritaire et normative de l'État par des pratiques coopératives. Cependant, « La France s'engage » est un concours marquant le début du mandat de F. Hollande et témoigne du passage d'expérimentation en dispositif par le principe d'essaimage, de financement public centralisé, le formatage du modèle et l'oubli d'associer les jeunes dès le début du projet. Seule une meilleure autonomie financière et une souplesse permettront la co-construction et une démarche ascendante. Les politiques jeunesse sortiront alors d'enjeux de pouvoir et de récupération (l'utopie en mouvement pour ne pas s'enkyster sur des enjeux identitaires).

Pour conclure, je pourrai avancer le fait que, bien que les avancées de cette politique soient significatives, la jeunesse est ici considérée comme un outil pour une politique institutionnalisée visant à transformer la société selon des critères choisis par les adultes. Constatant que cette politique est descendante, qu'elle prend appui sur des programmes étatiques pour la majorité de ses indicateurs de performance, qu'elle ne clarifie pas encore le rôle des collectivités territoriales, qu'elle ne prend pas assez en compte les pratiques de citoyenneté immédiate, comment faire pour que la jeunesse devienne une ressource pour amorcer un changement sociétal ? Nous pourrions alors porter un autre regard sur la jeunesse et inciter les pouvoirs publics à co-construire avec la jeunesse, c'est-à-dire aller au-delà de la consultation, pour associer les jeunes à la prise de décision politique.

2.3.3. Entre participation et engagement des jeunes

L'idée est de revenir sur les notions d'implication, de participation, d'engagement pour comprendre pourquoi il est difficile aujourd'hui de diriger des actions envers les jeunes, de construire avec eux. Nous effectuerons un lien avec la stigmatisation d'une jeunesse problématique (contrôle permanent, peu d'espaces de socialisation, pour expérimenter, culture propre), l'exclusion de certains qui ne répondent pas aux exigences du monde adulte (projection difficile, valeurs du marché) mais aussi la professionnalisation des référents adultes (posture, précarisation du lien de confiance). Les rapports d'autorité ont changé, la confiance s'accorde différemment et la conscience collective a évolué. Un gros travail est à effectuer pour faire vivre les gens ensemble, tisser des liens éducatifs dans la société et recréer les conditions favorables à la coopération. Nous avons abordé la catégorisation d'une jeunesse-outil et l'institutionnalisation des projets en direction des jeunes. Les CJS doivent désormais nous permettre d'évoluer avec les réalités des jeunes et le contexte socio-économique actuel.

Nous poursuivons l'objectif d'éducation à la coopération au travail. Il s'agit donc au sein de la CJS de favoriser une socialisation coopérative à travers une pédagogie active. Après avoir vu l'intérêt de projets ascendants, de rapports animateurs/jeunes réciprocaires et de construire à côté de l'idéologie du marché, nous devons regarder ce qui peut attirer les jeunes de 16 à 18 ans dans les Coopératives Jeunesse de Services.

Si la formule CJS plaît aux adolescents, c'est qu'elle répond à deux besoins chez eux. Un premier est d'ordre monétaire. L'adolescent veut avoir accès à des revenus sur une base indépendante de celle de ses parents. Un deuxième besoin tient au désir qu'a l'adolescent d'exercer une influence sur son environnement, d'être en mesure de décider et d'exercer un contrôle. La formule CJS lui fournit un lieu d'appropriation du pouvoir démocratique puisque tout le projet repose sur une prise en charge de la CJS par le collectif des coopérateurs. (Rapport sur les CJS au Québec)

Il nous semble désormais que trois conditions apparaissent nécessaires à la réussite des CJS : un climat de confiance, la nécessité et une culture coopérative

a) Les enjeux de l'accompagnement

Dans le champ de l'éducation, de la formation, de la professionnalisation, du travail, de la médecine, les représentations liées à l'accompagnement sont différentes. La notion d'accompagnement répond à une demande sociale (crise économique, personnes démunies à intégrer, à réintégrer dans la société, travail social, aide à la personne). Dans le champ de l'éducation populaire, ce verbe d'action consiste, d'après Ardoïno⁵³, à « *se mettre à l'écoute de celui qu'on accompagne, postulé comme explicitement le seul capable en définitive de choisir où il veut aller et comment il entend s'y prendre* ». Accompagner suppose d'élaborer ensemble (implication mutuelle), à partir des demandes de l'accompagné, le cheminement du processus dans un temps donné (transition) en vue d'une transformation. C'est ainsi qu'un climat de confiance peut voir naître la coopération. De nouvelles questions apparaissent : comment les jeunes et les professionnels de l'animation utilisent le processus d'accompagnement ? Et surtout en vue de quelle transformation ? Il s'agit ici du processus d'accompagnement, qui émerge soit à partir d'une situation concrète qui fait problème, soit à partir d'une situation désirée, qu'elle soit attendue ou idéalement souhaitée.

b) Les jeunes sont bien plus que ce que nous percevons

J'ai choisi de m'appuyer sur l'étymologie du verbe « participer » : « *avoir des traits communs avec* ». Ce sens premier est à garder à l'esprit quand nous parlons de participation. Si un jeune participe à une CJS, c'est bien qu'il suppose avoir des traits communs avec ce collectif, qu'il y trouve du sens. Au-delà de cette base commune, il existe de nombreuses motivations dont nous ne soupçonnons peut-être pas encore la portée. En effet, comme le souligne Vulbeau (2015) à l'occasion du colloque international « Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s) » les 4 et 5 Juin 2015 à Figeac, il existe des jeunesses avec un « s » et différentes formes de participation. Cette analyse sémiologique par la porte d'entrée de la parenthèse, grâce à l'apport de Vulbeau, me paraît à plus d'un titre correspondre aux questionnements que je me pose encore : Quelles places donner ?

⁵³ ARDOÏNO, J., *De l'accompagnement en tant que paradigme*. Pratiques de formation/Analyses, 2000 (40), 5-19. Consulté en janvier 2015 : http://www.abreass.fr/wa_files/Ardoïno.pdf

- La participation institutionnalisée

Nous sommes dans une reconnaissance formelle de la participation des jeunes. C'est bien dans ce cadre que le processus de participation mis en place permettra de déterminer la place du jeune : allons-nous informer, consulter, se concerter, ou co-décider avec le jeune ?

- La participation sauvage

C'est une forme de participation revendiquée par le jeune. Nous trouvons dans ce type de participation ce que Pinet (2010) appelle les « *citoyennetés immédiates* ». J'ai eu l'occasion au cours d'expériences passées de constater ce type de participation dite sauvage, émanant directement des jeunes.

c) **Donner du sens au travail**

Désormais, la participation des jeunes est acquise pour l'été. Ils se sont engagé à rester dans la CJS pendant deux mois, mais quels sont les ingrédients de leur engagement au quotidien ? Comment devient-il acteur et actif ?

Nous empruntons, une nouvelle fois à Riguet (2015), la notion d'implication : « *une manière d'être et d'agir perceptible dans l'analyse et la mise à plat de trois dimensions : le sens, les repères, le sentiment* ». L'implication est subie passivement, l'engagement est de type volontariste. Il est donc important d'insister sur les apprentissages et sur la pro-activité du jeune coopérant. Le modèle CJS favorise l'implication de l'adolescent dans la conception du plan de formation. Les coopérants se donnent des objectifs à atteindre et prennent des décisions relativement à la façon dont ils veulent que la connaissance soit transmise.

Desroches nous apporte encore une piste d'explication du manque d'engagement aujourd'hui chez les jeunes. Il s'agirait de « *transformer de manière critique la conception du sujet, qui est presque entièrement absorbée par l'individualisme renforcée par une économie de marché mondialisée. Pour le dire simplement, il faut passer d'une vision réductrice et simpliste du moi à une vision plurielle et complexe des différents niveaux de réalités de l'autos [je-moi-soi]* » (Galvani, 2010, Morin, 2008)⁵⁴. Les valeurs diffusées par l'économie de marché et le rapport d'altérité adulte/jeune restent en filigrane.

⁵⁴ In RIGUET, E., Op. Cit.

3^{EME} PARTIE :

TERRAIN : ÉTUDE D'OPPORTUNITÉS DES CJS DANS LE GERS

En rapport à la problématique de départ, nous nous sommes référés à un certain nombre d'auteurs pour cerner les enjeux de coopération dans une économie de marché, au sein de l'ESS et pour l'éducation. La conclusion de la deuxième partie est que les CJS ont déjà revu à la baisse leur objectif d'innovation sociale. En effet, il semble s'agir d'une nouvelle réponse à nouveau besoin mais sans visée de transformation sociale. C'est donc le projet de CJS qui répondra ou non aux objectifs de coopération et que nous confronterons avec le terrain dans cette troisième partie. L'idée est de réunir, à partir d'une étude de faisabilité des CJS dans le Gers, les conditions de mise en œuvre nécessaires à l'atteinte de l'objectif d'éducation à la coopération au travail. Quels sont alors les enjeux de terrain auxquels font face les CJS ? Il s'agit à cette étape du montage du projet de fournir le maximum d'éléments nécessaires à la conduite d'une entreprise sociale et d'une expérience solidaire. Nous tenterons aussi de mettre en perspective ces enjeux émanant du terrain avec les deux premières parties de ce travail.

Tout d'abord, une bonne connaissance du territoire et une formation des acteurs du Comité Local au modèle des Coopératives Jeunesse de Services éviteront certains écueils. Ensuite, l'activité économique déployée devra favoriser un développement local partagé. Enfin, les jeunes coopérants feront l'objet d'une analyse détaillée de leur implication et/ou engagement.

3.1. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CONCERNÉS ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DANS LE GERS

Au moment d'essayer l'expérience des Coopératives de Jeunesse de Service dans le Gers, il a fallu repérer les enjeux auxquels font face les différents acteurs potentiellement intéressés par le projet : désertification rurale, insertion professionnelle, individualisme et compétition, jeunes dans la consommation, inertie et manque d'esprit d'entreprise, d'initiative ou encore envies de coopération et d'éducation populaire... Plusieurs enjeux sont apparus au cours des entretiens. J'ai notamment été sensible à respecter le rythme de chacun face à ce projet expérimental et ne pas incarner le parachutage d'un modèle. J'ai aussi été vigilant à ne pas prendre la position de celui qui sait et pense à la place des structures jeunesse tout en prenant en compte la hiérarchie et les processus décisionnels des collectivités ainsi que l'ancrage territorial auprès des élus.

3.1.1. Les enjeux de coopération entre les potentiels acteurs du comité local

Je me suis donc intéressé aux mandats et actions mises en œuvre par chaque personne rencontrée. Mon attention s'est portée sur leur complémentarité avec le projet des CJS à travers un scénario idéal : accompagner des groupes de jeunes très impliqués.

- Faire le film d'une Coopérative Jeunesse sur l'été, toujours présenter le chemin de rattrapage comme si, au pire, les CJS prenaient déjà une tournure intéressante.
- Équipe mixte, répartition des tâches, logistique, faire le planning, semaine-type, prévoir une liste des risques avec les assurances et, en face, les structures supports.
- Prévoir les différentes hypothèses : est-ce que les jeunes veulent rester ensemble le soir ? Quels sont leurs besoins ? Quelle est la souplesse de financement ? Ont-ils un projet loisir, tourisme ?).

J'ai rapporté beaucoup d'informations tirées des expériences passées ; tout en souhaitant présenter la souplesse d'un tel dispositif favorable à l'appropriation des acteurs. Par ailleurs, j'ai omis volontairement, dans un premier temps, d'interroger les partenariats souhaités par les acteurs et les contraintes matérielles comme la responsabilité dans le local, le travail des mineurs. Mon attention s'est d'abord concentrée sur les étapes nécessaires au développement des CJS comme les réunions de présentation, les objectifs et la mission.

Les deux territoires d'implantation retenus pour l'étude de faisabilité sont l'agglomération d'Auch et le Pays Portes-de-Gascogne. Il nous faut donc d'abord rassembler un comité local composé d'acteurs provenant de domaines de pratiques très variés : jeunesse, économie, emploi, ESS, collectivité locale, CAE... Le Comité Local se dessine au cours de l'étude et s'ancrera au moment de signer la convention de partenariat avec le réseau des CAE « Coopérer Pour Entreprendre ». Concernant la répartition des rôles, il est souhaitable que l'animateur du réseau soit une structure généraliste en ESS ou un Centre Social très implanté. En leur absence, un leader légitime devra se dégager. Le dernier mot concernant la pertinence des CJS et les contrats de travail revient à la CAE qui porte le risque juridique.

Deux parrains, formellement désignés, sont indispensables au projet. Kanopé, au niveau économique, porte juridiquement la responsabilité de la CJS, soutient les animateurs dans leur accompagnement à l'entrepreneuriat et transmet une structure de budget. L'acteur jeunesse, lui, n'est pas encore désigné. Il a souvent été le service jeunesse de la Ville mais peut aussi être une association d'éducation populaire. Il doit être bien implanté (expertise des caractéristiques rurales ou urbaine locales). Une mise à disposition des animateurs est possible bien que l'embauche d'animateurs vacataires et indépendants soit souvent privilégiée, du fait de l'embauche d'animateurs pendant trois mois à plein temps dévolus intégralement aux CJS.

Le rôle du comité local est de réunir les conditions de mises en œuvre des CJS. Il pilotera d'une part la recherche de financements public/privé pour payer les animateurs, les premières dépenses avant l'arrivée des jeunes et d'autre part la communication en faveur de la démarche sur le territoire : informer les acteurs, démarcher les entreprises, sensibiliser les employeurs. Parmi les différents acteurs, quatre catégories se dessinent au travers du cahier des charges (cf annexe 4 p.133) avec différents intérêts pour supposés pour les CJS :

- les associations et mouvements jeunesse peuvent être intéressés par la concertation, la collaboration, les valeurs communes de solidarité, de démocratie et l'objectif éducatif des CJS
- les collectivités territoriales pour dynamiser le milieu, favoriser la cohésion sociale et augmenter leur visibilité auprès de la population,
- les services emploi, social, développement économique afin d'enrichir les parcours de vie des jeunes, les rapprocher du marché de l'emploi et de l'objectif de coopération au travail,
- les entreprises privés pour sensibiliser et former la relève entrepreneuriale et salariale.

A ce stade du projet, celui-ci attise déjà les curiosités et intéresse des personnes d'horizons très variés. Les activités et services proposés par la CJS peuvent intéresser à la fois des entreprises, souhaitant se rapprocher d'un public jeune potentiellement sensible à l'innovation technologique et à l'économie collaborative, et à la fois des collectivités territoriales, voyant dans les CJS un moyen légal simplifié afin que des jeunes trouvent un travail d'été. Le secteur d'activité et les comportements en termes de travail d'été pour les 16-18 ans montrent plusieurs tendances ces dix dernières années qui viennent confirmer l'intérêt et le potentiel des CJS (développement de l'économie collaborative, organisation horizontale, flexibilité...). Ainsi, le manque de connaissance réciproque des réalités jeunesse et des entreprises, la difficulté pour les jeunes à connaître leurs intérêts et potentiels, l'isolement dans la recherche de travail d'été, la méfiance des employeurs vis-à-vis de l'investissement de salariés saisonniers, les contraintes administratives pour embaucher sont autant de freins à une régulation par le marché de cet enjeu de création d'activité économique à haute-valeur éducative pour cette catégorie de jeunes. Reprenons alors la plus-value sociale des Coopératives Jeunesse de Services (cf annexe 5 p.135).

La raison d'être du collectif est de partager des apprentissages et des analyses en vue de transformer une situation ou une problématique. L'expérience des Comités Locaux chargé de la mise en place des CJS sur les territoires rappelle cette difficulté de créer une culture commune autour d'objectifs communs. La professionnalisation du secteur éducatif, l'attraction des entrepreneurs sociaux vers l'innovation technologique, la logique de gain de productivité, la tendance institutionnelle seront autant de points de divergences entre les membres du Comité Local. On butte sur un nouveau défi d'une société horizontale où tout le monde est l'acteur de sa vie sans recevoir d'ordre de personne. Une défiance est palpable entre les différentes couches de la société, entre politiciens et société civile. Quelle confiance regagner ? Pourtant, ce comité local devra être composé d'individus qui se sont organisés au fil du temps pour créer des rituels, un langage commun, des règles, dans le cadre d'une activité. Je peux donc dire que ce collectif s'apparente bien à une communauté de pratique ou à une constellation de pratique. Pour en avoir la confirmation, nous analyserons ce collectif au travers du prisme du concept défini par Wenger dans ses trois dimensions : l'engagement mutuel, l'entreprise commune et le répertoire partagé. L'intelligence collective sera mise en avant.

3.1.2. Analyse du territoire et appropriation du projet par les acteurs

Après avoir repéré les attraits et intérêts que comportent les CJS, nous avons donc propagé l'expérimentation des CJS auprès d'un public ciblé. Les ISES mettent l'accent sur la dimension collective de l'entrepreneuriat. Il est donc important d'attacher une importance particulière au repérage de toutes les parties prenantes, à leurs représentations et à la manière de les associer : promoteurs et porteurs de projet, usagers et accompagnateurs, financeurs, concurrents, etc.

J'ai d'abord pu me faire une place parmi les acteurs en projetant avec eux ce que pourraient devenir les CJS dans le Gers. J'ai pu être référencé à chaque fois pour mes prises de rendez-vous. Je n'ai donc pas eu de mal à rencontrer les structures potentiellement intéressées par le projet : Régie rurale, Ligue de l'Enseignement, Conseil Départemental, Communauté d'agglomération d'Auch, les Francas, CCAS, MJC, Centre social municipal, Centre Loisirs, Centre social CAF, Mission Locale, la DIRECCTE, Comité de Recherche-Action (CRA), atelier estivaux de lecture à l'image...). Qu'est-ce que travailler l'été signifie pour les jeunes en milieu rural ? En quoi la coopérative permet-elle de faire groupe, de former un collectif plus fort ? Il ne s'agit pas d'aller sur le champ de l'insertion mais d'y être sensible et de réfléchir sur l'expérimentation, les richesses des jeunes. Qu'est-ce que la CJS permet au jeune de découvrir en lui ? J'ai eu l'opportunité de participer à une réunion d'un Conseil de Recherche-Action (CRA), composé d'un chercheur en Sciences de l'Éducation, de professionnels du secteur de la jeunesse et de citoyens, dont l'objet est de réfléchir sur les politiques jeunesse en milieu rural. Lors de cette rencontre, un objectif commun est apparu : promouvoir, valoriser l'esprit coopératif. Comment alors co-construire une activité pour éduquer à la coopération ? Les CJS développent-elles cet esprit coopératif au-delà de la complémentarité avec ce qui existe déjà ?

Les limites entrevues par quelques uns des membres du CRA sont de 4 ordres :

- Apprentissage du libéralisme et avancer l'âge de confrontation du marché du travail
- Dispositif pensé par les adultes pour répondre à leurs préoccupations et désir d'orienter les apprentissages, de formater
- Objectifs pédagogiques proches de ceux des Juniors Associations, des SCOP Ado et des Coopératives scolaires dans le passé
- Le suivi des CJS au cours de l'année doit permettre d'accompagner un collectif et des apprentissages afin d'être une réelle expérience à la coopération...

Les discussions lors de cette rencontre font désormais appel aux représentations de chacun d'entre nous, aux envies communes et au modèle de référence des CJS. Mes réponses vont, sans préméditation, dans le sens d'une défense du projet. Je remarque un vocabulaire qui percute peu les membres du CRA ; notamment le terme « modèle » renvoyant à un dispositif, semble heurter quelques personnes présentes. La proposition est alors de remplacer ce terme par celui de « levier », ou bien « expérience à améliorer/adapter » à notre territoire ; mais aussi ramener la citoyenneté/démocratie à la prise de décision. Selon moi, l'apprentissage du libéralisme économique dépendra des services proposés, des conditions de travail par la CJS pour ne pas apparaître comme une agence intérimaire pour jeunes. Bien-sûr, ce sont des adultes qui ont conçu ce modèle « à la française » - avec des écueils, certes - mais ce modèle s'est amélioré au cours des 25 dernières années au Québec pour trouver une configuration basée sur l'expérience et l'appui juridique et organisationnel français. Par ailleurs, les similitudes entrevues avec d'autres types de projets coopératifs négligent l'intérêt de la création d'entreprises pour transmettre un esprit d'initiative et des valeurs coopératives. Mon argument relatif aux statuts coopératifs ne parle pas beaucoup aux acteurs jeunesse en général. La question du suivi est réellement à approfondir.

Un exemple de partenariat en Haute-Garonne a été envisagé avec un bailleur social sur un autre territoire et témoigne d'une appropriation possible des CJS. Cet acteur poursuit quelques missions d'intérêt général en tant qu'entreprise sociale mais fait avant tout du logement social. Le pôle « Innovation », est en charge de mises à disposition de locaux, de concertations, de financer ou d'accompagner des projets - en communication par exemple - afin de développer de nouvelles actions sur les quartiers prioritaires. Le premier objectif est de rayonner sur le territoire. Il s'agit bien de l'élément déclencheur amenant un devoir d'exigence et une obligation de trouver les complémentarités avec ce qui se passe déjà sur les territoires. Le second objectif est de développer du lien social global afin de promouvoir les bonnes pratiques de voisinage et de contenir les incivilités.

Ces objectifs, posés en termes de contrôle social plus qu'en terme d'éducation, trouvent écho dans les CJS. Quelles concessions sommes-nous prêts à faire ? Des écarts d'objectifs peuvent-ils nuire au futur Comité Local ? Les objectifs semblent compatibles mais le resteront-ils au moment d'impliquer des jeunes ou des animateurs aux profils très différents ?

Nous pouvons voir en Annexe 4 (p.133) le rôle à jouer par les différents acteurs et leurs tâches à effectuer au sein de la CJS. Mais nous ne ferons pas l'impasse de l'appropriation du projet. La coopération nécessite un objectif commun qui doit être négocié selon un rapport réciprocaire. Cela signifie considérer le partenaire avec ses exigences, ses besoins financiers et ses besoins de formation. Au-delà de ce que nous connaissons de nos interlocuteurs et potentiels partenaires du Comité Local, il est nécessaire d'interroger leur point de vue et les actions qu'ils déploient sur le territoire.

Le premier Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rencontré a organisé un forum de l'emploi ce printemps. Celui-ci a attiré 672 jeunes de 14 à 19-20 ans et a permis de mettre en lumière un besoin criant de relier les jeunes à des potentiels employeurs. Les élus présents ont remarqué le potentiel de projets novateurs et la nécessité de proposer des réponses à cette demande. Une bulle expérimentale existera au sein du comité de pilotage de ce forum pour l'emploi. Il serait intéressant d'y inclure ce projet de CJS. Par ailleurs, 200 jeunes sont concernés sur la communauté de commune par les jobs d'été qui s'ouvrent parfois aux jeunes dès 14 ans. Ce forum permet aussi d'intégrer les CJS dans une dynamique visible dans le temps et durable pour les jeunes. La première réunion du Comité Local pour le forum de l'Emploi d'avril 2016 qui s'ouvrira à la santé et au droit culturel, sera la première semaine après les vacances d'automne.

Toutes ces informations permettent de soulever les complémentarités et les opportunités d'actions. Par ailleurs, le recrutement des animateurs est devenu un enjeu pour le CCAS. Il devient alors stratégique afin d'apporter une plus-value aux CJS et d'assurer une posture entre l'encadrant d'accueil jeune et l'autonomie auprès d'adultes. Il doit être légitime par ses compétences techniques en création d'entreprises coopératives. Une réflexion à ce moment pourra être menée sur les savoirs-être professionnels à privilégier. Quelle posture professionnelle adopter et qu'est-ce que cela implique ? Leurs enjeux apparaissent et font naître des discussions autour de l'organisation interne de la CJS (secteur public, entreprise, coopératives, collèges, insertion sociale...).

3.1.3. Validation des intérêts de chacun, formation et engagement

a) Territoire 1

Du côté jeunesse, nous recensons trois bassins de jeunes qui suivent des logiques propres et composent avec des acteurs différents. Nous avons d'abord rencontré le CCAS de la ville principale de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise. L'accueil jeune touche difficilement les 16-18 ans. En programmant des CJS, ceci permettra d'assurer une continuité avec les jeunes fréquentant actuellement ce lieu. Le CCAS se positionne en parrain potentiel. Il m'oriente vers d'autres partenaires potentiels, d'autres dispositifs et sources de financement.

Du côté des entreprises, l'intérêt des CJS pour la pépinière d'entreprise du secteur est de rapprocher les entreprises des jeunes et de favoriser l'entrepreneuriat. La pépinière s'acquittera de la compétence sociale qui n'est pas communautaire et dans leur registre. Ils ne sont pas concernés par la compétence sociale et ne peuvent infléchir des subventions que sur la création d'entreprise. La pépinière s'intéresse aux jeunes en formation BTS avec qui ils souhaitent susciter des vocations, faire connaître le travail des collectivités. Ils restent intéressés par tout projet qui rapproche les jeunes des entreprises et qui serait novateur sur le territoire. Ils nous conseillent aussi de rencontrer la proviseure du lycée de Lectoure.

Nous avons donc précisé les liens possibles avec le lycée durant l'année et le potentiel de continuité de la CJS durant l'année au lycée : avec le programme des cours (entre la 1ère et la Terminale ES, au sein du Certificat d'Aptitudes Professionnelles « service à la personne », filière tertiaire...) si un professeur est intéressé, avec le projet pédagogique et ses valeurs d'engagement, de solidarité (foyer de jeunes, conseil de vie scolaire...) si un Conseiller Principal Éducation (CPE) est mobilisée, avec l'insertion professionnelle (dispositif FOQUAL, MLDS...) si les jeunes décrocheurs scolaires sont motivés. Selon la proviseure, non seulement le lycée peut ouvrir ses portes pour faire la promotion des CJS mais une présentation peut être faite aux professeurs susceptibles d'être intéressés et aux CPE capables de repérer des groupes de jeunes. Des mises à disposition de matériels et de locaux avec l'accord de la Région peuvent être envisagées. Bien-sûr, le plan de financement devra comprendre les mises à disposition et engagements de partenaires pour finir de convaincre ceux qui octroient les subventions. Un plan d'action devra d'abord être proposé en fonction de la stratégie territoriale, prévoyant une première rencontre du Comité Local en octobre pour anticiper le plan de financement, la promotion et le recrutement.

Concernant la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine, 3 000 jeunes sont concernés par les politiques enfance-jeunesse. Des habitudes sont prises au local jeunes qui dépend d'un Centre Social associatif. Chaque midi, de nombreux lycéens sont présents alors que les collégiens n'ont pas d'autorisation de sortie. Des activités ponctuelles, culturelles et sportives pendant les vacances scolaires sont proposées, le Conseil Municipal Jeunes est accompagné et les chantiers Jeunes sont organisés. La complémentarité des CJS avec l'existant est intéressante et plusieurs partenariats sont à envisager. L'élément déclencheur viendrait davantage d'un comité local bien articulé que de la Mairie. Le centre social a déjà refusé des contrats de petits chantiers avec l'Office d'Habitation à Loyer Modéré, entre autre, car ils ne correspondaient pas au cadre des chantiers-été mais seraient appropriés pour la CJS. Après avoir expliqué le plan de financement, l'acteur jeunesse envisage difficilement la Mairie s'approprier un tel modèle. Il a peu de marge de manœuvre pour porter de telles initiatives. La CAF et la Mutuelle Sociale Agricole apparaissent davantage comme potentiels financeurs sur des appels à projets qui nécessitent d'avoir certains jeunes à l'origine de la démarche. Cependant, sans la garantie d'aller au bout du projet, il semble délicat d'accaparer des jeunes au vu du financement. La compétence Jeunesse est en train d'être transférée à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine et n'est plus du ressort de la mairie. Pour finir, l'acteur jeunesse se voit sans problème relayer l'information, la diffuser, participer au Comité Local mais en aucun cas porter le plan de financement et le démarchage auprès des entreprises. Les interlocuteurs intéressants à rencontrer sont la Maison Commune Emploi Formation (Maison Commune Emploi-Formation de la Région), l'Office HLM, la CAF du Gers, l'hôtel Entreprise, le foyer d'accueil jeunes (association d'éducation populaire), une professeure du lycée et les responsables Jeunesse au niveau de la collectivité.

Le troisième bassin de jeunes se situe sur la Communauté de Communes du SAVES. Une Maison de la Jeunesse et de la Culture porte la compétence Jeunesse et s'intéresse, de son côté, aux actions en direction des écoles et de la jeunesse de 0 à 18 ans. Ils sont donc en charge, entre autre, des actions en directions des 11-18 ans dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF. Les prérogatives vont vers un Contrat Territorial Global qui ouvre les actions aux 18-25 ans autour de la question de l'insertion professionnelle et de l'aide aux démarches. La communauté de communes initie aujourd'hui un diagnostic de territoire. Le constat à l'heure actuelle est que peu de jeunes restent sur le territoire entre 18 et 25 ans par le manque de travail, de logement adapté et des problèmes de transport. Pour finir, l'outil des CJS deviendra intéressant à la suite du diagnostic prévu sur 2015/2016. Des groupes de jeunes sont accompagnés sur du portage de projet financer en partie en fonction de leur motivation.

b) Territoire 2

En terme de Points d'accueil jeunes sur Auch, on recense tout d'abord la Salle Polyvalente au Garros. Mais très peu de jeunes de 16-18 ans s'y investissent et l'accueil jeunes est davantage fréquenté par des jeunes du lycée, à priori davantage enclins à des projets de coopération. En effet, une des actions de l'espace jeunes, les Junior Associations, semble complémentaire du modèle des CJS. L'idée est aussi d'entreprendre, de créer des activités pour des 14-17 ans. Il s'agit en général d'activités sportives ou d'événements au sein des villages. D'autres activités d'aide au projet et les chantiers loisirs naissent de cet espace. Ensuite, nous avons le Centre Social géré par la CAF, qui est un acteur reconnu du milieu et désormais intégrée à la Politique de la Ville. Ils ont la volonté de tester des nouveaux projets et participent au recrutement des chantiers loisirs. Sa responsable m'a expliqué que la CAF d'Auch finance des projets élaborés par des adolescents, ou encore le projet « sac-à-dos » qui distribuent des « valeurs » à des jeunes motivés par un montage de projet (une dizaine pour l'été 2015). Il s'agit d'un partenariat avec l'Accueil Jeunes auprès des 16-18 ans. Plusieurs plans de financement sont possibles et peuvent induire un partenariat ; notamment un appel à projet porté par les jeunes. Il serait aussi intéressant de travailler avec la régie de quartier qui établit des passerelles avec l'emploi de personnes du quartier sur des contrats d'entretien des bâtiments. L'engagement des CJS sur le moyen terme pourrait se faire également par son lien avec le monde associatif. Allier aux CJS la découverte d'association ou prendre le relais de l'Atelier du vélo sur l'été a été évoqué. Il s'agit de réfléchir à la contribution des CJS à la dynamique du quartier.

Concernant le volet professionnel et les 16-20 ans, l'offre de services proposée par la Mission Locale d'Auch est multiple. La complémentarité avec les CJS est indéniable. Le support de la création d'entreprise pour affirmer des valeurs de solidarité, de coopération, pour appréhender le marché du travail ou pour développer des compétences transposables intéresse la Mission Locale. Pour autant, le public cible, à savoir les 16-18 ans, n'est pas majoritaire et prioritaire au sein de la Mission Locale (4%) qui se voit difficilement parrain jeunesse. La contribution Emploi-Formation est intéressante mais les CJS n'apportent qu'une faible réponse à la problématique emploi. La Mission Locale pourrait être membre du Comité Local, offrir des formations aux coopérants et/ou orienter les jeunes vers cette expérience. La « Garantie Jeune », un programme d'accès à l'autonomie sociale, professionnelle et économique, pourrait être un bon partenariat si elle n'était pas réservée aux 18-25 ans.

Par ailleurs, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) fait le parallèle avec les jobs d'été des municipalités. Ils sont presque tous impulsés par les services jeunesse municipaux. La DDSCPP travaille à établir un attrait éducatif à ces chantiers. La démarche est de dire que les jeunes peuvent mettre en commun leur rémunération pour s'offrir collectivement des loisirs plus intéressants et être moins dans la consommation individuelle. Développer les CJS serait l'étape suivante avec l'expérience coopérative associée. Une complémentarité est à trouver entre les chantiers été jeunes et les CJS. 200 jeunes bénéficient de ces chantiers durant l'été mais une à deux semaines chacun. Au niveau du financement, un budget Ville-Vie-Vacances permet d'accorder des crédits aux initiatives éducatives mais reste à hauteur de 30 000 € pour le département. Ce crédit devra peut-être s'orienter dès l'année prochaine sur le quartier prioritaire depuis la réforme de la Politique de la Ville.

Par la suite, une personne munie de 3 casquettes (salarié de la Ligue de l'Enseignement, conseiller municipal à la Mairie d'Auch, Conseiller Départemental) évoque l'opportunité pour les CJS de se développer dans le cadre du Contrat de Ville de par sa vocation novatrice et expérimentale. Par ailleurs, la Régie de Quartier et la Ligue de l'Enseignement, qui a aussi une expérience des Junior Associations, favorisent la prise de responsabilité des jeunes et ont leur expérience à apporter au projet de CJS. La présentation à la réunion du Service Public à l'Emploi Technique donne lieu à une série de suggestions afin d'implanter une CJS à l'été 2016. Tout d'abord, l'organisation d'un comité local autour de partenaires-clefs à identifier aujourd'hui : Ligue de l'Enseignement, ID Jeunes et le Bureau Information Jeunesse. La DDCSPP nous suggère aussi de nous rapprocher des lycées agricoles. La démarche est convaincante, la DIRECCTE souhaite être tenue au courant de la suite des opérations et voit aussi dans la Contrat de Ville un bon levier pour la mise en place des CJS. La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire semble aussi s'approprier le projet. L'intérêt envisagé est de permettre à des jeunes décrocheurs de s'inscrire dans un projet collectif et dans une démarche de création d'activités économiques.

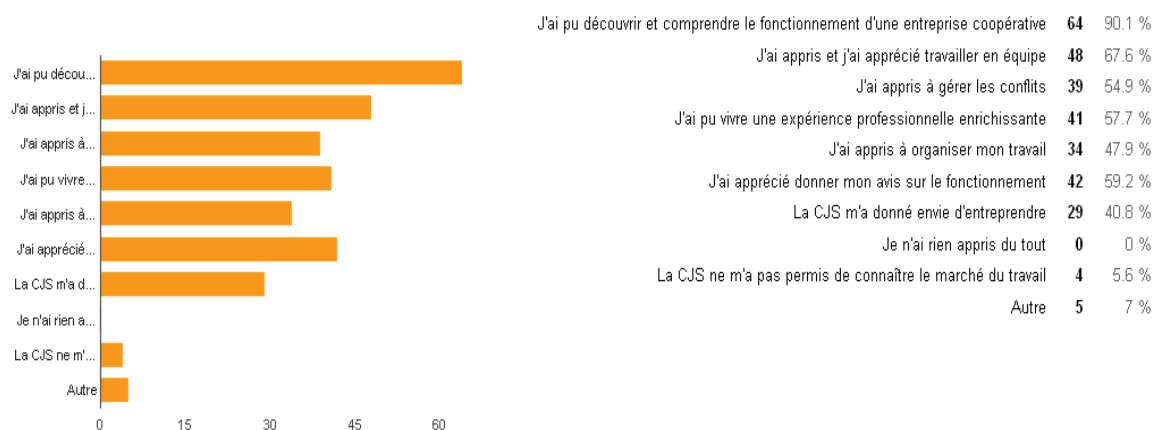
3.2. UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AMBITIEUSE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

3.2.1. Complémentarité avec les jobs d'été et accueils de loisirs

La première plus-value des CJS tient à son statut juridique. Étant adossé à la CAE Kanopé, cette coopérative bénéficie des statuts d'une Société Coopérative et Participative. De plus, le lien de subordination entre la CAE et les animateurs amène une cohérence face à la responsabilité de la CAE vis-à-vis des jeunes. La CJS agit en tant qu'entrepreneur salarié unique de la CAE à l'intérieur de laquelle des contrats de commercialisation (CAPE) permettent de rémunérer la coopérative. Ses membres décident ensuite ensemble de l'affectation des résultats, des modalités de répartition et de la gestion d'une caisse commune. Les coopérateurs signent donc un CAPE pour les plus ou moins de 18 ans qui les lie à la CAE. L'autorisation parentale n'est pas obligatoire pour les mineurs mais est souvent demandée. Ce contrat comprend la souplesse d'une rémunération et de cotisations calculées en fonction du Chiffre d'Affaire. Ceci permet de bénéficier d'un cadre juridique, de protections et de comprendre peu de risque économique puisque la rémunération est calculée en fonction du chiffre d'affaire.

Afin de positionner les CJS par rapport à la concurrence, les jobs d'été classique ou les accueils d'animation, nous nous baserons sur les retours d'expériences d'anciens coopérants. Nous savons qu'une junior Entreprise a vu le jour dernièrement, que les chantiers jeunes accueillent plus de 200 jeunes sur l'été ; auxquels s'ajoutent ceux de l'accueil jeunes. Les municipalités nous ont renseigné mais nous préférons regarder les plus-values des CJS. En effet, nous avons recueilli les apports des expériences CJS auprès de jeunes ayant participé aux CJS à Rennes et Nantes durant l'été 2014.

En quoi la CJS a été utile pour ton projet professionnel ?



Grâce à la CJS, les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et surtout d'une entreprise coopérative (90%): démocratie, travail en groupe, gestion d'un projet collectif... Ils ont pu développer leurs connaissances de l'entreprise (fonctions, notions en communication, marketing, gestion etc.), des réalités économiques et de la vie au travail. Ils ont appris à s'organiser (47,9%), à planifier leur travail, à se répartir les tâches et à fixer des priorités dans leur travail. Ils ont aussi, et surtout, appris et apprécié travailler en équipe (67,6%). Le travail collectif n'a pas toujours été facile et les jeunes ont du apprendre à gérer des conflits pour continuer à avancer dans leur projet dans de bonnes conditions (54,9%). Les jeunes ont vécu une expérience professionnelle et éducative enrichissante (57,7 %) qui a été bénéfique et utile par la suite. Ils ont apprécié donner leur avis sur le fonctionnement, sur la vie collective, et sur les choix et les décisions à prendre (59,2%)

La CJS a permis aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail et de développer des savoir être importants pour leur projet professionnel ou personnel. Les jeunes ont surtout développé des compétences dans leur comité de travail (marketing, ressources humaines, finances). Ils considèrent qu'il est plus facile d'apprendre, de faire connaissance et de s'exprimer en petit groupe de travail au sein des comités. Au sein du comité « finance », ils ont appris à élaborer un budget prévisionnel, à fixer des tarifs pour les prestations, à utiliser des outils de gestion (devis, facture etc.). Ils ont pu acquérir quelques notions en comptabilité (TVA, charges sociales, chiffre d'affaire, résultat, gestion, etc.) Au sein du comité « ressources humaines », les jeunes s'occupaient de la gestion interne et de la planification générale des activités de la CJS (gestion des heures volontaires et des contrats, résolution des conflits, règlement intérieur,...). Ils étaient chargés de la cohésion et de la communication dans le groupe. Au sein du comité « marketing », les jeunes assuraient le lien entre la CJS et les clients. Ils s'occupaient de la communication externe et de la prospection (définition d'une offre, étude de marché, plan d'actions promotionnel...). Les jeunes changent de regard sur le monde de l'entreprise, ils découvrent les règles de vie au travail. Ils développent des savoir-être essentiels en milieu professionnel. Les acteurs du territoire, eux aussi, changent leur regard sur la jeunesse et découvrent des jeunes volontaires et engagés, désireux d'apprendre.

« le regard des adultes a changé sur nous pendant cette expérience, les entreprises nous voyaient

plus responsables que l'image qu'on peut avoir à cet âge là. »

« les habitants s'intéressaient à la CJS, et certains nous ont même formé »

Plus des trois quarts des jeunes interrogés (85,7%) déclarent avoir développé des compétences grâce à la CJS. En proposant leurs services (livraison, ménage, petits travaux de bricolage ou jardinage, archivage, mise en rayon...), les jeunes prennent conscience de la diversité de ce qu'ils peuvent faire et proposer. Ainsi, ils découvrent certaines de leurs compétences et en développent de nouvelles. Les jeunes découvrent par eux mêmes tous les aspects de la vie d'une entreprise : définir une offre, communiquer, vendre, s'adapter aux besoins d'un client, réaliser la prestation, la facturer, gérer, payer des salaires... Au delà de ce savoir-faire, l'évolution des jeunes se fait également sur des savoir-être : prendre la parole en public, négocier avec un adulte, respecter des horaires, des engagements. Autant de compétences nouvelles qui leur permettent de gagner en confiance et qu'ils pourront mobiliser dans leurs engagements futurs. Le tableau ci-dessous répertorie les compétences sociales et professionnelles que les jeunes ont pu acquérir.

Compétences sociales	Compétences techniques et professionnelles
<ul style="list-style-type: none"> • être à l'aise pour s'exprimer devant un groupe • prendre des responsabilités • être autonome • avoir confiance en soi • faire confiance (aux autres) • être ouvert d'esprit et tolérant • prendre des initiatives • aider les autres membres du groupe • développer des capacités d'adaptation • prendre de l'assurance • être à l'écoute des autres • apprendre à travailler et à vivre en collectif • développer un réseau 	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre le fonctionnement d'une entreprise • connaître les spécificités d'une entreprise coopérative • travailler en équipe • gérer des conflits • prendre des décisions collectivement • organiser et planifier son travail • exprimer son point de vue • savoir argumenter • faire des devis, des contrats et des factures • répartir les tâches administratives diverses (emplois du temps,...) • communiquer en interne (communiquer avec le groupe, animer une réunion,...) • communiquer vers l'externe (répondre au téléphone, envoyer des mails, promouvoir la CJS, démarcher des clients ...) • gérer financièrement une entreprise <p>Autres compétences techniques : activités manuelles diverses, jardinage, travaux paysagers, bricolage, nettoyage, peinture...</p>

Cette expérience a surtout permis aux jeunes de se responsabiliser et de prendre davantage d'initiatives par la suite (64,3%). En effet, la CJS est un projet de groupe qui nécessite une répartition des tâches, de la discussion et des prises d'initiatives et de responsabilités pour faire fonctionner et dynamiser le projet. Elle a aussi permis à la plupart des jeunes interrogés de prendre confiance en eux (54,7%) et de développer leur réseau. Les jeunes ont pu rencontrer de nombreux professionnels. Cette expérience significative pour cet âge leur donne des clés pour prendre en charge eux mêmes leur avenir. Ils ont aussi pris conscience de leurs capacités à faire certaines choses dont ils n'avaient pas forcément conscience. La CJS vient révéler le potentiel et la créativité des jeunes. En étant acteur du projet, les coopérants renforcent leur pouvoir d'agir sur leur environnement. Toutes les compétences sociales que le jeune va développer vont lui permettre de se sentir plus à l'aise dans son environnement de travail et s'ouvrir à de nouvelles opportunités.

Grâce à cette expérience, les jeunes sont devenus plus autonomes (45,7 %) et plus ouverts d'esprit (47,1%). Les jeunes ont des parcours très différents dans le groupe et les parcours de vie peuvent être très différents sur un même quartier. Ils changent de regard entre eux et sur eux mêmes. Les jeunes se rencontrent et s'enrichissent mutuellement. Ils font preuve de tolérance et d'ouverture d'esprit et apprennent à s'écouter. C'est la diversité du groupe qui participe à la réussite du projet.

« on était tous différents, on venait tous de filières différentes mais on travaillait tous ensemble et on s'entraidait »

« la CJS permet de rassembler autour d'un projet commun des jeunes différents qui viennent avec leurs particularités »

Les jeunes se sont confrontés aux aléas de la création d'une entreprise collective, avec les joies et les difficultés de tout projet en groupe. Ils ont pu connaître le monde du travail et ses exigences. Ils ont appris à se remettre en question et à répondre aux exigences d'un client. Ils ont gagné en confiance sur leurs capacités. Au début de l'aventure la majorité des coopérants n'osaient pas s'exprimer sur leurs ressentis au niveau du groupe ou de leur travail. Progressivement, au fil des semaines, les arguments et les propos se sont étayés. Les coopérants ont compris l'importance de l'argumentation et la qualité d'une présentation. Les jeunes ont donné leur avis sur le fonctionnement et l'orientation du projet et se sont exprimés devant le groupe et devant les clients. Ils ont appris de nouvelles choses et développé de nouvelles compétences.

Les conseils d'administration ont permis aux jeunes de s'exprimer librement. Ce lieu d'exercice de la démocratie était l'occasion, pour les jeunes, de prendre la parole en public, de définir leur projet et leurs idées. Ils ont compris la nécessité de s'exprimer dans un groupe en s'y confrontant avec plus ou moins de réussite et de plaisir. La relation et le climat de confiance est indispensable à la dynamique du projet et du groupe. Le respect de l'autre est important, avec ses différences sociales, culturelles et personnelles dans un contexte d'action mêlant participation de tous et solidarité.

« elle permet d'être actif de se sentir utile »

« la CJS m'a permis de trouver du sens à ce que je faisais »

Ancrée sur un territoire, la CJS permet aux jeunes de mieux connaître les acteurs agissant sur le quartier, les ressources et le potentiel socio-économique. Les jeunes vont plus facilement rencontrer les structures présentes dans leur quartier (Maison de quartier, Mairie de quartier, Mission locale, Centre social...). La CJS renforce les liens des jeunes avec leur territoire. Suite aux entretiens, nous avons remarqué que les jeunes ont envie de s'engager dans une association. D'ailleurs, la plupart des jeunes se sont engagés avant ou après la CJS.

« je n'ai pas envie de créer mon entreprise mais j'ai toujours envie de m'engager »

« je veux créer ma propre animalerie plus tard. On peut décider de tout nous même, on est autonome et indépendant »

Cette expérience a été utile et satisfaisante pour la majorité des jeunes ayant répondu à l'enquête. Seul l'argent gagné a suscité des déceptions par rapport à l'investissement consacré. Certains jeunes ont l'impression d'avoir perdu du temps (5,9%) en partie à cause du rythme du projet qui n'avancait pas assez vite pour eux. Un des éléments les plus importants pour la CJS est le travail en groupe pour construire un projet commun. La majorité des jeunes coopérants considère que le travail de groupe permet de donner son avis (78,9%), d'avancer plus vite (64,8), d'encourager et d'amorcer une dynamique dans le groupe (69%) et de prendre des responsabilités (62%). Travailler en groupe induit une répartition des tâches entre les coopérants. Ce partage du travail participe à la reconnaissance de chacun. Les jeunes se sentent utiles et reconnus par leurs pairs. Cependant, plus d'un tiers des jeunes, soit près de 47 %, considèrent que la prise de décision est plus difficile et plus lente et peut même parfois ralentir le projet (19,7%). Le travail de groupe n'a pas été apprécié par tous les jeunes.

3.2.2. Cible, partenaires mobilisés et évaluation du marché

Au regard des apports des CJS auprès des jeunes coopérants, nous constatons que les travaux d'été et accueil loisirs ne jouent pas sur les mêmes registres. De plus, comme toute ISES, les CJS prennent en compte l'interaction avec la société civile à travers la valorisation des différentes formes de bénévolat (Ressources marchandes, non marchandes et non monétaires), une transparence dans les objectifs et moyens ainsi qu'un rapprochement entre les producteurs (ici de services) et les consommateurs. Les services proposés se clarifient : entretien espaces verts, ménage, nettoyage, petits bricolage, petits travaux de maçonnerie, de peinture, déménagements, enlèvement d'encombrants, entretien de piscines, de monuments...

Pour revenir au terrain gersois, nous nous sommes entretenus avec une entreprise d'insertion proposant des services similaires aux CJS afin de mesurer les contraintes techniques et matérielles. Tout d'abord, dans cet exemple, la régularité des contrats tient à un réseau qui s'est forgé sur 15 ans. Ensuite, les collectivités sont preneuses de ces travaux, ont à leur disposition le matériel et parfois les compétences au sein de leur service technique mais les particuliers ont de moins-en-moins confiance et n'ont pas forcément l'argent pour rémunérer les coopérants. Il s'agit de trouver un équilibre économique au projet, créer des liens de confiance qui soient significatifs. Le comité local y travaillera durant l'année. Enfin, en termes humains, il nous faudra recruter deux animateurs à temps plein du 1er juin au 31 août, un animateur du comité local durant l'année (salaire CAE, service jeunesse...) et se rapprocher de structures jeunesse pour recruter des jeunes intéressés. Un dernier ingrédient à la bonne marche de la CJS est l'anticipation, la communication et la mobilisation de tous...

A ce stade du projet, voici les préconisations et points essentiels pour créer des CJS :

- Mobilité, matériels et compétences pour accompagner la proposition de services
- Questionner les marchés investis : la concurrence, la libre-entreprise, la propriété privée (diffusion du modèle coopératif auprès des clients, évitement de la main d'œuvre non qualifiée à bas pris, répartition des résultats)
- Capitaliser l'expérience nécessite un suivi, des compétences face aux réalités jeunesse (savoirs-être et posture professionnelle) et des compétences en création d'entreprise des animateurs.
- Suivi de la CJS par un comité local fort sur le territoire pour ne pas dépendre de la versatilité des politiques pouvant peser sur les financements, permettre le rapprochement des entreprises, la visibilité des partenaires et répartir l'investissement en temps des parrains

a) Analyse compétitive et environnement

Nous chercherons à cerner les bénéficiaires au sens large de l'activité. Nous bénéficions d'un contexte social propice à l'innovation. L'impasse face à laquelle se trouve les jeunes, les collectivités, les acteurs jeunesse et l'économie sociale et solidaire amène à envisager des solutions novatrices. Les jeunes doivent composer avec un marché de l'emploi bouché, les collectivités avec des restrictions budgétaires, les acteurs jeunesse avec des difficultés quotidiennes envahissantes et l'ESS avec l'individualisme ambiant. Les CJS deviennent un outil répondant à ces enjeux par la coopération au travail. Avant de faire face à des intérêts divergents, épars et parfois conflictuels, nous nous devons de confronter le modèle à aux réalités. Une réflexion est menée pour élargir les CJS aux moins de 16 ans dont l'éducation à la coopération présente un intérêt. Rares sont les plus de 18 ans à avoir un intérêt pour gagner seulement un petit montant d'argent. L'homogénéité d'âge des coopérants semble importante (intérêts, entente, prise de décisions démocratique...). Ce projet situé aux confins de l'éducation à la coopération et de l'entrepreneuriat coopératif répond-il aux besoins de tous ? disponibilité pendant deux mois, volonté de vie collective...

Concernant le démarchage auprès des collectivités, des entreprises et des particuliers, le réseau est long à déployer. Une question se pose aussi concernant les services rendus à la population. Les CJS amèneront les jeunes à expérimenter des marchés au sein d'un territoire où le réseautage et les partenariats sont importants. Le niveau matériel, les compétences techniques et l'accompagnement des jeunes requièrent une attention particulière. L'ancrage du Comité Local sur un territoire donné déterminera la demande et l'offre de services. Plus ses membres seront reconnus, plus le démarchage de contrats sera facilité pour les jeunes. Ensuite, la source des financements influe directement sur le rayonnement de la CJS puisque la stratégie de commercialisation (communication par médiateur, flyers et bouches-à-oreilles...), le recrutement des jeunes et les liens avec les employeurs en dépendront. Le dernier élément, et non moins essentiel, sera de connaître les jeunes susceptibles d'être intéressés par le projet. Il semble indispensable d'associer un acteur connu en lien avec des jeunes de 16 à 18 ans durant toute l'année pour octroyer à la CJS un apport de valeurs unique sur le territoire. En effet, les jeunes doivent être accompagnés afin d'optimiser les plus-values de l'entrepreneuriat coopératif et de se différencier des autres pratiques comme les jobs d'été, les chantiers jeunes, les structures d'insertion. La complémentarité dépend alors de l'acceptation des contraintes découlant de l'organisation collective et de la gestion de toutes les tâches d'une entreprise coopérative.

b) Articulation Acteurs Jeunesse / CAE / Acteurs économiques

L'accès à l'expertise CJS passe par la formalisation d'une convention avec « Coopérer Pour Entreprendre » (CPE) au niveau national qui se finalise qu'en février. L'échéancier envisagé prévoit une première rencontre du Comité Local en octobre afin d'établir un planning des rencontres, les missions du Comité Local et un accord de coopération. Un bilan de l'expérimentation au niveau local et une diffusion des retours d'expérience au niveau national se fait à cette occasion en lien avec le réseau CPE. Cependant, avant tout, la première réunion permet surtout de valider les intérêts, le plan de financement et l'engagement de chacun. Ensuite, cinq réunions de février à juillet, par thématique, fixent un plan de communication, de promotion à destination des jeunes, des entreprises (courriers...), le recrutement des animateurs et celui des jeunes mi-mai.

Le suivi du Comité Local au niveau opérationnel se fait :

-avec les animateurs : une demi-journée par semaine maximum permet d'aborder l'objectif d'éducation à l'entrepreneuriat (travailler ensemble, prise de décision, Conseil d'Administration), la subtilité du positionnement entre le fait d'être autoritaire (rôle de sécurité lors de conflits, fermeté sur le processus) et de laisser faire (pouvoir de décision au groupe de jeunes, souplesse dans le contenu)

-avec les jeunes : le recrutement des jeunes dépend directement du territoire (milieu rural, Zone Urbaine Sensible, présence d'acteurs jeunesse, d'un centre social, problème de mobilité, de lien avec les jeunes, départ des jeunes en vacances), par courrier, à la sortie de lycée, par des réunions d'information, des forums (vigilance à ne pas recruter un groupe déjà constitué avec une dynamique préalable).

La continuité des CJS est assurée par le Comité Local qui invite les coopérants et s'invite dans la CJS pour assurer un lien avec les entreprises, collectivités, particuliers et les financeurs de la CJS. Les animateurs sont généralement vacataires et les coopérants n'ont plus les mêmes besoins. Les jeunes sont recrutés et sélectionnés par entretien par les animateurs. Le Comité Local fixe lui-même les critères de recrutement des jeunes en fonction des objectifs qu'il se donne et des missions des acteurs mobilisés. En tant que tel, les CJS sont tournées vers la mixité sociale et luttent contre l'exclusion sachant aussi que la municipalité qui est commanditaire priorise souvent les jeunes du territoire. Une CJS a choisi d'assurer sa continuité à travers les animateurs : l'animateur économique est un salarié chargé d'accompagnement de la CAE (délégation de ses missions courantes à sa collègue co-gérante durant l'été). Il s'agit d'une bonne garantie en termes d'accompagnement de la CJS à

l'entrepreneuriat (ça ne s'improvise pas !) et d'assurance en terme légal concernant les contrats effectués par la CJS. De plus, l'autre animateur de la CJS sera un adulte relais répondant aux critères d'embauche (entre 30 et 40 ans, habitant le quartier, sur des missions de médiation sociale et culturelle) pour la municipalité et ayant une grande connaissance du quartier. La question du suivi de la CJS, de son inscription dans le temps est en partie résolue par les animateurs qui assumeront cette responsabilité en transmettant leur expérience, en incarnant la continuité auprès des financeurs, en permettant le bouche-à-oreille auprès des futurs coopérants et en donnant du sens à une expérience éphémère de coopération (poursuivre l'objectif d'éducation).

Les animateurs au sein de la CJS, peuvent être en charge des déplacements avec leur véhicule ou celui prêté par un organisme. Il n'est pas conseillé d'effectuer des contrats trop tôt dans l'été. Le processus est important et il semble nécessaire de préparer le terrain, de prospecter avant d'entrer en action. Les jeunes sont accompagnés à gérer leur coopérative à travers trois comités : comptabilité, marketing et ressources humaines ; et des activités de prestations, de réunions en Conseil d'Administration et de permanences au local. Quand il n'y a pas de sollicitations, ce n'est pas un local d'animation mais les tâches doivent être assurées.

Les clients sont divers et le projet d'éducation à la coopération n'a pas pour vocation à défiscaliser ou à entrer en concurrence avec le secteur privé. De plus, la plupart des contrats sont trouvés auprès des entreprises et des collectivités. La complexité d'avoir un double agrément « service à la personne » ne semble pas pertinent ; d'autant plus que les particuliers embauchent de manière militante pour le projet et ne tiennent pas compte de l'avantage fiscal. La Taxe sur la Valeur Ajoutée réduite a été restreinte à de rares services à la personne. Pour finir, une attention particulière sera attachée à répondre à l'objectif d'éducation à la coopération, sans concurrencer le secteur privé. Il ne s'agit pas non plus de faire de l'insertion. Le choix des contrats par les jeunes peut faire l'objet d'une réflexion éthique.

Il reste à sensibiliser des acteurs économiques clefs pour le Comité Local. En vue du démarchage de contrats par les jeunes, une agence bancaire peut être approchée, un maraîcher qui manque de main d'œuvre, des événements, un bailleur social... Une piste d'auto-financement serait d'effectuer diverses ventes sur des événements et le plan de financement pourrait ensuite être délégué à une association jeunesse ou à une collectivité.

3.2.3. Modèle économique et plan d'action

a) Accompagnement du projet

La coordination des CJS est assurée par le réseau « Coopérer pour Entreprendre » au niveau national en tant que dépositaire du modèle québécois. Il garantit un cadre légal particulier pour l'exercice de l'activité, l'accès au modèle existant et un programme de formation des acteurs :

- Formation du comité local sur une journée et des CAE porteuses de CJS.
- Formations des deux animateurs relatives à la démarche des CJS, à l'accompagnement des jeunes, au retour d'expérience (du 1er au 5/06/2015, puis 30-31/07/2015 et 29/30/08/2015).
- Stage d'intégration des jeunes la première quinzaine de juillet (comité finance avec la CAE)

Le diagramme de Gant (Annexe 6 p.136) nous permettra de visualiser le plan d'action conduisant à la mise en place d'une CJS sur le territoire gersois à l'été 2016. Les jeunes coopérants s'inscrivent en avril-mai à la suite d'une période de promotion du projet par le Comité Local. Le recrutement des animateurs jeunesse se fait aussi durant cette période, avec idéalement au moins un animateur qui connaît les jeunes (mise à disposition d'un animateur permanent ou investi localement). Début juin, les deux animateurs partent en formation une semaine avec la coordination nationale des CJS. Ensuite, ils s'adonnent à mobiliser les jeunes, les entreprises potentielles pourvoyeuses de contrats et les différents moyens matériels. Ils demeurent en lien continu avec le Comité Local. Début juillet, la CJS se lance avec l'arrivée des jeunes qui se forment la première semaine. Afin de respecter le déroulement envisagé au cours de l'année, chacun des acteurs doit être en mesure d'identifier son intérêt pour l'opération, son rôle dans l'organisation générale et l'investissement humain et matériel que cela nécessite. Ensuite, il appartient à chaque acteur d'inscrire le projet CJS à son programme annuel d'activité.

b) Investissement Porteur de projet

C'est principalement la CAE qui investit du temps et de l'énergie sur le dossier. En l'absence de pôle d'ESS dans le Gers, le seul acteur implanté qui peut rassembler autour des CJS est la CAE Kanopé. D'après les expériences passées, la première année est critique mais tout le travail effectué ne sera pas à refaire si les mêmes acteurs restent au sein du Comité Local. La CAE rentre donc difficilement dans ses frais la première année : facturation de la gestion mais l'animation du réseau d'acteurs est bénévole, manque d'expérience, pas de

mutualisation de moyens sur plusieurs CJS... La mise en place, le suivi et la comptabilité des CJS est facturé 3500 € sans totalement couvrir les 155 heures répertoriées (dont 90h pour un chargé d'accompagnement, 15h pour la comptabilité...). Ce qui prend beaucoup de temps est la sensibilisation et la convergence de synergie afin de convaincre les collectivités locales de subventionner ce projet. C'est ensuite au Comité Local de décider qui touche quelle subvention suivant une certaine logique pour lier les recettes aux dépenses. Un plan de financement est établi dont les sources peuvent provenir des collectivités territoriales, de la CAF, du contrat Ville, du programme Leader+, du Fond Social Européen, de fondations, de banques... en fonction des opportunités et orientations de la CJS. L'employeur des animateurs devra toucher la majeure partie des subventions. Au budget prévisionnel (cf annexe 7 p.138), il faut prévoir 1 800€ de formation pour le réseau CPE qui englobe deux journées de formation pour le Comité Local, une semaine pour les animateurs début juin, deux jours en juillet. Le reste comprend les salaires de deux animateurs pendant trois mois, les indemnités des parrains, la formation et différentes prises en charge par la CAE, la publicité et commercialisation.

L'origine des subventions soumet la continuité des CJS au renouvellement des élus, à la reconnaissance du porteur de projet... L'élément déclencheur vient parfois de la Politique de la Ville, d'un accord passé le Conseil Départemental avec une difficulté de gestion des délais associés à l'administration en charge du projet. Il semble important toutefois de ne pas s'engager sans la garantie d'être financé. Les responsables des secteurs jeunesse municipaux embarquent généralement rapidement sur le projet. L'inquiétude est souvent de rallier les acteurs jeunesse de s'associer au projet sans remettre en cause leur légitimité sur le territoire. Sans expertise jeunesse et appartenant au monde économique, l'enjeu est de convaincre l'acteur côtoyant les jeunes (association, maison de quartier...) d'œuvrer conjointement pour les CJS. Des subventions dépend aussi l'orientation de la CJS : emploi, réinsertion, éducation populaire... (ex : une CJS avec une subvention spécifique et le directeur du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi au sein du comité Local sera axée emploi).

Les besoins en termes de financement pour créer une CJS se résument à :

- Salaire de deux animateurs à temps plein pendant trois mois
- Mobiliser et animer le Comité de Pilotage
- Former les jeunes par la CAE, les animateurs au niveau national
- Accueillir 12 à 15 jeunes dans un local adapté avec du matériel bureautique

c) **Plan de financement**

Le modèle des CJS a pour vocation d'être un modèle accessible et attirant pour le plus grand nombre. Comme déjà précisé précédemment, nous devons atteindre un minimum de 12 jeunes, deux animateurs, une Coopérative d'Activité et d'Emploi, un acteur jeunesse et une collectivité associée au financement public. Ensuite la présence d'au moins une entreprise du secteur privé et de deux, voire trois acteurs économiques est vivement conseillée. Une fois les acteurs du Comité Local identifiés, sa première tâche est de préparer le terrain pour que les animateurs aient accès aux lieux de recrutement. Il est conseillé de s'entendre avec la direction des principaux endroits (écoles, maison de quartier, local jeune, etc.) sur une stratégie de recrutement que les animateurs auront à mettre en œuvre. On peut aussi prévoir des activités de promotion dans la rue, les parcs et autres lieux informels de rassemblement de jeunes. Enfin, la stratégie de commercialisation nous amènera au sein de différents établissements et auprès d'acteurs jeunesse en vue de recruter le groupe de jeunes coopérants.

Concernant le montage financier (cf annexe 8 p.139), il se fait donc en fonction des besoins humains et matériels. Le choix et l'emplacement du local sont primordiaux pour l'esprit de travail et d'appartenance des coopérants. En ayant un local dédié à la CJS, les jeunes peuvent se l'approprier et y installer leur matériel de planification. Le local idéal est central, d'accès facile pour les coopérants et financièrement abordable. Il devrait être accessible tous les jours. Il devrait être assez grand pour contenir le mobilier de bureau, une table et des chaises pour les réunions et le matériel servant à réaliser les contrats. On prévoira l'accès à une ligne téléphonique pour la CJS et, idéalement, à internet. Concernant la stratégie marketing, l'articulation entre les différents acteurs vise à accroître l'impact social et à assurer la viabilité financière. L'organisation de la gouvernance doit alors prévoir la répartition des pouvoirs et responsabilités (fonctions, compétences, profils de postes, rémunérations...).

Concernant les dispositifs et plans de financement public susceptibles d'être mobilisés par les CJS, nous pouvons faire appel au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui est l'instance de coordination locale qui réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance. Le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance pourrait également prendre part à la création des CJS. Par ailleurs, le Programme Départemental d'Insertion lance un appel à projet annuel à la condition de trouver la complémentarité des CJS avec ce qui existe déjà en matière d'insertion (clauses existantes, élus concernés, chantiers des Entreprises d'Insertion par le Travail Temporaire). Tous ces programmes sont des leviers auxquels on peut ajouter le programme européen Leader en direction du Pays.

3.3. DES COOPÉRANTS MULTI-FACETTES

3.3.1. Création de liens significatifs et de confiance

Les CJS présentent plusieurs intérêts pour les jeunes. Le premier est de changer leur regard sur l'entreprise, de ne pas subir leur intégration sur le marché du travail et d'être acteur. Ensuite, ils apprennent à faire confiance, à être autonome et à se prendre en charge. Les différentes notions de coopération abordées sont des graines semées et sensibilisent à l'intérêt collectif. En effet, ils sont responsables de leur choix, des règles qu'ils établissent et décident des répartitions des salaires égalitaires, justes ou non par rapport aux contrats effectués. Ils expérimentent le processus démocratique par la prise de décisions les concernant. Ainsi, ils peuvent changer de président, manquer les conseils d'administration mais assument ensuite les décisions. En dépit des ressources considérables du modèle des CJS, une grande souplesse existe pour que les jeunes conduisent leur entreprise avec une marge de manœuvre importante. Cela permet d'éviter la concurrence frontale le temps d'un été et d'insister sur la vie du groupe de jeunes. Au regard des freins et leviers d'un projet d'éducation à la coopération au travail en partie II-3, nous nous demandons quels sont les ressentis et motivations des jeunes ayant participé à une CJS durant l'été 2014 afin de relativiser les difficultés à rejoindre cette population.

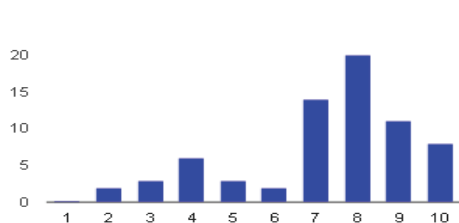
Un an après avoir vécu l'expérience des Coopératives Jeunesse de Services, les anciens coopérants portent un regard sur leur expérience. Cette temporalité est un paramètre important de notre analyse. En effet, leurs motivations initiales rapportées aujourd'hui sont teintées de leur expérience. Leur satisfaction générale découle aussi de la capitalisation de leur expérience durant l'année. De plus, les réponses obtenues ont parfois montré une difficulté à répondre à la question sur les capacités révélées lors de la CJS et à des questions fermées qu'ils auraient voulu compléter. Il s'agit du même questionnaire que nous avons utilisés précédemment (cf. annexe 9 p. 140).

Ainsi, le taux de satisfaction des jeunes répondants au questionnaire est très positif : 80 % des coopérants note la CJS au-delà de 5 sur 10 et la moitié d'entre eux note leur expérience à hauteur de 7 ou 8. Ce taux de satisfaction est à relier aux motivations d'entrée dans la CJS. On peut imaginer que soit ces motivations ont été satisfaites, soit elles ont été

compensées par des bénéfices secondaires ; surtout dans la rationalité d'un discours à posteriori. On note alors que, par ordre de motivation, les jeunes ont souhaité entrer dans la coopérative pour avoir une expérience professionnelle (64 %), pour gagner de l'argent (58 %), pour découvrir le monde du travail (45%), pour rencontrer d'autres jeunes (41%), pour participer à un projet de groupe (25%), pour une autre raison (17%), pour participer à la vie du quartier (3%)... Les jeunes ont notamment souvent abordé l'envie d'occuper leur été. Concernant les projets professionnels des jeunes, les réponses obtenues lors d'entretiens relèvent l'envie de passer le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur ou de travailler dans le commerce ; ce qui conforte l'objectif de se faire une expérience professionnelle. Nous remarquons aussi que leur ressenti est positif vis-à-vis de ce qui les implique et plus nuancés vis-à-vis du groupe. Nous pouvons relever de « l'entraide », « d'un plus pour l'insertion », « d'une belle aventure ». Un jeune rapporte que « *on venait tous de filières différentes mais on travaillait tous ensemble et on s'entraidait* ». Un autre observe une complémentarité avec l'école dans le sens où les jeunes sont actifs. On peut alors se demander si, après cette expérience, les coopérants souhaitent que leur travail futur leur permette de créer et d'entreprendre des projets collectifs.

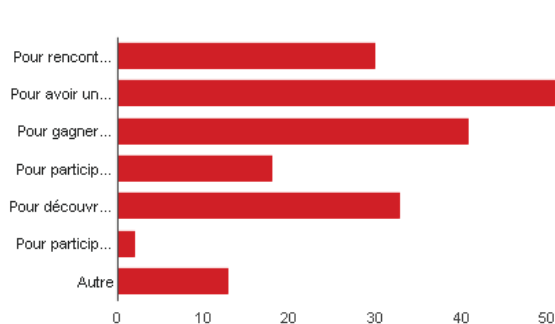
L'expérience vécue en CJS

Es-tu satisfait de cette expérience?



pas du tout satisfait : 1	0	0 %
2	2	2.9 %
3	3	4.3 %
4	6	8.7 %
5	3	4.3 %
6	2	2.9 %
7	14	20.3 %
8	20	29 %
9	11	15.9 %
très satisfait : 10	8	11.6 %

Pourquoi as-tu participé à la CJS ?

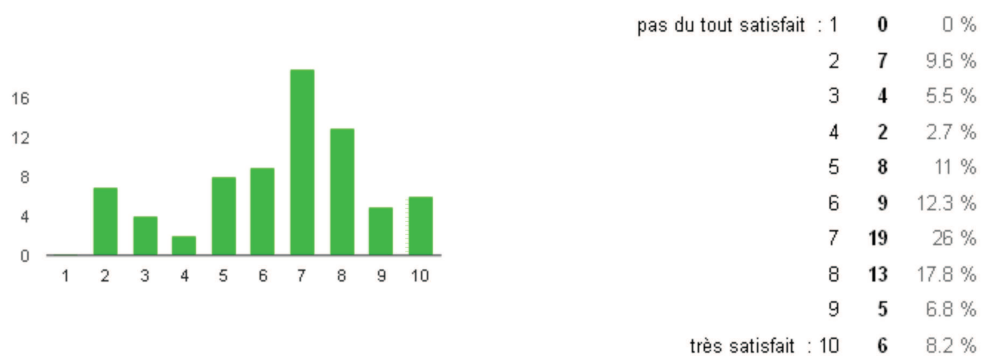


Pour rencontrer d'autres jeunes	30	41.1 %
Pour avoir une expérience professionnelle	51	69.9 %
Pour gagner de l'argent	41	56.2 %
Pour participer à un projet en groupe	18	24.7 %
Pour découvrir le monde du travail	33	45.2 %
Pour participer à la vie de mon quartier	2	2.7 %
Autre	13	17.8 %

Au niveau du collectif, on note une forte satisfaction vis-à-vis de l'ambiance du groupe, plus de trois jeunes sur quatre ont mis une note supérieure ou égale à sept sur dix. Globalement, nous relevons une « *bonne ambiance dans le groupe malgré des désaccords et des malentendus parfois* ». Les jeunes ont pu développer des liens sociaux et des relations au sein du groupe. Ils se sont sentis valorisés et reconnus par leurs pairs. Les jeunes rencontrés en entretien évoquent l'importance des moments conviviaux (activités d'autofinancement, déjeuners). Ces temps de rencontres permettent d'entretenir la dynamique du groupe. C'est grâce à cette dynamique que les jeunes vont prendre des initiatives, développer des idées et saisir des opportunités. La confiance, l'entraide et l'écoute ont permis d'entretenir une bonne ambiance dans le groupe. Malgré une ambiance générale plutôt bonne, « *c'était parfois difficile au niveau relationnel, on n'avait pas les mêmes visions des choses, du partage ni les mêmes objectifs* ». Un jeune « *évoque des conflits à cause de motivations et d'intérêts différents ainsi que des niveaux d'engagement très différents dans le groupe* ». On peut se demander si, à l'issue de cette expérience, les jeunes sont restés en contact. Globalement, les jeunes rencontrés en entretien disent être restés en contact avec deux ou trois coopérants par la suite.

La motivation de groupe a été liée aux contrats et à l'argent que les coopérants espéraient gagner en retour. De plus, la communication a été un facteur important de tensions à nuancer avec le climat de confiance et avec les moyens dont le groupe s'est doté pour résoudre ses conflits. « *Il y avait vraiment un déséquilibre d'engagement dans le groupe* » ou encore « *rarement de moquerie dans le groupe, ce qui permet de se sentir à l'aise et de trouver sa place assez vite* ».

Es-tu satisfait de la motivation du groupe?



3.3.2. Les difficultés rencontrées intéressantes pour les acteurs jeunesse

Déjà, on peut remarquer un certain équilibre entre les jeunes qui sont satisfaits (49,3%) et les jeunes qui sont déçus d'avoir gagné peu d'argent (50,7%). En moyenne, les jeunes ont gagné 200€ sur les deux mois de la CJS. L'argent fait souvent partie des motivations des jeunes mais ne représente pas la seule source de motivation. Elle s'accompagne souvent de la volonté de découvrir le monde du travail et d'avoir une première expérience professionnelle. Suite aux entretiens passés, l'argent gagné est très relatif d'une CJS à une autre. Les résultats dépendent de la cohésion et de l'efficacité du groupe (organisation, contrat, gestion...). Les jeunes sont globalement satisfaits de cette somme d'argent mais ils imaginaient quand même gagner un peu plus pour deux mois de travail.

« je trouve ça un peu juste, on travaille quand même pendant deux mois, tous les jours »

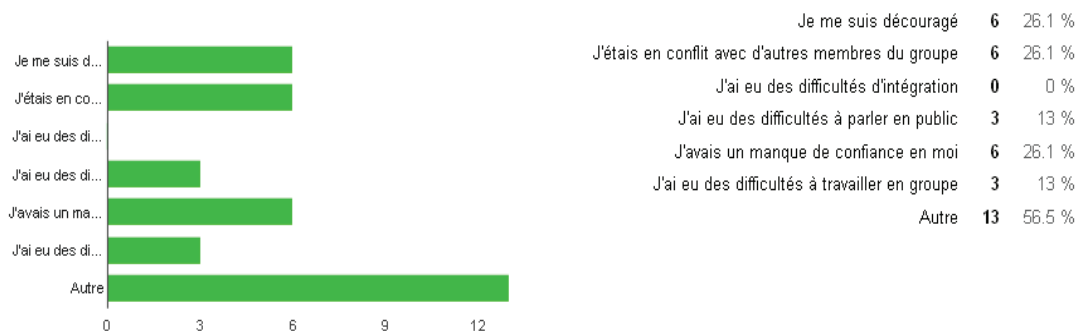
« 230€ sur deux mois, je trouvais ça pas assez comme salaire mais j'avais d'autres objectifs »

Ils considèrent que cette expérience leur a apporté autre chose d'important pour leur avenir et que l'argent était une « récompense » de leur travail. *« Le projet professionnel est important, l'argent est un plus »*. Les jeunes interrogés avaient d'autres motivations et pas seulement gagner de l'argent. Leur motivation principale n'était pas l'argent d'autant plus qu'ils étaient informés dès le début, avant même de s'engager, que le chiffre d'affaire n'allait pas être très important. Concernant la répartition de ces résultats financiers la situation a parfois été délicate pour certaines CJS. Plus des trois quarts des jeunes ont été satisfaits de la répartition des résultats financiers au sein du groupe : *« la répartition était juste et équitable »*, *« la répartition a respecté la décision collective prise au départ »*... Les décisions ont été prises collectivement et de manière démocratique. Soit la répartition se faisait en fonction des contrats réalisés par chacun, soit elle était égale pour tous. Les heures volontaires ont parfois été prises en compte et récompensées : *« ce n'était pas la même somme pour tout le monde, la répartition était faite en fonction des contrats »*, *« c'était juste, la répartition était faite en fonction des contrats et du bénévolat »*... Cette répartition a parfois été source de conflits, ce qui a été évoqué dans de nombreux entretiens réalisés et des quelques remarques des jeunes ayant répondu au questionnaire.

« la répartition n'était pas juste par rapport à l'investissement de certaines personnes qui ne faisaient pas beaucoup de contrats mais qui passaient beaucoup d'heures à la CJS »

« je ne savais pas ce que les autres avaient gagné, ce n'était pas clair »

Si oui, à quoi étaient-elles dues?



Parmi les jeunes ayant rencontré des difficultés personnelles (32,9%), le problème de confiance a souvent été évoqué surtout au début de l'expérience. Certains évoquent des problèmes de timidité, des difficultés à parler en public: « *j'avais du mal à prendre la décision d'appeler au départ, j'étais pas à l'aise au téléphone* ». La CJS est un projet qui nécessite de consacrer du temps et de l'énergie, certains jeunes ont évoqué l'intensité du projet sur deux mois. « *j'ai été fatigué physiquement mais une fatigue saine, quand je rentrais le soir chez moi j'avais l'impression d'avoir été utile, de dépasser mes difficultés et je dormais très bien* »

Environ 66 % des jeunes interrogés ont connu des difficultés collectives. Les jeunes ont beaucoup insisté sur ces difficultés en entretien.

- Dégradation de l'ambiance liée aux différences d'engagement et d'implication dans le groupe

« l'engagement venait surtout d'un petit groupe »

« certains ne venaient pas souvent et se contentaient de venir pour les heures obligatoires sans s'engager et s'investir réellement dans la vie associative de la CJS »

- La relation à l'argent

« La relation à l'argent a été source de conflits dans le groupe. Certains membres ont même quitté l'aventure car ils n'étaient pas satisfaits de leur salaire »

« avec certains c'était pas facile, on avait pas les mêmes objectifs, pas la même vision du partage des contrats et de l'argent »

- Découragement du groupe lié au manque de contrats

« il y avait un manque de contrat et du coup un découragement du groupe. »

• Autres difficultés mentionnées

« beaucoup de conflits et de tensions dans le groupe, au début il y avait une bonne ambiance et après ça s'est dégradée »

« parfois le groupe manquait de dynamisme et restait sur le canapé »

« les difficultés collectives de la CJS devenaient des difficultés personnelles, les tensions affectaient tout le groupe »

« il y avait des problèmes de discrimination (ramadan), de préjugés par rapport aux jeunes dans le quartier, de racisme »

« la définition des prix a été compliquée »

Les inconvénients relevés par les jeunes concernent surtout le groupe, les retards et absences répétés qui pénalisent le projet, aussi bien les permanences que les chantiers. L'autre remarque est la lenteur de la mise en place de la CJS, et le temps qu'il a fallu avant qu'ils ne décrochent leurs premiers contrats. Environ 72 % des jeunes n'ont jamais pensé abandonner la CJS. Malgré certaines difficultés, les jeunes ont retiré beaucoup d'éléments positifs. Ils ont été globalement satisfaits de s'être impliqués dans ce projet et du rôle qu'ils ont joué individuellement et collectivement. Certains jeunes rencontrés en entretien seraient prêts à revivre cette expérience une seconde fois et à s'impliquer davantage. Parmi les jeunes qui ont pensé abandonner la CJS, ils évoquent les conflits dans le groupe, le manque de motivation, les différences d'implication et d'engagement, le manque d'encadrement et de soutien, le rythme du projet et le manque de confiance.

« je ne supportais plus les problèmes dans le groupe, le manque d'organisation et d'effort de la part de certains »

« l'ambiance s'est dégradée à la fin de la CJS »

« j'ai déjà pensé abandonner, car je faisais beaucoup de bénévolat par rapport à d'autres »

« j'avais l'impression de porter beaucoup plus d'importance que les autres au projet. Mais après en avoir discuté avec le groupe ça m'a permis d'exprimer mes ressentis. »

« le travail n'avance pas assez vite, pour moi c'est trop lent et on perd du temps, on pourrait avoir plus de contrat. Le projet est trop lent pour moi, je m'ennuyais »

Les jeunes qui n'ont jamais pensé abandonner ont trouvé cette expérience très plaisante et enrichissante. Ils ont relativisé et pris du recul quand certaines situations étaient plus compliquées. Ils évoquent une ambiance de travail agréable et dynamique, des relations intéressantes. Pour apaiser les tensions et résoudre les conflits, ils ont appris à communiquer, à exprimer leurs ressentis au groupe. Ils se sont engagés dans cette aventure et considèrent qu'il faut aller jusqu'au bout, persévérer et essayer de trouver des solutions aux problèmes.

« je restais pour l'ambiance et pour le groupe »

« la CJS est un projet bénéfique qui ne pouvait qu'apporter du plus dans nos vies, à nous, tous les coopérants »

« quand je commence quelque chose, je le termine »

Plusieurs jeunes ont exprimé qu'il était plus facile d'apprendre dans ce contexte plutôt qu'à l'école, car leur motivation est plus grande, l'intérêt est plus évident et l'expérience plus concrète pour eux.

L'encadrement des animateurs

Les jeunes évoquent en entretien de bonnes relations avec les animateurs, une bonne communication, une confiance réciproque et même une complicité parfois. Ils étaient disponibles pour les jeunes et leur apportaient du soutien et des conseils. En tant que facilitateurs, ils ont permis au groupe de mieux se connaître et de favoriser l'expression de chacun. Ils ont initié les jeunes à la coopération dans le travail. Les animateurs ont guidé le groupe au départ dans leurs démarches, puis progressivement se sont effacés pour permettre aux jeunes de travailler en autonomie. Ils restaient disponibles en cas de besoin et de sollicitation des jeunes. Voilà quelques remarques de jeunes qualifiant la relation d'accompagnement avec leurs animateurs :

« les animateurs étaient à notre écoute, ils étaient pédagogues, ils nous aidaient en cas de problème, nous soutenaient, et étaient fermes en cas de problèmes avec certains coopérants ou clients difficiles »

« dès le début, les animateurs ont posé les règles et nous ont prévenu que les conflits devaient se régler entre nous »

« ils avaient un regard sur nos réunions et intervenaient si les tensions étaient trop fortes »

3.3.3. Mesures d'impacts et évaluations

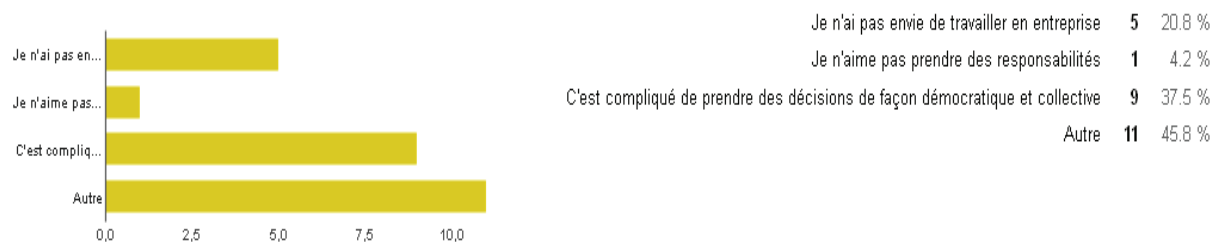
62% des jeunes ne font pas partie d'association. Pour ceux dont c'est le cas, 65% le sont dans une association sportive, 25% dans une association culturelle, 19% dans une association de solidarité et 15% le sont par ailleurs. Concernant leur connaissance de l'ESS, seulement 32% en avaient déjà entendu parler et 25% connaissaient le modèle d'entreprise coopérative. Selon leurs termes, *« cette expérience m'a donné envie de m'engager »* *« l'entreprise coopérative permet d'être responsable »* ou encore *« pour moi l'entreprise coopérative est une idée plus philosophique que pragmatique de penser le travail »*

a) Rapport à l'ESS

Nous voyons qu'une large majorité d'entre eux associe la solidarité, le respect, l'égalité et la confiance comme valeurs prédominantes. Suivent ensuite la démocratie, l'éducation et d'autres valeurs non mentionnées par les jeunes. Cette question est à lier avec le fait que 75% des coopérants disent mieux comprendre ce qu'est l'ESS grâce à cette expérience de CJS. Deux citations de jeunes ont retenu notre attention : *« les valeurs coopératives amènent à un certain niveau d'égalité dans un certain contexte, elles amènent à une égalité de parole, d'écoute et d'attention »* et *« on cherchait toujours le consensus dans l'équipe et le vote démocratique permettait de départager et d'avancer »*. Concernant les jeunes rencontrés en entretien, certains ne comprenaient pas ce que signifiaient « valeurs coopératives ». Pour la plupart d'entre eux, ils évoquent la démocratie, l'écoute, le respect, la confiance, la communication et l'entraide.

Il est intéressant de noter que 63% des coopérants répondant au questionnaire, grâce à cette expérience ont envie de travailler dans une entreprise différente et pas seulement commerciale. Il est alors difficile d'avancer une raison parmi trois propositions qui recueillent toutefois, en grosse majorité, leur attention : il est bien que les décisions soient prises de façon collective, il est juste que les bénéfices soient partagés entre les jeunes et/ou laissés à la coopérative et une entreprise doit être au service de la société et non de l'intérêt individuel. Une faible tendance permet de penser que c'est la difficulté de prendre collectivement des décisions qui repousse certains coopérants à privilégier la voix coopérative.

Si non, pourquoi?



b) Conclusion de l'étude auprès des coopérateurs

Cette évaluation a permis de constater que les jeunes interrogés sont globalement satisfaits de cette expérience collective et de leur implication individuelle et collective. Ils en gardent de bons souvenirs et ont pris du plaisir à participer et à s'engager dans cette aventure. Ils ont trouvé cette expérience globalement enrichissante et intéressante pour leur avenir. Une grande majorité des coopérateurs ont acquis, grâce à la CJS, leur première expérience professionnelle. Celle-ci va plus loin qu'un simple job d'été classique : ils se sont confrontés aux aléas de la création d'une entreprise collective avec les difficultés que peut rencontrer un groupe de travail. Les jeunes n'avaient pas tous les mêmes attentes, pas tous les mêmes parcours, les mêmes intérêts et les mêmes objectifs mais ils ont essayé de gérer les conflits et de travailler tous ensemble. Cette dynamique collective leur a permis de développer leurs compétences et leur réseau de relations qu'ils ont su valoriser par la suite, pour certains. Tous les jeunes ne se sont pas rendu compte de ce que pouvait apporter la CJS pendant leur expérience, mais réalisent beaucoup plus aujourd'hui l'intérêt de cette aventure et l'utilité qu'elle peut avoir pour la suite. Les anciens participants déclarent avoir pris confiance en eux et être devenus plus autonomes grâce à la CJS. Ils se sentent, aujourd'hui, capables de prendre des responsabilités et de s'engager. Retenons toutefois que les jeunes semblent avoir approfondi leurs connaissances de l'ESS et du modèle coopératif suite à cette expérience, qu'ils ne sont pas démunis pour en parler par la suite. Certaines valeurs coopératives ressortent des questionnaires mais aussi en entretien qualitatif. Enfin, leur volonté de travailler dans l'ESS plus tard est à nuancer et à mûrir mais ils semblent majoritairement adhérer à un mode de fonctionnement démocratique et collectif.

Résultats escomptés : les ISES sont confrontées à la question de l'évaluation de leur utilité sociale qui est à la fois interne (mode de fonctionnement) et externe (objectifs sociaux visés, impact sur l'environnement). Outre les indicateurs économiques classiques, le travail de détermination des objectifs doit donc être complété par la description des règles sociales et des objectifs sociaux.

c) Conclusion de l'étude de faisabilité

Pour étudier les conditions de mise en œuvre des CJS dans le Gers, il nous a fallu connaître les réussites et échecs de l'expérimentation française. Cette connaissance nous amène à mesurer ce qu'implique le montage de projet des CJS à l'horizon 2016 sur ce territoire. Cette étude s'est appuyée donc sur un Business Plan Social relatif au modèle, des entretiens qualitatifs auprès de CAE de Bretagne et Pays de la Loire ayant vécu l'expérience et d'acteurs gersois susceptibles d'être partenaires du projet, des questionnaires auprès de jeunes coopérants ayant aussi vécu l'expérience, des recherches d'opportunités économiques et sociales. Quels sont alors les enseignements tirés de cette étude ?

La principale force des CJS est de s'appuyer sur la création d'entreprise pour être un formidable support d'apprentissages lié à l'entrepreneuriat, une entité collective riche de tous ses membres et un lieu d'expérimentation démocratique (prise de décision collective, affirmation de son avis, apprentissage du conflit).

Freins et limites à l'expérimentation des CJS :

- cloisonnement des secteurs jeunesse et économique (réalité du marché, rationalité économique, besoins des jeunes, manque d'attractivité...)
- prudence des collectivités redoutant les faibles retombées de leurs investissements (isolement, manque de coopération, lenteur administrative, bureaucratie)
- les compétences techniques des jeunes coopérants et les ressources matérielles de la CJS limitent la spécialisation des services rendus et la valorisation qui en découle pour les jeunes prestataires.

Enjeux essentiels des CJS ?

- La complémentarité des acteurs, de leurs actions et de leurs compétences
- La connaissance des pratiques, envies et ressources des jeunes
- La continuité des CJS, pour capitaliser l'expérience, bénéficier de l'élan afin de fédérer, mutualiser et faire des économies pour les prochaines expériences.
- La formation des animateurs pour répondre à l'objectif d'éducation à la coopération au travail
- La connaissance des affinités et animosité entre les acteurs, la renommée du porteur de projet
- la créativité pour esquisser la concurrence et les difficultés du marché

CONCLUSION GENERALE

À la lumière de ce travail, nous nous devons d'établir des corrélations entre des paramètres macro-économique entourant l'expérience des Coopératives Jeunesse de Services et des paramètres systémiques entourant l'expérimentation sur le territoire gersois.

Dans une première partie, nous nous sommes penchés sur la question de l'éducation à la coopération au travail. Tout d'abord, les CJS répondent aux poly-crisis en tentant de combattre le pessimisme ambiant (financement d'activités face à la frilosité des banques), de lutter contre la pauvreté (équilibrer le rapport entre gain de productivité et l'amélioration des conditions de vie) et de créer des marchés plus humains (respecter la bio-diversité et les besoins humains face à une possible crise de la rareté). Ensuite, nous avons vu que l'ESS pose la question du collectif face à l'individualisme. Dès le début du mouvement coopératif, les coopératives ont cherché le mieux-être entre émancipation individuelle et responsabilité collective. Au-delà des principes et courants en ESS, le bien commun vise la cohésion sociale et une destinée commune. Il ne restait plus qu'au CAE à se positionner entre l'individuel et le collectif à travers la notion de capital social. Enfin, et non des moindres, nous avons cherché les moyens de transmission de la coopération en cohérence avec l'ESS et le contexte socio-économique. Cette socialisation à la coopération se fera alors par l'éducation populaire, la citoyenneté et des rapports de réciprocité.

Dans une deuxième partie, nous avons abordé l'expérimentation des Coopératives Jeunesse de Services face aux enjeux de coopération. Nous avons posé les bases de cette Initiative Solidaire et Entreprise Sociale : le problème social (inégalités sociales), les objectifs qu'elle se fixe (développement activités rémunérées et coopératives, la transmission de savoirs, le volontariat citoyen) et les limites de cette étude (la recherche-action, le porteur de projet en Master). Puis, d'un côté, nous avons cerné les plus-values économiques et sociales des CJS. D'un autre côté, nous avons tenté d'enrichir l'expérimentation des freins et leviers rencontrés lors des expériences passées. Ainsi, les CJS deviennent des outils de coopération sur les territoires d'implantation. Cette approche de proximité où le public joue un rôle prédominant dans l'action, tant à ses débuts (la demande) que dans son déroulement (l'accompagnement) devient innovante. L'expérience rapproche le milieu éducatif et le milieu de l'entreprise en recherchant les ressources des jeunes, les formes d'initiatives immédiates et l'engagement des jeunes.

Dans une troisième partie, la confrontation des CJS sur le terrain gersois a donné lieu à une étude d'opportunités. La première étape nous a permis d'établir une cartographie des potentiels acteurs concernés par le Comité Local (rencontre des acteurs, appropriation de la démarche et validation des intérêts). Le suivi de la CJS nécessite un comité local fort sur le territoire pour ne pas dépendre de la versatilité des politiques (financement) mais aussi pour permettre le rapprochement des entreprises, la visibilité des partenaires et le soutien quant aux différentes charges pour les parrains. Lors d'une deuxième étape, nous sommes revenus sur les préconisations émanant du terrain. Nous chercherons à optimiser l'expérience grâce à des animateurs ayant des compétences liées aux réalités jeunesse (savoirs-être et posture professionnelle) et à la création d'entreprise (formation, appui de la CAE). Par ailleurs, le volontariat des jeunes afin de démarcher l'obtention de contrat, d'établir un lien avec les autres membres de la CJS et de s'impliquer dans la coopérative est crucial. Nous nous sommes intéressés au retour d'expérience des coopérants ayant vécu la CJS l'été 2014. Pour cette dernière partie, l'analyse découle du processus de mise en œuvre des CJS au regard des conditions d'application dans le Gers.

Nous avons cherché une cohérence globale qui permette de faire face au problème d'inégalité sociale face aux chômage de masse. En effet, les jeunes font rapidement l'expérience du marché du travail et nous avons un parti-pris pour l'éducation de tous par tous de manière horizontale par le dialogue, la confrontation, le partage. Il devenait légitime d'étudier la coopération comme point de jonction de l'ESS et de l'éducation populaire. Bien que les Coopératives Jeunesse de Services soient apparues au fur-et-à-mesure de ce travail de mémoire professionnel de Master 2 la « Nouvelle Économie Sociale » comme une mince réponse à la situation économique et sociale actuelle, les retombées sont très intéressantes. En effet, les poly-crisis étudiées deviennent une situations durable et l'innovation sociale proposée semble orpheline d'une visée de transformation sociale. Pourtant, le chemin tracé par les CJS est positif et rassembleur. Si un destin semble se dessiner, il s'enroule dans la notion de pédagogie coopérative. Au regard de ce travail, voilà comment nous la définirions :

Pédagogie coopérative : La volonté première du projet CJS est d'offrir aux coopérantes et coopérants un milieu propice aux apprentissages relatifs, entre autre, à l'exercice du pouvoir démocratique, à la gestion d'entreprise collective et à la réalité du travail. La qualité de ces apprentissages est grandement influencée par l'approche pédagogique coopérative mis en place au sein du projet. Les principes pédagogiques appliqués développent chez les jeunes la responsabilisation personnelle et mutuelle, la solidarité, la motivation ainsi que la compréhension réelle de l'utilité des apprentissages.

Nous avons minimisé les conséquences d'un financement public des CJS. En effet, nous voulions nous rendre compte du poids du contexte économique et social sur la capacité à construire, à entreprendre et construire des ISES. Puis nous souhaitions cerner les contradictions du modèle des CJS. Enfin, l'idée était de comprendre les enjeux de coopération au moment de construire l'expérimentation sur le terrain. D'ailleurs, lorsque les conditions de mise en œuvre sont favorables, le financement a rarement été un problème pour les 23 CJS ayant vu le jour cet été en France. Bien-sûr le fait d'être profitable à seulement 15 jeunes durant trois mois nuance l'investissement de 13 000 € pour les collectivités et en temps pour les acteurs locaux. Mais les répercussions sont très positives et les retombées conséquentes.

Au crépuscule de ce travail de mémoire professionnel, définitivement, la coopération ne se décrète pas. La coopération se vit, s'expérimente à travers des actions, des médias dont le climat de confiance, une certaine nécessité et une culture coopérative sont les ingrédients de base à sa réussite. Nous ne pouvons pas dire « Allez les jeunes, coopérez ! » comme nous ne pouvons pas dire « Allez les adultes, mélangez-vous ! ». Nous pensons que, à l'instar de la mixité sociale chez les adultes qui ne va pas de soi, la coopération chez les jeunes ne va pas de soi. Mais le chemin de la coopération porte en lui des valeurs humanistes, des remparts contre l'économie de marché destructrice actuelle et la construction d'un projet commun au sein de l'ESS. Il s'agit d'un mouvement source d'utopie. À chaque époque, à chaque endroit du monde, la coopération peut être un outil pour répondre aux enjeux économiques et sociaux en respectant l'intégrité humaine. De la même manière qu'une expérience de pédagogie des opprimés en Inde ou le travail de rue au Québec me sont apparus lumineux dans leur contexte, pourquoi la pédagogie coopérative ne serait-elle pas en France le meilleur moyen d'allier émancipation individuelle et responsabilité collective ?

Chacune des expériences porte un destin commun et un objectif de transformation sociale. La question qui demeure est : sommes-nous capables, dans un monde binaire polarisé entre libéralisme économique et régulation étatique, de redonner sens à l'Humain ?

- « *Si vous savez que l'aventure est dangereuse, je vous propose d'essayer la routine, elle est mortelle* »

(Paolo Coelho)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ARDOINO, J., *De l'accompagnement en tant que paradigme*. Pratiques de formation/Analyses, 2000 (40), 5-19. (Consulté en janvier 2015 : http://www.abreass.fr/wa_files/Ardoino.pdf)

ATTRUEQ, *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit*, Refuge La Piaule du Centre du Québec, Drummondville, 1997

AVANZINI, G., *Que reste-il de la recherche-action ?*, in Dossier *Éducation permanente et utopie éducative*, n°201, 2014-4, p.65

BOURDIEU, P., *La distinction, Critique sociale du jugement*, les éditions de minuit, Paris, 1979

CHOSSUDOVSKY, M., *La mondialisation de la pauvreté*, Écosociété, Montréal, 1997

COULLONGES, L., *Auto-gestion, hier, aujourd'hui, demain*, Syllepse, Paris 2010

DIXON, K., *Les évangélistes du marché*, Raisons d'agir, Paris, 1995

DURKHEIM, É., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922

DYNAMO INTERNATIONAL, *Guide international du travail de rue à travers le monde*, Bruxelles, 2008

FAVREAU, L., MOLINA, E., *Économie et société : pistes de sortie de crise*, PUQ, Québec, 2011

FONTAN, J-M., BOUCHARD, M., *Les CJS : apprentissage multidimensionnel, impacts éducatifs et complémentarité de l'environnement scolaire*, Québec, 1997

FREINET, C., *L'imprimerie à l'école* cité par FREINET, É., *Naissance d'une pédagogie populaire*, Maspéro, Paris, 1968, p. 129

FREINET, C., *La Coopération à l'Ecole Moderne*, Brochure d'Education Nouvelle Populaire N° 22 p. 3, Vence, Juin 1946

FREIRE, P., *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris, 1974

GIDE, C., *Économie sociale : les institutions du progrès social au début du XX^{ème} siècle*, Larose et Tenin, Paris, 1905

HALIMI, S., *Les nouveaux chiens de garde*, Raisons d'agir, Paris, 1997

JOBERT, G. (sous la direction de), *Éducation permanente et utopie éducative*, Éducation permanente n°201, 2014-4, article *Émancipation de la personne, développement endogène et construction du lien social : l'éducation permanente selon Desroches*

LAPASSADE, G., *Apprentissage de l'auto-gestion*, Argument n°4, Paris, 1978

LAVILLE, J-L., *Sociologie des services, entre marché et solidarité*, Eres, Ramonville Ste-Agne, 2005

LORDON, F., *La crise de trop, reconstruction d'un monde failli*, Fayard, Paris, 2009

MARGIONE, N. *De l'ajustement structurel à la lutte contre la pauvreté*, Mémoire de Master 2 NES, 2004

MORIN, E., *La voie, pour l'avenir de l'humanité*, Fayard, Paris, 2011

PAUGAM, S., *La disqualification sociale*, Paris, PUF, 1991

PETTRELA, R., *Le bien commun, éloge de la solidarité*, Labor, Bruxelles, 1996

PIKETTY, T., *Le Capital du XXI^{ème} siècle*, Seuil, Paris, 2013

PINET, N., *La politique au-delà de la vie politique: pratiques et représentations de la citoyenneté chez les jeunes adultes à Santiago du Chili, New York et Paris*, Doctoral dissertation, Paris, EHESS, 2012.

(Consulté en Mars 2015 : <http://www.theses.fr/2010EHES0047>)

POITEVIN, G., VON DER WEID, D., *Inde, les parias de l'espoir*, Harmattan, Paris, 1976

POLANYI, K., *La grande transformation*, Gallimard, Paris, 1983

POLANYI, K., *La subsistance de l'homme, la place de l'économie dans l'histoire et la société*, Flammarion, Paris, 2011

PRADES, J., *Compter sur ses propres forces*, Broché, 2006

PRADES, J., *L'utopie réaliste*, L'Harmattan, Paris, 2012

PRÉVOT, G., *La coopération scolaire et sa pédagogie*, ESF, Paris, 1972

ROSANVALLON, P., *La nouvelle question sociale*, Seuil, 1998

TANDER, A., TOUBON, J-C., *Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnicisations des opérations de réhabilitation*, Sociétés contemporaines, 1999

(http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1999_num_33_1_1751)

TESTARD, J., *Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*, Seuil, Paris, 2015

VANDEMOTTE, C., *Former les professionnels de l'accompagnement individuel* in Dossier *Éducation permanente et utopie éducative*, n°201, 2014-4, p.144

WENGER, E., *La théorie des communautés de pratique*. Presses Université Laval, 2005

Sites Internet :

Consulté le 3 avril 2015 :

<http://recma.org/actualite/organisations-et-societes-paysannes-une-lecture-par-la-reciprocite>

Consulté le 1 juin 2015: http://www.usherbrooke.ca/irecus/fileadmin/sites/irecus/documents/cahiers_irecus/cahier_irecus_04_08.pdf

Consulté le 29 juin 2015: <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Freinet-et-la-cooperation>

Consulté le 29 juin 2015 : http://web.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/pDocs/public/r11846_61_pedagogie_cooperative.pdf

Site internet consulté le 23 juillet 2015 : base.socioeco.org/docs/_img_pdfaffairesociales_cooperativesactivitesetemploi_entrepreneuraicollectifcolectifetcooperatif.pdf

http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf

<http://blog.francetvinfo.fr/classe-eco/2015/01/20/inegalites-mondiales-les-absurdes-statistiques-doxfam.html>

http://www.recit.net/IMG/rtf/050107pedagogie_des_opprimes.rtf

<http://www.reseau-salariat.info/54f9abad010ebed33f99e8f4708d1c62?lang=fr>

<http://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale/de-quoi-parle-t>

<http://cidcspes.free.fr/p441.html>

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BIJ : Bureau d'Information Jeunesse

CAE : Coopérative d'Activités et Emploi

CAF Caisse d'Allocations Familiales

CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

CCAS : Centre Communal et d'Action Sociale

CJS : Coopérative Jeunesse de Services

CPE Coopérer Pour Entreprendre

CRA : Conseil de Recherche-Action

DDCSPP Direction Départementale de Cohésion Sociale et de Protection des Populations

DIRECCTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

ESS Économie Sociale et Solidaire

FOQUAL : Formation Qualification Emploi

ISES : Initiative Solidaire et Entreprise Sociale

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

NES : Nouvelle Économie Sociale

ANNEXE 1 : Approche du travail de rue⁵⁵

Mode d'approche	Aspect technique du travail de rue	Aspect politique du travail de rue	Interactions entre les différentes conceptions
Conception communautaire	Le travail de rue est un mode d'approche où l'objectif est d'atteindre, les jeunes, les adultes et l'ensemble des acteurs locaux.	Le travail de rue « disparaît » progressivement et se transforme en travail communautaire proprement dit.	Le travail de rue est un préalable au travail communautaire.
L'animation	Le travail de rue permet de relever les demandes des jeunes et de proposer des activités qui répondent à leurs attentes.	Le travail de rue vise à responsabiliser les personnes aidées via la réalisation de projets qu'elles se réapproprient progressivement.	Souvent l'animation est un préalable à l'éducation de rue. Mais elle ne se complète pas nécessairement au sein d'un même organisme. Dans de nombreux cas, on note une « spécialisation » pour l'une ou pour l'autre.
L'éducation	Le travail de rue est un mode d'approche qui précède un accompagnement individuel (accompagnement social et/ou thérapeutique).	Le travail de rue aide à la reconstruction de la personne comme acteur social et à la reconstruction de son tissu social. Il tente en cela d'enrayer l'exclusion sociale.	L'animation est plus souvent un préalable à l'éducation de rue que l'inverse. Avec certaines personnes, il est difficilement envisageable de proposer des animations. Le travail communautaire est difficile parce que les milieux dans lesquels opère le travailleur de rue n'ont pas une conscience collective. C'est un milieu dont on veut sortir.

⁵⁵ ATTRueQ, Le travail de rue : de l'oral à l'écrit, Refuge La Piaule du Centre du Québec, Drummondville, 1997

ANNEXE 2: Projet pédagogique des CJS

Le Projet Pédagogique⁵⁶ CJS marque la volonté première du projet CJS qui est d'offrir aux coopérants un milieu centré principalement sur la réalisation d'apprentissages :

- L'apprentissage CJS vise des résultats concrets. L'apprentissage CJS n'est pas un but en soi, mais un moyen pour répondre à des besoins;
- L'apprentissage CJS permet l'accession à un revenu en réalisant un travail reconnu;
- L'apprentissage CJS est utile. Il facilite le fonctionnement de la coopérative et donne aux jeunes des acquis qui augmentent leur bagage personnel;
- L'apprentissage CJS est une source de satisfaction, il permet aux adolescents de vivre des réussites;
- L'apprentissage CJS permet d'expérimenter le pouvoir démocratique;
- L'apprentissage CJS, sous sa forme volontaire, individuelle et collective, est source de motivation;
- L'apprentissage CJS est relié aux champs d'intérêts des participants.

L'approche pédagogique coopérative mise en place au sein du projet CJS influence directement la qualité du savoir développé non seulement par les coopérants mais aussi par les différents acteurs gravitant autour du projet des jeunes, tels que l'équipe d'animation, les parrains et marraines et les membres du comité local.

⁵⁶ Fontan, J-M., Bouchard, M., « *Les CJS : apprentissage multidimensionnel, impacts éducatifs et complémentarité de l'environnement scolaire* », 1997

ANNEXE 3: Activité Économique 2013-2014

2013		Rennes Maurepas	
Exemples	Acteurs	Actions	Clients Potentiels / Résultat
<p>C O M I T É L O C A L</p> <p>Service Jeunesse Municipal</p> <p>Association d'éducation populaire</p> <p>Collectivités</p> <p>CAE</p> <p>Pôle d'Économie Sociale et Solidaire</p> <p>Service Public pour l'Emploi</p> <p>Bailleur social</p> <p>Comité d'Entreprises</p>	<p>Direction de Quartier Nord-Est, Ville de Rennes</p> <p>Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte 35 le Relais</p> <p>Cercle Paul Bert Guailleul, Ligue de l'Enseignement 35</p> <p>Préfecture</p> <p>Conseil Général 35</p> <p>CAE Ile-et-Villaine « Élan Créateur »</p> <p>Réso Solidaire (Développement ESS du Pays de Rennes)</p> <p>Maison de l'Emploi, de l'Information et de la Formation professionnelle de l'emploi de Rennes</p> <p>CitésLab</p> <p>Mission Locale</p>	<p>Charges: achat matières premières=142,35€, fourniture=194,66€, local=100€, déplacement=8,70€, réception=40,30€, télécommunication=35,67€, assurance=74,73€, salaires bruts=2852,58€, charges=1036,96</p> <p>Produits : Vente de marchandises=268,94€, Vente prestations= 4274,56€</p>	
<p>ANIMATEURS (vacataires du service jeunesse)</p>			
<p>PARRAINS</p> <p>Économique</p> <p>Jeunesse</p>	<p>CAE Ile-et-Villaine « Élan Créateur)</p> <p>Réso Solidaire (Développement ESS du Pays de Rennes)</p>		
<p>ANIMATION COMITÉ LOCAL</p> <p>JEUNES</p>	<p>28 présences à la réunion d'information pour 18 coopérants et 15 contractants</p> <p>Moyenne : 17 ans (3 de 18, 8 de 17, 7 de 16)</p> <p>10 filles et 8 garçons dont 78% en filière pro. Et 22% en filière générale</p> <p>29h de volontariat/jeune (promotion, secrétariat)</p> <p>7 CA + 9h de réunions collectives/jeune (161h) + 15h de formation/jeune (276h)</p>	<p>Les services qui ont le plus fonctionné sont la peinture, la saisie informatique et les entretiens ménagers.</p> <p>4 activités de vente de boissons, de confiseries et de gâteaux dans quartiers et MESS (247,94 € de vente, 64,77€ de bénéfice)</p>	<p>CA ht: 4544,05 € [4295,56] (86 % entreprises et collectivités, 14% particuliers)</p> <p>25 contrats=304,5h avec 18 clients (8=44% particuliers, 1=6% Ville de Rennes, 7=39% structures ESS, 2=11% hors ESS)</p> <p>En moyenne 77h/coopérants dont 13% de réunion, 22% de formation, 33% de volontariat, 24% de contrat, 8% d'auto-financement</p>

Quintin Côtes-d'Armor		
Exemples	Acteurs	Actions
		Clients Potentiels / Résultat
<p>Service Jeunesse Municipal</p> <p>Association d'éducation populaire</p> <p>Collectivités</p> <p>CAE</p> <p>Pôle d'Économie Sociale et Solidaire</p> <p>Service Public pour l'Emploi</p> <p>Bailleur social</p> <p>Comité d'Entreprises</p>	<p>chargé de mission économie et tourisme Quintin Communauté</p> <p>Directeur de la MJC</p> <p>CG 22 en charge ESS</p> <p>Maire de Quintin</p> <p>SCOP Avant-première</p> <p>Rich'ESS (Pôle ESS du Pays de Saint-Brieuc)</p>	
C O M I T É L O C A L		
ANIMATEURS (vacataires du service jeunesse)		
PARRAINS		5307,9
ANIMATION COMITÉ LOCAL		
JEUNES	<p>30 présences à la réunion d'information pour 12 coopérants</p> <p>De 16 à 17 ans</p> <p>8 garçons et 4 filles dont 11 en lycée général, 1 pro.</p> <p>32h/jeune de volontariat</p> <p>9 CA + 20h/jeune de réunions collective (248h) + 21h/jeune de formation (257h)</p>	<p>Service : Lavage de voitures, entretien paysager, aide au montage et au démontage d'événements, services divers pour animaux</p> <p>15 contrat avec les collectivités (26%), 28 avec avec les particuliers (48%), 13 avec des associations (22%) 2 avec les commerçants (5%)</p> <p>58 contrats auprès de 25 clients pour 366h de contrats</p>
		CA ht: 5307,85 € [5031,35] (58% collectivités, 28% particuliers, 8% association et 5 % de commerçants)

Quimper Finistère		Partenaires / Clients Potentiels / Résultat
Acteurs	Actions	
Quimper Communauté	a rejoint quand délocalisation, 1 rencontre	
Espace Associatif Quimper	1 rencontre	
Espace Jeunes Concarneau	Devait accueillir la CJS, à quette quantu délocalisation	Un CL plus étoffé pour moins s'essouffler, se confronter plus tôt aux tâches de gestion et comptabilité, augmenter rémunération. Le partenaire Agglo devait financer mais aussi diffuser l'info auprès des entreprise (petit déjeuner) et soutien matériel (prospectus).
Conseil Général Chrysalide 29	a accueilli la CJS	Relais des parrains durant l'été. Penser aux comités de quartiers
Crédit Coopératif Quimper ADESS	1 rencontre	
PIJ Concarneau	a quitté quand délocalisation	
Mission Locale DIRRECTE	devait accueillir la CJS	
Ulamir EBG		
Animateur Jeunesse en CDD	Formation de 4 jours par la coordonnatrice Québec	
Un stagiaire		
Franck Charruau, gérant de la CAE	Portage juridique, comptable et administratif + Assurance	
Chrysalide 29		
Youna Le Sommer, chargé de mission de l'ADESS	Recrutement-Accueil-Tutorat animateur jeunesse + Portage financier + Demande Subvention	
5 filles, 10 garçons dont 4 abandons et 1 Iré-intégré	Nettoyage de voitures, pose de moquette et linoléum, ménages, retranscription d'enregistrement audio, déménagements, enlèvements d'encombrants et nettoyage de jardins auprès principalement du réseau (parents, voisins, CAE, élue en tant que 6 particuliers, 5 entreprises ESS) Comités et fonctions tournantes	CA ht : 1400,59 € [1283,09] (11 contrats pour 87h travaillées, dont 21 % de formation, 24 % de réunion, 40 % de volontariat (324h), 10 % de contrat, 7 % d'auto-financement
5 de 16 ans, 7 de 17 ans		
50% de filière générale, 20% en techno, 6% en pro., 6% déscolarisé		
Délocalisation Concarneau-Quimper		Rémunération identique à la condition d'avoir effectué 3 demi-journées hebdomadaires de gestion volontaire de la coopérative
8 CA et 9h de réunions collective /jeune (270h) + 20h de formation /jeune (304h)	4 activités de vente de gâteaux et de glaces au local et à la plage (117.50€ de bénéfice)	

Bilan 1ère année

3 CJS

6 animateurs

45 coopérants dont 26 garçons et 19 filles mais aussi 24 jeunes de filière général, 17 de formation générale, 3 de filière technologique et 1 déscolarisé

CA de 11252,49€ à travers 94 contrats représentant 757h (entretien paysager, déménagement, lavage de voiture). La taille et la durée des chantiers, les demandes tardives sont les 2 principales raisons de refus de contrat.

Nous avons 10 activités d'auto-financement pour 230h et un CA de 641,94€. La vente de glaces, de gâteaux et brocantes ont le plus marché

19% de réunion (15h/jeune), 24% de formation (19h), 6% d'autofinancement (5h), 21% de contrats (17h) et 30% de volontariat (24h administration, volontariat)

2014		Rennes Maurepas		Clients Potentiels / Résultat	
Exemples		Acteurs	Actions		
C O M I T É L O C A L	Service Jeunesse Municipal	Ville de Rennes (1 élue) - Direction de Quartier (*2) et 1 chargé mission jeunesse - Directeur Cercle Paul Bert Guailleul	Centre Socio-Culturel (prêt d'ordi + hébergement formation)	Veiller à prévoir formations à partir des compétences internes, associer des organisateurs d'événements au CL, au recrutement des coopérants avec le bac et BEPC et à garder contact tel d'une année sur l'autre	
	Association d'éducation populaire	Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte 35 le Relais 1 Délégué Préfecture – Politique de la Ville Délégué Jeunesse et ESS Conseil Général 35	Centre Social, CDAS et Transat' en Ville pour auto-financement	Charges: achat matières premières=158,49€, fourniture=57,87€, local=83,33€, déplacement=8,70€, réception=40,30€, télécommunication=33,33€, assurance=52,45€, perte : 142,94€ ? salaires bruts=2990,04€, charges=1089,87	
P A R R A I N S	Collectivités	CAE Ile-et-Villaine « Élan Créateur » (*3)	Compagnons Bâtisseurs et Formateurs	Produits : Vente de marchandises=179,09€, Vente prestations= 5391,87€	
	CAE	Réso Solidaire (Développement ESS du Pays de Rennes) (*2)	Commerce : prêt et don matériel		
A N I M A T E U R S (vacataires du service jeunesse)	Pôle d'Économie Sociale et Solidaire	Maison de l'Emploi, de l'Information et de la Formation professionnelle de l'emploi de Rennes CitésLab (un chargé de projet)			
	Service Public pour l'Emploi	Super U			
B A I L L E U R S O M M A I R E	Bailleur social	CAE Ile-et-Villaine « Élan Créateur)			
	Comité d'Entreprises	Réso Solidaire (Développement ESS du Pays de Rennes)			
J E U N E S	ANIMATEURS (vacataires du service jeunesse)	17 coopérants (sur 26 informés) dont 2 ré-intégration pour pallier 2 départs 9 jeunes de 16 ans, 6 de 17 ans, 2 de 18 ans	Lavage de vitre/tapissage : 36 %, Service aux particuliers : 19%, Aide aux commerçants : 15%, Entretien ménager : 9%, Peinture/teinture : 9%, Archivage/Saisie Info : 8%...	CA ht: 5569,21 € (310h de contrat) 62 % au niveau économique et 38% de vie collective) de 11 à 370€ : 11,5 à 42h de contrat/coopérant	
	Économique	59% de filles (10) et une majorité d'origine étrangère dont 41% en filière générale (7), 35% en filière technologique (6) et 18% en formation pro. (3%) et 6% déscolarisé (1)		23 contrats (8=38% de particuliers, 13=62% d'entreprises)	
A N I M A T I O N C O M I T É L O C A L	Jeunesse	8 CA + 10h de réunions collectives/jeune (168h) + 16h de formation/jeune (276h)	178,18 € de vente, 66,81€ de bénéfice	1742,5h : 23% de réunion, 16% de formation, 41% de volontariat, 18% de contrat, 3% d'auto-financement	
	ANIMATION COMITÉ LOCAL				

Quintin Côtes-d'Armor		
Exemples	Acteurs	Clients Potentiels / Résultat
Service Jeunesse Municipal Association d'éducation populaire Collectivités CAE Pôle d'Économie Sociale et Solidaire Service Public pour l'Emploi Bailleur social Comité d'Entreprises ANIMATEURS (vacataires du service jeunesse)	MJC de Quintin Ville de Quintin SCOP Avant-première Rich'ESS (Pôle ESS du Pays de Saint-Brieuc)	
Économique Jeunesse PARRAINS ANIMATION COMITÉ LOCAL JEUNES		CA HT : 5840€ réalisé avec 56 contrats 137h de vie économique par jeune et 49h de vie collective

Brest		Partenaires / Budget
Acteurs	Actions	
Coordination Jeunesse de la Ville de Brest Centre Social de Kérourien Équipe de Prévention spécialisée Maison de quartier Vally Hir Brest Métropole Océane Conseil Général Chrysalide 29 ADESS (+CRESS antenne Finistère) BIJ (Axe Initiatives – Défi – Entrepreneuriat) Mission Locale CitéLab BGE du Finistère	Partenariat Rapproché Économie et Dvlpt Social Urbain Direction Insertion Accompagnement coopérants par 1 volontaire Recrutement coopérants + Mise à disposition Local- Matériel Info complémentaire	Budget Prévi. : Charge Animatrice (8800)+ fonctionnement (800)+déplacement (800) +Gestion (1200)+Coordination (500*2)+ Matériel Info (500)+Expérimentation (1600)=14700, Produits Subvention CG (5600)+Brest Métropole-CUCS (4000)+Pays Brest (3000)+ Prêt Matériel Ville&BIJ (500)+ Expérimentation (1600)=14700
Mission animation recruté par BIJ Volontaire service Civique ADESS Chrysalide 29 BIJ ADESS	Profil éducation populaire-jeunesse Dimension Vie Coopérative-Espace La Boussol Portage juridique, comptable et administratif + Assurance Recrutement-Accueil-Tutorat animateur jeunesse + Portage financier + Demande Subvention + Participation aux réunions régionales de coordination Mobilisation Partenaires+Communication	Formation de 4 jours, mise à disposition de la salle
8 filles, 7 garçons dont 4 départs et 2 ré-intégrés		
De 17 à 21 ans	1687 € pour 17 contrats, 114h de vie économique par jeune et 43h de vie collective	

REZÉ		
Acteurs	Actions	Clients Potentiels / Résultat
Directrice Vie Associative et Animation Socio-Culturelle Directrice adjointe ARPEJ Élue Rezé 2 Conseil Général 44	Inauguration + 3 réunions durant l'été, Maire pour bilan Une élue pour un CA durant l'été	
Ouvre-Boîte 44		
Les Écossolies, la CRESS	2 salariés pour 1 visite de l'espace de co-working	
CIO, BIJ		
Mission Locale Habitat 44	2 conseillers pour 1 atelier CV pour 5 jeunes	
Nat'Ali (Produits Alim. Bio), Very Fiable Pauline Durillon Daniel Lebarbier	Directeur d'Entreprise pour visite + missions CJS Nombreuses sollicitations (jeunes, clients, partenaires)	
Frédéric Ratouit Ouvre-Boîte 44	Formation une journée par CPE	
20 jeunes à la réunion d'information : 9 garçons, 4 filles 8 jeunes de Rezé, 5 des alentours De 15 à 18 ans début de la CJS et de 16 à 19 ans fin recrutement très diversifié (réseau CIJ, ML, rue, asso.)	Organisation : système de permanence (2 par demi-journée) pour répondre au téléphone, aux mail, gérer les affaires courantes, rappeler les clients, démarchage téléphonique... et d'astreinte pour faire les devis, démarcher directement, être disponible pour faire les contrats	CA ht: 5254,91 € (87 % entreprises et collectivités, 13 particuliers) pour 24,5h de contrat et 213 € net par coopérant 318,5h de contrat (25%), 302h de comité et gestion volontaire (24%), 226,5h de formation (18%) et 413,5h de réunions, CA et activités sociales (33%)
3 lycée général, 3 techno, 4 pro, 2 collège, 1 chômage	Distribution de flyers tardive (début août)	15 contrats dont 3 principaux représentant 70 % du CA

SAINT-HERBLAIN		Bain-de Bretagne	
Acteurs	Actions	Partenaires / Résultat	Acteurs
		Partenaires / Budget	Actions
Responsable Service Jeunesse de la Ville Médiateurs de rue, Maison des Adolescents Maison des Arts Directeur Centre Socio-culturel Conseil Général 44 Ouvre-Boîte 44 Administratrice Les Écossoles CRESS Directrice Maison de l'Emploi CRIJ et SPIJ Habitat 44, Harmonie Habitat Gérant Titi'Floris, Very Fiable Zoé Bridji Coralie Valanchon			Service Jeunesse et économique com'com Léo Lagrange MFR Élan Créateur Valons Solidaire (Pôle de développement ESS) PIJ Com'Com de Bain-de-Bretagne Mise à disposition Local Foyer Jeunes Travailleurs Lycée Jean Brito Animateur Jeunesse Animateur Économique
Simon Careil Ouvre-Boîte 44 Olivier Josse Service Jeunesse de la Ville			Élan Créateur
7 filles, 6 garçons 7 jeunes de St-Herblain, 5 de Nantes, 1 d'Orvault 4 de 16 ans, 4 de 17, 1 de 18, 3 de 19, 1 de 20 6 lycée général, 2 techno, 4 pro, 1 déscolarisé	Dégager des objectifs (esprit d'équipe, diversifier prestations, équité dans répartition des tâches, 18h de gestion hebdomadaire par personne, 45h de contrat par personne, CA de 10000€...) Organisation inauguration, nom de CJS, Collèges (finance, RH, marketing) et élection CA	CA ht : 4033,21 € (80% entreprises et collectives, 20n particuliers) pour 150 à 197 € net par coopérant 171h de contrat (11%), 802h de comité et gestion volontaire (49%), 270h de formation (16%) et 400h de réunion, CA et concertation (24%)	17 jeunes informés, 16 au départ de la CJS pour 13 à l'arrivée dont 6 filles Moyenne d'âge : 17 ans CA ht : 5569€ réalisé avec 22 contrats (6 contrats entreprises, 6 collectives, 10 particuliers) Ménage (22% des contrats, 44% du temps, 46% du CA), Lavage de voiture (41%, 4%, 4%), désherbage (9%, 14%, 14%), conditionnement/ étiquetage (5%, 27%, 23%), distribution flyers (5%, 5%, 6%), garde animaux (5%, 1%, 1%), collecte d'article de journaux (5%, 4%, 4%) 159h/coopérant (85 économique et 75 vie collective) : 352h de travail rémunéré, 294h de réunions (CA et comité), 396h de formations, 1029h de gestion courante / vie collective

Saint-Brice en Cogles		Angers Trélazé	
Acteurs	Actions	Acteurs	Actions
Résultat		Partenaires Résultat	
<p>Coglais Communauté</p> <p>Mairie de Saint-Brice MRJC</p> <p>La Pachamama</p> <p>Conseil Général 35</p> <p>Région Bretagne</p> <p>CAE Élan Créateur</p> <p>Éco-SolidaireS</p> <p>PIJ/PAE de Louvigné-du-Désert</p> <p>Entreprise Guilbert, LMC, SCOP ECIE</p>	<p>Rencontre 1er adjoint au maire (aussi CG)</p> <p>Charges: local-assurance-matériel : 800€, communication : 850€, prestations CAE : 1000, ingénierie et coordination CAE : 7400€, parrainage de l'action : 2800€, Mise à disposition personnel ville : 750€, structure d'animation : 17432€, adhésion&formation : 1500 =32532€</p> <p>Produits : Caisse Dépôt&Consignations : 5000€, Région : 5000€, Conseil Général : 10000€, Commune : 750€, Banque : 7000€, Léo Lagrange : 1650€, CAE : 2632€, Club Partenaires : 500€ =32532€</p>	<p>25 candidatures pour 21 coopérants au début et 15 à l'arrivée (1 jeunes de 16 ans, 6 de 17 ans, 4 de 18 ans, 1 de 19, 1 de 20, 2 de 21) abandon jeunes FAJ</p> <p>66% de filles (10) dont 5 en Politique de la Ville et 3 en demande d'emploi</p>	<p>CAE « Coup De Pouce » 49</p> <p>explications TVA, charges sociale, tarif, protection sociale</p> <p>Rencontre Conseillère du Relais pour l'Emploi</p> <p>CAE ht : 3944,45 € (235h de contrat)</p> <p>35 contrats (22=63% de particuliers, 13=37% d'entreprises)</p>
<p>CAE Élan Créateur + Pôle ESS</p> <p>MRJC + La Pachamama</p>	<p>Financeurs: Mairie de Saint Brice-en-Cogles, Coglais Communauté, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, Conseil Régional de Bretagne</p>	<p>Djibril Ba (Coup de Pouce 49)</p> <p>Laure Goizet (Léo Lagrange)</p>	<p>Lavage de vitre/tapissage, Entretien Paysager, Peinture, Déménagement, Lavage voiture, Manutention, Entretien ménage, Prospection, Tapisserie, BabySitting... Loupé à cause durée, taille du chantier ou demande tardive</p>
<p>43 % de filles</p>	<p>Entretien paysager divers (désherbage/arrosage), inventaire jeux, peinture, service informatique, petits bricolage, lavage vitres...)</p> <p>CA ht : 5301,35 € (29 contrats pour 19 clients) donnant 230€/jeune environ</p> <p>95h de vie économique par jeune et 16h de vie collective</p>		

ANNEXE 4: Cahier des Charges des CJS

CAHIER DES CHARGES CJS				ENJEUX CJS
ACTEURS	CATÉGORIE D'ACTEURS	EXEMPLES D'ACTEURS	RÔLE	INTÉRÊTS POUR LES ACTEURS
COMITÉ LOCAL	Mouvement Jeunesse, Associations Sportives	Service Jeunesse Municipal Association d'éducation populaire Conseil Départemental	Démarrage	Concertation, collaboration, solidarité et démocratie, valeurs communes
	Collectivités	Communauté d'agglomération, de commune ou Pays	Implantation	Dynamiser le milieu et resserrer des liens entre les générations (jeunes, clients, structures du territoire...)
ANIMATION COMITÉ LOCAL	Services Emploi, Coopératives Développement Éco. Local	Caisse d'Allocations Familiales Mission Locale pour l'Emploi	Suivi	Enrichir l'expérience de vie des jeunes, rapprocher du marché de l'emploi
	Entreprises privées, Établissements scolaires	Lycées Comité d'Entreprises		Former la relève d'entrepreneurs et de salariés de demain
PARRAINS	Acteur Permanent du territoire	salarié Plate-forme ESS, CAE, service jeunesse...	Interface garant du plan d'action	Reconnaissance du Milieu, Réseautage
	Agent Économique	Coopérative d'Activités et d'Emploi	Support à l'entrepreneuriat	Rayonnement sur le territoire, Développer les valeurs coopératives
ANIMATEURS	Acteur Jeunesse	Association d'éducation populaire	Accompagnement	Sensibiliser aux intérêts Jeunesse, contribuer à l'éducation des jeunes
	Permanent du service jeunesse ou de la CAE	Compétences éducatives ou en entrepreneuriat	Accompagnement catalyseur de l'action, guide	Apprentissage de compétences (marketing, dynamique de groupe, modèles économiques coopératifs) et Job d'été
JEUNES	Vacataire	Compétences en entrepreneuriat ou éducatives		Rapport de réciprocité / d'altérité
	1			Offrir un lieu de formation, un premier pas concret vers l'entrepreneuriat, la vie active et avec savoirs-faire associés
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
15				Créer son propre emploi et développer des habilités dans différents types d'emploi (empowerment)
	Individus de 16 à 18 ans durant les 2 mois d'été désireux d'intégrer la CJS et habitant le territoire d'implantation		Création d'entreprise (activité économique, lien social...)	Vie de groupe, solidarité, sentiment d'appartenance et expérience positive de la coopération
			Job d'été rémunéré avec une souplesse associé aux vacances d'été	Gestion démocratique, création de valeurs économique
				Confiance, vision positive de la jeunesse (développement de savoirs-être : prise parole, gestion conflit...)

CAHIER DES CHARGES CJS		BESOINS FINANCIERS
TÂCHES	FORMATION DES ACTEURS	
<p>Identification et invitation des intervenants, information et formation</p> <p>Activités de promotions, de financements, organisation matérielle, adhésion au réseau, recrutement des coopérateurs/animateurs</p> <p>Encadrement, formation des animateurs, liens avec les parrrains, suivi des opérations, réponse quotidienne aux questions, partage de réseau, stage d'intégration des coopérateurs, évaluation</p> <p>Convocation, OJ et PV de réunions et suivi, tenu de l'échéancier de réunions du comité local</p> <p>Garant droit de travail, de la gestion économique (compétences comptables, fiscales, sociales)</p> <p>Garant de l'aide à la vie collective et coopérative, dynamique de groupe, intervention individuelle</p> <p>Trouver des outils, dynamiser, motiver... Veiller à l'atteinte des objectifs p&dagogiques et d'activité de la CJS (respect du modèle Québécois)</p>	<p>Formation du comité local (2 journées) afin de veiller à l'intégrité du projet pédagogique CJS, d'assurer la communication et les échanges entre les différents acteurs, 6 réunions de 3h 1 fois par mois, local, suivi pendant l'été</p> <p>d'avoir accès aux ressources nécessaires à l'implantation des CJS, d'assurer la promotion du modèle CJS auprès de la population, d'organismes et institutions susceptibles de contribuer à l'implantation de la CJS</p> <p>Formation une journée par le réseau national des CAE (Contrat CAPE, pédagogie CJS...)</p> <p>Prise de connaissance des réalités d'entreprise</p> <p>1 semaine en juin : Connaître structure CJS, processus mise en place, appropriation pédagogie coopérative, encadrement juridique (taxes, cotisations), créer un esprit de solidarité + Retour d'expérience 2*2 jours</p> <p>Stage d'intégration de 15 jours début juillet : budget prévisionnel, plan de charge, tarifs des prestations, création d'outils de gestion (grand Livre, journal de caisse, fiche de suivi des devis et factures) compréhension chiffre d'affaire, résultat, charges sociales et patronales, TVA, de la responsabilité de l'organisation interne (planification et communication interne)</p> <p>Formation par des bénévoles compétents dans les services proposés à la population (désherbage, accueil commercial, saisie, manutention, nettoyage de vitres, peinture, coaching sur la pose lino-moquette) + atelier CV/lettre motivation par la Mission Locale</p>	<p>Carnet d'adresse, indemnisation</p> <p>Indemnisations et différentes prises en charge</p> <p>2 salaires 3 mois, formations, véhicule</p> <p>Local, matériel bureautique, informatique, commercialisation, transports</p>
<p>Activités d'autofinancement (vente de boissons, glaces, gâteaux), vente de prestations (aide au déménagement, lavage de voitures, entretien d'espaces verts, travaux de peinture extérieure, etc...), d'entrepreneuriat (réalisation des prestations, planning hebdomadaires et mensuel, gestion des heures volontaires et de contrat, communication interne, liste de tâches, communication externe: site, facebook, mail, plaquette, relation presse, slogan, logo; prospection: définition de l'offre, de la concurrence, étude des cible et catégorisation de service) et de fonctionnement (résolution de conflit, implication et satisfaction des membres, règlement intérieur et mesures de sécurité, organisation de la cérémonie de clôture)</p>		

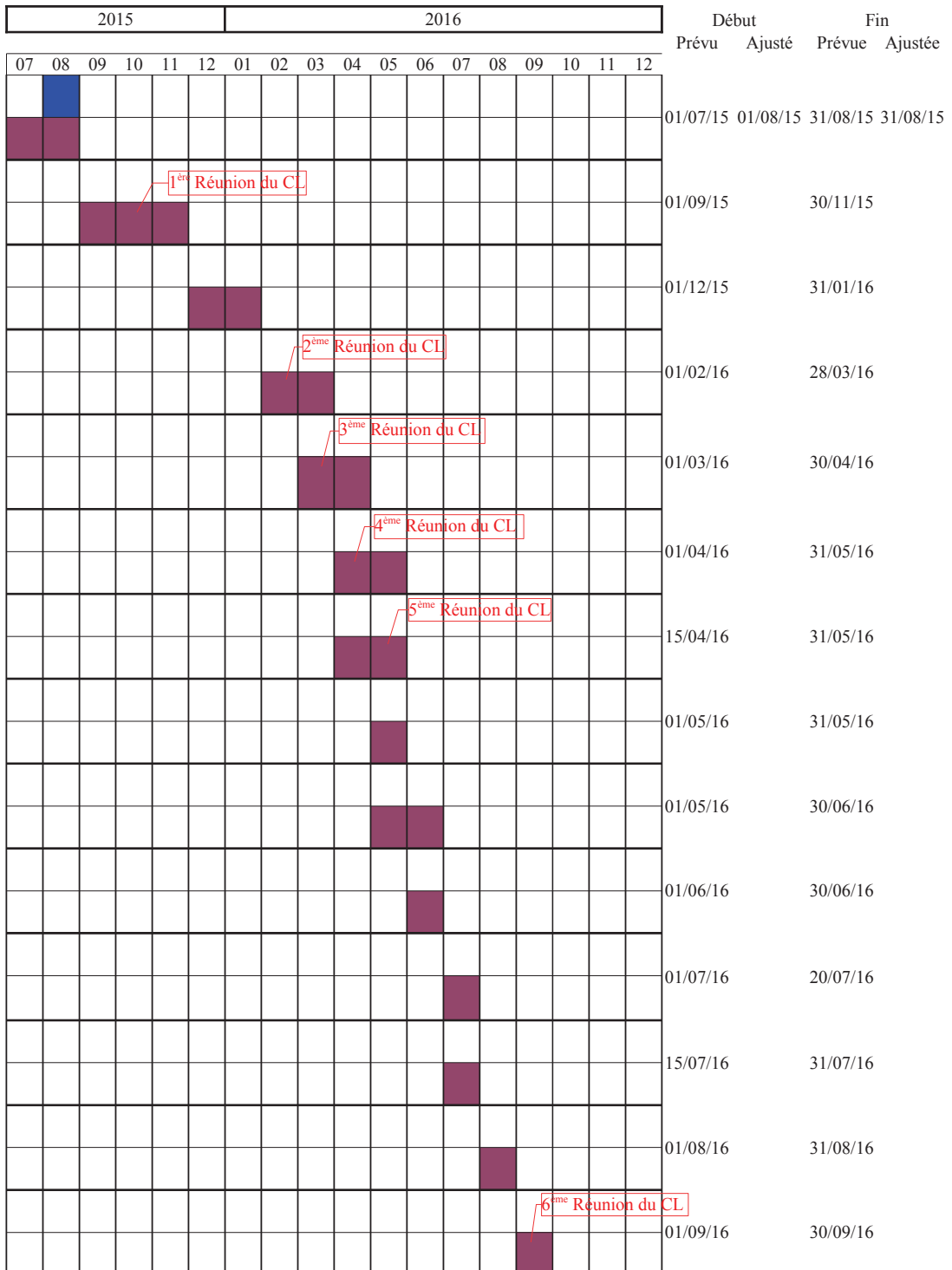
ANNEXE 5: Plue-value sociale



Situation au :
31/07/15

ANNEXE 6: Diagramme de Gant

	DOCUMENTS PERSONNELS	DOCUMENTS BOÎTE-A-OUTILS	
Phase 1 :	2-Business Plan Social	3-Cahier des charges,	Choix du scénario : territoire, acteurs à mobiliser, plan de financement
	4-Activités économiques 2013/14	5-Plan de financement	
Phase 2 :	6-Contacts	7-Intérêts pour la CJS	Recueil des Intérêts des acteurs sur le territoire, engagement des parrains, convocation réunion de (in)formation, OJ, PV
	8-Articulation		
Phase 3 :	9-Budget Prévisionnel	10-cf. Lien CJS citoyenneté	Formation du Comité Local, validation plan de financement, intégration au programme de chacun
Phase 4 :	11-Retranscription des entretiens	12-Préconisation CAE	Conventionnement avec CPE, convocation réunion d'organisation, OJ, PV et répartition des tâches
Phase 5 :	13-cf. Exemple Flyer promotion Clermont-Ferrand	14-cf. Document de présentation et Vidéo CJS	Activité de promotion de financement, de prévision du suivi matériel (local, bureautique, entretien...)
	15-Plan de Trésorerie	16-cf. Courriers et Dossiers de financement	
Phase 6 :	17-Communication	18-cf. Diaporama Présentation CJS	Plan de communication de la CJS (couverture médiatique, dossiers et communiqués de presse...) et identification de travaux
Phase 7 :	19-cf. Grille d'entretien Animateurs	20-cf. Offre d'emploi animateurs	Recrutement des animateurs (affichage de poste, réception de CV, entretiens, sélection) et validation de clients
Phase 8 :	21-cf. Note de non concurrence		Identification compétences et accompagnement technique (contenu de formation, marketing, communication, travail, vie associative...)
Phase 9 :	22-Analyse des questionnaires	23-Exemples Flyers Blosne et Lille	Recrutement des coopérants (via Comité Local, Forum Emploi, kiosques, guide d'information pour les jeunes)
Phase 10 :	24-cf. Rapport d'activité CJS Bain	25-cf Démarches et outils d'animation	Formation des animateurs, démarchage et validation de clients, recrutement des derniers coopérants
Phase 11 :	26-cf. Outils de démarrage administratif	27-cf. Outils de portage juridique	Lancement matériel et humain de la CJS (Achat part sociales des coopérants, Organigramme CJS, Proposition de services, Inauguration, Charte)
Phase 12 :	28-cf. Outils de comptabilité		Suivi matériel et humain de la CJS (cahier de transmission, tableau de planning, Tram téléphonique, Tram pour rédiger un devis)
Phase 13 :			Perfectionnement matériel et humain de la CJS (émission radio, questionnaire de satisfaction, Cérémonie de clôture, Discours de clôture)
Phase 14 :	29-cf. Détails heures	30-cf. Fiche entreprise	Bilans, Convocation réunion de Bilan, OJ, PV et perspectives pour l'année suivante



ANNEXE 7: Budget Prévisionnel

CHARGES (ou emploi)	PRODUITS (ou ressources)
Achats Achats d'études et de presta de services Achats de petits équipement Achats de matières 1 ^{ère} /fournitures d'entretien Fournitures de bureau et pédagogiques Autres	Fonds propres de la Coopérative adhésions Ventes de prestations Mécénat Dons Autres
6 000	4 600
Encadrement (services extérieurs) Gestion CJS Indemnité Parrain Économique Indemnité Parrain Éducatif Animation comité Co-pilotage Assurances Documentation Divers (réparation...)	Subventions Apports associatifs Subvention de fonctionnement Appel d'offre, appel à projet Subvention d'investissement Concours Développer des activités annexes
2 500	6 500
1 000	13 000
1 000	
1 500	
1 000	
500	
150	
50	
200	
4 252	
4 252	
Impôts et taxes Taxe sur les salaires Autres impôts et taxes	
13 348	
Charges de personnel Salaires nets Charges sociales Rémunérations des coopérateurs Autres charges de personnel	
6 738	
2 010	
4 600	
24600 €	24600 €
TOTAL DES CHARGES	TOTAL DES PRODUITS

ANNEXE 8 : Plan Financement

Ce tableau permet de repérer les différentes subventions possibles et d'adapter l'argumentaire pour les CJS. D'un côté, il s'agit de défendre le scénario répondant au plus proche de l'objectif de la subvention. D'un autre côté, c'est le choix des acteurs du comité local qui orientera la CJS vers l'un ou l'autre des scénarios sans vraiment être restrictif.

OBJECTIF	INSERTION SOCIALE	INSERTION PRO.	ÉDUCATION POPULAIRE
VALEURS	Mixité Sociale	Entrepreneuriat	Apprendre en faisant
ENJEUX	-Respecter parole de chacun -Approche exigences pro.	-Trouver des contrats -Compétences et moyens	-Chantiers d'intérêt général -Démocratie
LEVIERS	-Contrat de Ville -Auch Agglomération	-DIRECCTE -Mission Locale	-Ligue de l'Enseignement -Accueil Jeunes
FREINS	-Encadrement	-Marché	-Mobilité / Financement
CRITIQUES	-Difficulté de coopération au travail	-Investissement -Chiffre d'affaire	-Apprentissage du libéralisme

	FINANCIERS	Programme Sollicite	Lignes Budgétaires	Exemple		
GERS	Europe – Leader, FSE	Contrat de Ville (objectif, moyen 17 : connections, conditions, cadre de vie, vivre-ensemble) Projet favorisant la vie associative et la citoyenneté – Maison Commune Emploi Formation Fond Développement Vie Associative - Nouveau Projet Associatif – Ville-Vie-Vacances Insertion (Programme Départemental d'Insertion), Éducation (volet jeunesse) Contrat de Ville par délégation de l'État – Mise à disposition Service Éducation Grand Auch Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance Expérimentation pour la mise en œuvre de projets élaborés par les adolescents Mon projet Innovant Réseau Formation-QUALification-Emploi - Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire				
	État – CUCS		X	X	5,00%	
	Conseil Régional		X	X	15,00%	
	DDCSPP 32			X	X	
	Conseil Départemental		X	X	X	25,00%
	Communauté d'Agglo		X	X	X	33,00%
	CLSPD			X		5,00%
	CAF					7,00%
	MSA					
	Caisse d'Épargne					
Éducation Nationale		X	X	10,00%		
			Auto-financement			

ANNEXE 9: Questionnaire des coopérants

Les CJS se font connaître et tu fais parti des anciens coopérants qui ont eu l'opportunité de participer aux éditions 2013/2014. Nous souhaiterions connaître tes motivations et tes ressentis sur cette expérience collective. Nous aimerions savoir ce que cette expérience t'a apporté du point personnel et professionnel.

L'expérience vécue en CJS

Es-tu satisfait de cette expérience?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
pas du tout satisfait ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ très satisfait

1. Comment as-tu connu la CJS?

- Par une réunion d'information
- Par des amis
- Par ma famille
- Par des affiches / flyers
- Centre d'information jeunesse
- Mission locale
- Par un centre de loisirs
- Etablissement scolaire
- Autre :

Pourquoi as-tu participé à la CJS ?

Choisir les trois motivations principales

- Pour rencontrer d'autres jeunes
- Pour avoir une expérience professionnelle
- Pour gagner de l'argent
- Pour participer à un projet en groupe
- Pour découvrir le monde du travail
- Pour participer à la vie de mon quartier
- Autre :

2. Est-ce que la CJS a répondu à tes attentes ?

- Oui
- Non

Es-tu satisfait de l'ambiance du groupe ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
pas du tout satisfait très satisfait

Es-tu satisfait de la motivation du groupe?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
pas du tout satisfait très satisfait

• **Les apports de l'expérience CJS**

Combien d'argent as-tu gagné ?

As-tu été satisfait de l'argent gagné à la fin de cette expérience?

- Oui
- Non

As-tu été satisfait de la répartition des résultats financiers ?

- Oui
- Non

Pourquoi?

En quoi l'expérience CJS t'a enrichi?

- J'ai pris confiance en moi
- Je prends plus d'initiatives et de responsabilités
- J'ai développé mon réseau
- Je suis devenu autonome

- Je suis plus ouvert d'esprit
- Cette expérience ne m'a rien apporté du tout
- Autre :

En quoi l'expérience CJS t'a déplû?

- Je n'ai pas trouvé cette expérience utile
- J'ai l'impression d'avoir perdu mon temps
- Je n'ai pas apprécié le travail de groupe
- Je n'ai pas gagné assez d'argent
- Rien ne m'a déplû
- Autre :

En quoi la CJS a été utile pour ton projet professionnel ?

- J'ai pu découvrir et comprendre le fonctionnement d'une entreprise coopérative
- J'ai appris et j'ai apprécié travailler en équipe
- J'ai appris à gérer les conflits
- J'ai pu vivre une expérience professionnelle enrichissante
- J'ai appris à organiser mon travail
- J'ai apprécié donner mon avis sur le fonctionnement
- La CJS m'a donné envie d'entreprendre
- Je n'ai rien appris du tout
- La CJS ne m'a pas permis de connaître le marché du travail
- Autre :

En quoi la CJS t'a permis de mieux t'intégrer sur ton territoire?

- Je participe à la vie de mon quartier
- Aujourd'hui, le contact est plus facile avec les habitants/ entreprises/ associations
- Je connais mieux mon territoire
- Je suis engagé dans une association

- La CJS ne m'a pas permis de mieux intégrer mon territoire
- Autre :

Que penses-tu du travail en groupe ?

- Il permet d'avancer plus vite
- Il ralentit l'avancée du projet
- Il motive et encourage
- Il permet de donner son avis
- Il rend difficile la prise de décision
- Il est difficile de s'exprimer
- Il permet de prendre des responsabilités
- Il est contraignant
- Autre :

Au final, penses-tu que la CJS t'a permis de prendre conscience de tes capacités?

- Oui
- Non

Est-ce que tu penses que la CJS t'a permis de développer tes compétences ?

- Oui
- Non

Si oui, quelles compétences as-tu développé?

Est-ce que la CJS t'a incité à poursuivre tes études?

- Oui
- Non

Pourquoi?

Les difficultés rencontrées

As-tu rencontré des difficultés personnelles?

- Oui
- Non

Si oui, à quoi étaient-elles dues?

- Je me suis découragé
- J'étais en conflit avec d'autres membres du groupe
- J'ai eu des difficultés d'intégration
- J'ai eu des difficultés à parler en public
- J'avais un manque de confiance en moi
- J'ai eu des difficultés à travailler en groupe
- Autre :

As-tu rencontré des difficultés collectives?

- Oui
- Non

Si oui, à quoi étaient-elles dues?

- Découragement du groupe
- Manque de motivation du groupe
- Difficultés d'organisation dans le groupe
- Difficultés de communication
- Autre :

3. As-tu eu envie d'abandonner ?

- Jamais
- Une seule fois
- Quelques fois
- Souvent

Pourquoi?

Le rapport à l'économie sociale et solidaire

Est-ce que tu fais partie d'une association?

- Oui
- Non

Si, oui quelle type d'association ?

- Association sportive
- Association culturelle
- Association de solidarité
- Autre :

Avais-tu entendu parler d'économie sociale et solidaire (ESS) avant ton expérience CJS ?

- Oui
- Non

Connaissais-tu le modèle d'entreprise coopérative avant la CJS ?

- Oui
- Non

Parmi ces valeurs coopératives, quelles sont les plus importantes pour toi ?

Trois réponses possibles

- Solidarité/entraide
- Respect
- Confiance
- Démocratie
- Égalité
- Éducation
- Autre :

Comprends-tu mieux ce qu'est l'économie sociale et solidaire grâce à ton expérience en CJS?

- Oui
- Non

Est-ce que cette expérience t'a donné envie de travailler dans une entreprise différente et pas seulement commerciale?

- Oui
- Non

Si oui, pourquoi?

- Je trouve ça bien que les décisions soient prise de façon égalitaire
- Je trouve ça juste que les bénéfices soient partagés entre les jeunes et/ou laissés à la coopérative
- Une entreprise doit être au service de la société et non de l'intérêt individuel
- Autre :

Si non, pourquoi?

- Je n'ai pas envie de travailler en entreprise
- Je n'aime pas prendre des responsabilités
- C'est compliqué de prendre des décisions de façon démocratique et collective
- Autre :

Sexe:

- Femme
- Homme

Que fais-tu actuellement ?

- Je suis au lycée
- Je suis au collège
- Je suis dans les études supérieures
- Je travaille
- Je cherche un emploi
- Autre :

RÉSUMÉ :

Essaimer les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) sur leur territoire, c'est ce qu'entreprennent vingt-trois Coopératives d'Activités et d'Emploi en France. Des jeunes de 16 à 18 ans goûtent, le temps d'un été, au fonctionnement et à la gestion démocratique d'une entreprise. Pour eux, la CJS répond au besoin de trouver un emploi d'été rémunéré, mais son impact ne se limite pas à ça. En effet, celle-ci poursuit un objectif d'éducation à la coopération au travail. C'est pourquoi nous avons initié une démarche d'implantation dans le Gers qui nous permet de mieux cerner les enjeux. Quels sont alors les freins à la coopération, les plus-values économique et sociales de ces coopératives ? La culture coopérative, la pédagogie active et la nécessité d'apporter une réponse au chômage de masse dessinent une voie entre économie sociale et solidaire et éducation populaire.

Mots clés : Coopérative Jeunesse de Services, Économie Sociale et Solidaire, Éducation populaire, Coopérative d'Activités et d'Emploi, Coopération, Territoire, Démocratie

ABSTRACT :

To expand Youth Cooperative of Services, this is what twenty-three Cooperative of activities and employment undertake in France. During summer, some youngster about 16 to 18 years old have a taste of a business' organization and democratic management. The Co-op answer to their need to find a summer paid job, but his impact is not restricted to this. Here pursue an education aim to cooperate at work. This initiate an establishment process in Gers which has enabled us to define the stakes. What are difficulties of cooperation, social welfare and benefits of these co-op ? Cooperative culture, active educational method and the duty to answer to the unemployment problem show us the way between social and solidarity economy and community education.

Mots clés : Youth Cooperative of Services, Social end solidarity Economy, Community Education, Cooperative of Activities and Employment, Cooperation, Territory, Democracy